Mémoire de la Dordogne

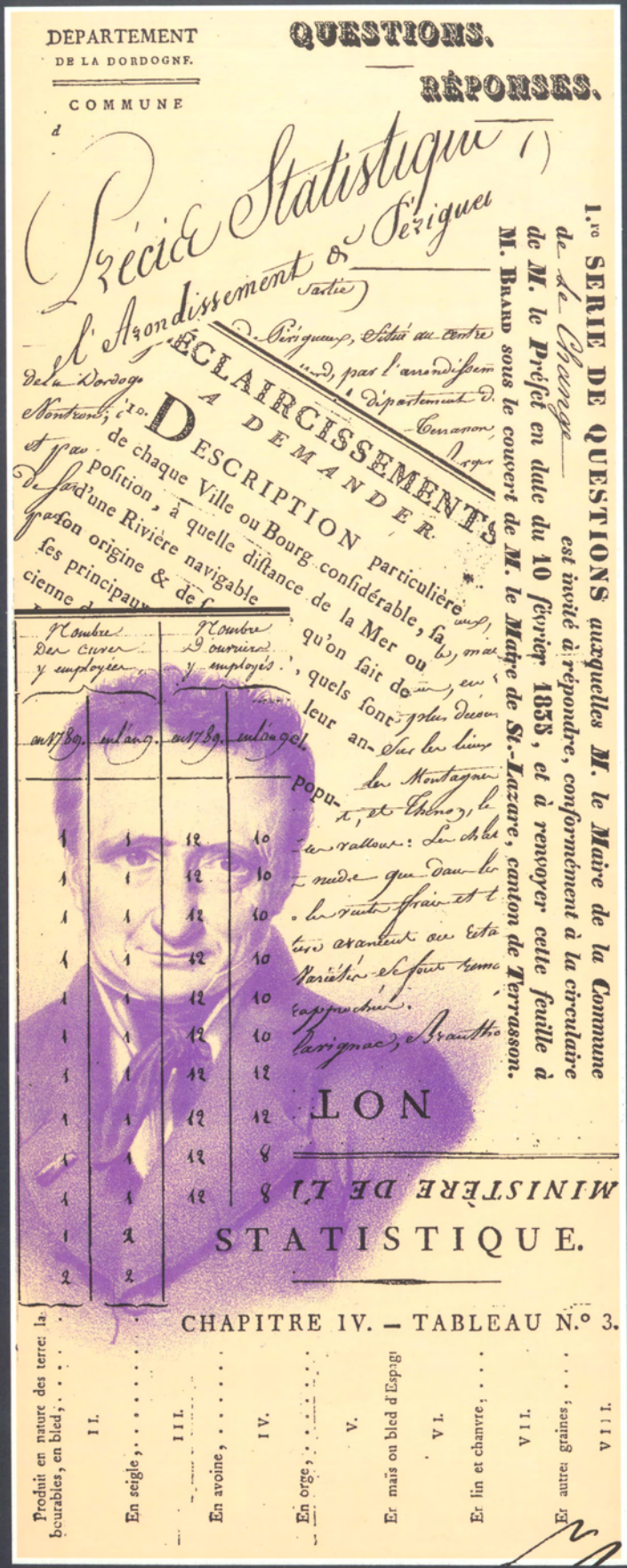

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

COMMUNE d

QUESTIONS.

RÉPONSES.

Précis Statistique (1) de l'Arrondissement de Périgueux (partie)

1.re SERIE DE QUESTIONS auxquelles M. le Maire de la Commune de Périgueux est invité à répondre, conformément à la circulaire de M. le Préfet en date du 10 février 1838, et à renvoyer cette feuille à M. Brard sous le couvert de M. le Maire de St.-Lazare, canton de Terrasson.

ÉCLAIRCISSEMENTS A DEMANDER.

1.o DESCRIPTION particulière de chaque Ville ou Bourg considérable, sa position, à quelle distance de la Mer ou d'une Rivière navigable qu'on fait de, quels sont leur origine & de leur ancienneté, etc.

Nombre des Curés y employés en 1789.	Nombre des Curés y employés en 1838.	Nombre d'ouvriers y employés en 1789.	Nombre d'ouvriers y employés en 1838.
1	1	12	10
1	1	12	10
1	1	12	10
1	1	12	10
1	1	12	10
1	1	12	10
1	1	12	12
1	1	12	12
1	1	12	8
1	1	12	8
1	2		
2	2		

MINISTERE DE L'INSTRUCTION STATISTIQUE.

CHAPITRE IV. — TABLEAU N.° 3.

Produit en nature des terres labourables, en bled, ...

I I. En seigle, ...

I I I. En avoine, ...

I V. En orge, ...

V. En mais ou bled d'Espagne

V I. En lin et chanvre, . . .

V I I. En autres graines, . . .

V I I I.

sommaire

EDITORIAL
Gérard Fayolle p. 1

Cliquez sur le titre de l'article pour accéder directement à la page concernée

A LA UNE
Jacqueline Faure p. 2

ANNIVERSAIRE
Automne 1793 :
les grands brûlements d'archives.
Bernard Reviriego p. 3

ASSOCIATION
La Société d'Art et d'Histoire
de Sarlat et du Périgord Noir.
Louis-François Gibert p. 9

FORUM
et courrier des lecteurs. p. 10

INÉDIT
Sur les traces des pèlerins.
Bernard Reviriego p. 11

LE CONSERVATOIRE DE L'ARCHITECTURE
Exposition de réalisations architecturales
« espaces habités ».
Gérard Duhamel p. 13

BIBLIOTHÈQUE
Travaux déposés.
Dominique Grandcoin
Compte rendu.
Bernard Lachaise p. 15

PALÉOGRAPHIE
Un texte ancien et sa transcription.
Raymonde Sarlat p. 18

LE MOULIN A PAPIER DE LA CASSAGNE
Louis-François Gibert p. 20

ARCHIVES PRATIQUES p. 22

SONOTHÈQUE
Sept ans d'activité :
l'âge de raison et l'heure des bilans.
Sylvain Roux p.23

LE DISCOURS DE LA MÉTHODE
Recherches généalogiques
d'ascendance avant 1792.
Martine Duhamel p. 25

DERNIÈRES ENTRÉES
Etat d'accroissement des collections
des Archives départementales.
Jacqueline Faure p. 28

ENQUÊTES, STATISTIQUES ET HISTOIRE LOCALE AVANT 1852
Michel Combet p. 29

A L'ÉCOLE
Le point sur le concours de
« L'historien de demain ».
Bernard Déméné p. 34

EXPOSITIONS / ANIMATIONS
p. 35

BIOGRAPHIE
Le père Antoine Teyssandier, chanoine régulier de Chancelade.
Louis Grillon p. 36

PAROLE DE LECTEUR
Interview de Guy Frysou. p. 41

ARCHIVES PRATIQUES p.43

Mémoire de la Dordogne

Revue semestrielle éditée
par les Archives départementales de la Dordogne

N° 3 / DÉCEMBRE 1993

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
François BORDES

REDACTEUR EN CHEF
Bernard REVIRIEGO

COMITÉ DE LECTURE
François BORDES, Joëlle CHEVÉ, Michel COMBET, Patrick ESCLAFER de la RODE, Jacqueline FAURE, Bernard FOURNIOUX, Dominique GRANDCOIN, Claude LACOMBE, Bernard REVIRIEGO.

REDACTION
Michel COMBET, Bernard DÉMÉNÉ, Gérard DUHAMEL, Martine DUHAMEL, Jacqueline FAURE, Louis-François GIBERT, Louis GRILLON, Dominique GRANDCOIN, Bernard LACHAISE, Bernard REVIRIEGO, Sylvain ROUX, Raymonde SARLAT.

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES
Renée HASSE (atelier photographique des Archives départementales)

MAQUETTE, MISE EN PAGE
Thierry BOISVERT
et l'Imprimerie FANLAC

PHOTOGRAVURE
Image, Sarlat

IMPRESSION
Imprimerie Fanlac
ZAC Pareau Avenue Winston-Churchill
24660 Coulounieix-Chamiers

ABONNEMENTS
Deux numéros par an : 60 F
Prix à l'unité : 30 F
Bulletin d'abonnement à l'intérieur de la revue.
Diffusé par D.C.P. 9013

ISSN 1241-2228
Dépôt légal à parution

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

éditorial

Le patrimoine périgordin est riche d'une extrême variété et d'une exceptionnelle qualité. Patrimoine historique et monumental, patrimoine archéologique, mais aussi patrimoine d'hommes détenteurs d'expérience et de savoir-faire.

La mise en valeur de cette richesse parfois insoupçonnée passe nécessairement par une triple action : la connaître, la faire connaître et lui donner vie. Susciter la recherche, développer la promotion et créer l'animation autour de ce patrimoine, voilà quels sont nos devoirs. Gardiens de tout ce que les générations passées nous ont légué, nous nous devons non seulement de l'entretenir et de la transmettre aux générations futures, mais également de sensibiliser les Périgordins d'aujourd'hui afin que cette mémoire et ces racines ne disparaisssent pas. Le patrimoine doit vivre. Il doit prendre ou reprendre vie, car il fait partie de notre vie.

Les Archives, « mémoire vivante » du département, constituent l'un des outils nécessaires de cette mise en valeur. Lieu privilégié de la recherche, elles participent au premier rang à la conservation de ce patrimoine passé multiforme et à la constitution du patrimoine de demain. Les archives orales côtoient les chartes médiévales, et les plans d'architecture contemporaine les feuilles de la carte de Belleyme. Mais tous ces trésors ne dorment pas : grâce à ***« Mémoire de la Dordogne »*** et aux nombreuses animations auxquelles les Archives participent, ils vivent, ils prennent tout leur sens et ils appartiennent ainsi encore plus à tous ceux et à toutes celles qui leur ont permis d'exister.

Gérard FAYOLLE
Président du Conseil Général

Au hasard dans la presse. Cette année là... les arrestations, rafles et déportations de résistants et de juifs se multiplient... Les premiers attentats et sabotages du maquis périgourdin ont lieu.

L'AVENIR DE LA DORDOGNE

O. JOUOLA Fondateur — QUOTIDIEN départemental

MARDI 28 DECEM. 1943 — 67e Année. — N° 294 — LE NUMERO : 0 fr. 50 — Direction-Administration 19, rue Lafayette, Périgueux Tél. : 15. C.C. Post. Limoges 268-42

En moins de trois mois

21 651 ARRESTATIONS

ont été opérées par la police

Vichy, 27 décembre.

Au cours des opérations répressives qui ont été effectuées sur l'ensemble du territoire, du 1er octobre au 24 décembre, les services de police et les forces du maintien de l'ordre ont effectué de très nombreuses arrestations, qui se répartissent de la façon suivante : Auteurs d'actes de banditisme : 1.229 ; communistes : 549 ; coupables de droit commun : 19.674.

Dix sept dangereux bandits ont été arrêtés à Saint-Etienne; sept autres dans l'Indre ; cinq à Montpellier ; trois voleurs ont été appréhendés dans l'Oise ; à Lyon, une tentative d'évasion a échoué, un prisonnier a été blessé.

La lutte contre le banditisme

2.083 arrestations en une semaine

Vichy, 26 décembre.

Pendant la semaine qui s'est écoulée du 18 au 24 décembre, les services de police et les forces du maintien de l'ordre ont effectué de multiples opérations répressives. Elles ont ainsi procédé à 2.083 arrestations qui se répartissent de la manière suivante : auteurs de crimes terroristes, 152 ; communistes, 10 ; coupables de droit commun, 1921.

900 prisonniers sont arrivés dimanche à Compiègne

Compiègne. — Dimanche sont arrivés à Compiègne 600 rapatriés des stalags V et VII, et 300 rapatriés du stalag III, libérés.

Au cours du repas qui leur fut servi, les rapatriés eurent la surprise de voir arriver M. André Masson, commissaire général, qui avait tenu, en ce lendemain de Noël, à venir leur souhaiter la bienvenue.

ET 400 LUNDI

Compiègne, 27 décembre.

Un nouveau train de prisonniers papatriés au titre de la Relève, le cinquième depuis le 23 décembre, est arrivé lundi matin, à 6 heures, en gare de Compiègne. Ce convoi comprenait 400 rapatriés des stalags I et XX.

La sollicitude du service allemand de la main-d'œuvre pour les travailleurs français

Paris, 26 décembre.

Les cinquante ouvriers français travaillant en Allemagne, qui ont obtenu la permission de venir embrasser leurs enfants, lauréats du concours « La plus belle lettre », goûtent actuellement pour quinze jours, au sein de leur famille, les joies du foyer. Leur présence au milieu des leurs, est une preuve nouvelle de la sollicitude que témoignent les services allemands de la main-d'œuvre à nos compatriotes employés en Allemagne qui participent à la lutte contre le bolchevisme.

Au cours du déjeuner qui a été offert à Paris aux cinquante permissionnaires, le docteur Kohl, au nom du service allemand de la main-d'œuvre en France, a prononcé un discours où il a dit :

« Vous retournerez en Allemagne à la fin de votre permission, avec un courage renouvelé et vous continuerez à y travailler pour la conclusion d'une paix heureuse et prochaine et la formation d'une nouvelle Europe pacifique ».

AVIS

Les ressortissants français Pierre-Joseph Charmoille et Henri Bardin, ont été condamnés à mort le 17 décembre 1943 par un tribunal militaire allemand pour des actes d'espionnage et de terrorisme et pour avoir porté secours à l'ennemi.

Bardin, membre d'une bande de terroristes, avait pris part à des actes de sabotage.

Les ressortissants français Jean Percet, Maurice Percet, Henri Mazuir, ont été condamnés à mort le 14 décembre 1943 par un tribunal militaire allemand, pour avoir porté secours à l'ennemi et pour avoir été membres actifs d'un groupe de résistance. Les jugements ont été exécutés le 21 décembre 1943, par fusillade.

Der Kommandant der Heeresgebietes Süd-Frankreich.

EN VENTE à notre magasin, Papeterie l'« Avenir », 26, rue du Président-Wilson, des registres des communications téléphoniques, obligatoires pour les Cafés, Restaurants et Hôtels.

Tous les Juifs devront être

En Afrique du Nord

réintégrés dans leurs emplois.

Alger, 26. — Une nouvelle ordonnance vient d'être prise par le Comité d'Alger pour obliger les employeurs à reprendre les Juifs dans toutes les professions qu'ils avaient dû quitter en raison du statut des juifs.

LE NOEL des travailleurs français EN ALLEMAGNE

Berlin. — A l'occasion des fêtes de Noël, plusieurs milliers de colis de vivres ont été distribués au nom du Maréchal aux ouvriers français hospitalisés ou nécessiteux travaillant en Allemagne. — (Dép. O.F.I.).

AUX ETATS-UNIS

50.000 métallurgistes en grève

Pitsburg. — La cessation du travail dans les usines sidérurgique de Pensylvanie, qui annonce peut-être une grève générale qui paralysera de nombreuses industries, a déjà entraîné l'arrêt de la production dans quatre Etats.

Le mouvement affecte plus de 50.000 ouvriers.

POUR LES ENFANTS DE FRANCE

les femmes roumaines envoient des vivres

Vichy. — Dernièrement, le gouvernement roumain, désireux de souligner les liens étroits qui unissent traditionnellement les milieux intellectuels de nos deux pays, faisait parvenir des colis de vivres aux étudiants de l'Université de Paris.

La Roumanie vient de donner un nouvelle preuve de sa sollicitude. Grâce au bienveillant appui du maréchal Antonesco, chef du gouvernement roumain, et de Michel Antonesci, vice-président du Conseil, grâce aussi à l'intervention en France de M. Dany Hiott, ministre de Roumanie en France et en Roumanie de M. Paul Morand, ministre de France à Bucarest, le « Conseil national des femmes roumaines » a réussi à expédier 51 wagons de vivres destinés aux enfants de France.

Les wagons qui viennent d'arriver en France contiennent du beurre, des petits pois, du blé, des confitures, du maïs, de l'huile, des fruits secs.

LE COMITÉ D'ALGER fleurit la tombe de l'assassin de Darlan

Alger, 26 décembre.

M. d'Astier de la Vigerie, commissaire à l'Intérieur du Comité d'Alger, accompagné du colonel Jousse, et de MM. Pierre Bloch et Weiss, est allé fleurir hier la tombe d'Eugène Bonnier de La Chapelle, l'assassin de l'ex-amiral Darlan. La famille d'Eugène Bonnier de la Chapelle assistait à cette cérémonie.

On sait que l'assassin de Darlan avait été exécuté il y a un an le jour de Noël. Il y a quelques jours, le commissariat de la Justice du Comité dissident, avait publié un communiqué déclarant officiellement que l'assassin de l'ex-amiral n'avait pas agi « pour le compte de l'Allemagne ou de l'Italie ».

LA GUERRE

Près de Retchitsa les Allemands gagnent du terrain

Grand Quartier Général du Fuhrer, 27 décembre. — Sur la tête de pont de Nikopol, et au sud-ouest de Dniepropetrovsk, des attaques locales ennemies ont été repoussées.

Dans le secteur de Jitomir, les bolchéviks ont lancé de nouvelles et importantes formations d'infanterie et de chars dans la bataille. Des combats durs et indécis sont en cours.

Au nord-ouest de Retchitsa, notre attaque, en dépit d'une opiniâtre résistance, nous a valu de nouveaux gains de terrain.

Près de Vitebsk, la bataille défensive se poursuit avec une égale violence ; les tentatives de percées de l'ennemi ont encore échoué hier. Quelques pénétrations ont été verrouillées et des pointes soviétiques réduites à néant. Au cours d'une contre-attaque, l'adversaire a perdu 40 chars.

Dans les combats défensifs au sud-ouest de Dniepropetrovsk, le 477e régiment de grenadiers de Berlin Brandebourg commandé par le colonel Naarraus, s'est particulièrement distingué.

COMBATS DE RUES

A ORTONA

Sur le front d'Italie méridionale, l'ennemi s'est borné hier à des assauts isolés et sans succès. Les durs combats de rues se poursuivent encore à Ortona.

Sur la côte dalmate, l'île de Korculla a été nettoyée des bandes communistes qui s'y trouvaient. Nos troupes ont anéanti plus de 500 bandits et se sont emparées de plusieurs canons, ainsi que de nombreuses armes, munitions et de petits véhicules.

A l'issue d'un combat héroïque

LE « SCHARNHORST »

a été coulé en Mer du Nord

Le 26 décembre, une formation d'unités de la marine allemande commandée par le contre-amiral Bey, a attaqué, en mer du Nord, un convoi à destination de l'Union Soviétique et lui a causé, ainsi qu'à ses forces de protection de sérieux dégâts. A l'issue d'un combat héroïque, et de longue durée, contre des forces très supérieures en nombre, le cuirassé « Scharnhorst », commandé par le capitaine de vaisseau Hintz, a coulé après avoir épuisé ses derniers obus.

Jalons chronologiques.
février 1943 : défaite allemande à Stalingrad.
Institution du Service du travail obligatoire.
mai 1943 : création du Conseil National de la Résistance.
août 1943 : troisième anniversaire de la Légion française.

■ **L'original de cette une comprend aussi un feuilleton *« Fleur des Champs »* et un article relatif au *« Cabaret de Paris »* à Périgueux que nous avons supprimés ici pour une meilleure lisibilité. (N.d.l.r.)**

Un automne 1793 tout feu tout flamme : la relation des grands brûlements d'archives qui, il y a 200 ans, illuminèrent les communes de la Dordogne.

En cette fin d'année 1793, le pouvoir se radicalise. Marie-Antoinette est exécutée quelques mois après le roi. L'insurrection qui menace en divers départements est réprimée dans le sang. La guerre est aux frontières. Les Montagnards, au sein de la Convention nationale, ont éliminé les Girondins. Des milliers de personnes périssent sur l'échafaud. Dans les provinces, les représentants en mission, les comités de surveillance et les sociétés populaires encadrent et contrôlent la population. La propagande « révolutionne » les esprits. Voici le tableau connu de ce que l'on appelle la Terreur.

Face à la mort de tant d'hommes, le reste est de peu de poids, mais il est pourtant un aspect et des victimes méconnus de cette terreur. Il s'agit des archives et des témoins écrits de l'Ancien régime, poursuivis, à ce titre, d'une haine terrible. Ce qui faisait dire à Michelet : « *Les parchemins eurent aussi leur tribunal révolutionnaire sous la dénomination de bureau de triage des titres ; tribunal expéditif, terrible dans ses jugements. Une infinité de documents furent frappés d'une qualification meurtrière : titre féodal ; cela dit, c'en était fait.* » Le cas des bibliothèques, différent, mais tout aussi douloureux, mérite d'être traité à part.

De fait, celui qui se penche sur les registres de délibération des conseils municipaux de cette époque rencontre, soigneusement consignés pour preuve de civisme, les procès-verbaux de nombreux brûlements d'archives. Et nous constatons une nouvelle fois la prodigieuse activité politico-administrative des élites de la Révolution. En effet, l'Etat, après la mise à disposition des biens du clergé et la saisie des biens des émigrés, est devenu l'héritier, entre autres, d'une immense masse de papiers pour la gestion desquels tout devait être créé. Très rapidement, un cadre législatif et réglementaire prévoit leur mise sous scellés, surveillance, inventaire et conservation. Mais, à l'époque, personne ne pouvait envisager de tout conserver et le triage fut érigé en principe. Même s'il apparaît hautement contestable à nos yeux, il fut maintes fois repris et consistait à séparer les archives historiques, les archives administratives utiles à la gestion des biens nationaux et des affaires courantes, les archives dites inutiles et, enfin, les papiers dits féodaux, c'est-à-dire condamnés à la destruction. S'agissant de ces derniers, la loi du 24 juin 1792 (après les décrets du 19 juin et du 23 août 1790 abolissant la noblesse héréditaire) prescrivait le brûlement de tous les titres de noblesse existant dans les dépôts publics.

Beaucoup plus grave fut le décret du 17 juillet 1793 qui supprimait sans indemnité toutes redevances seigneuriales entachées de droits féodaux. Son titre VI prévoyait que les « *ci-devant seigneurs, les feudistes, commissaires à terriers, notaires ou tous autres dépositaires de titres constitutifs ou récognitifs, de droits supprimés par le présent décret (...) seront tenus de les déposer dans les trois mois (...) au greffe des municipalités des lieux. Ceux qui seront déposés avant le 10 août prochain seront brûlés ledit jour en présence du conseil de la commune et des citoyens* ». Le chapitre VII énonce que « *ceux qui seront convaincus d'avoir caché, soustrait ou recelé des minutes ou expéditions d'actes qui doivent être brûlées (...) seront condamnés à cinq ans de fer* ». Ce décret, qui causa tant de dommages sera annulé par l'article 3 de la loi du 27 janvier 1794. D'août 93 à janvier 94 nous observons son exécution dans un certain nombre de communes, parfois sur un ton neutre et administratif, le plus souvent avec des accents lyriques censés accompagner et refléter l'enthousiasme populaire. Le contexte philosophique, politique et culturel de l'époque suffit à expliquer un tel acharnement. Comme le dit justement Xavier Charmes : « *Le culte de la Révolution serait celui de la raison, non celui de la tradition et des souvenirs. C'est au droit absolu, non aux conquêtes historiques qu'elle allait deman-*

der l'émancipation des Français, bien plus, de la race humaine tout entière » [1].

A tout cela s'ajoute le souci de créer une situation irréversible. Le premier projet de la Convention prévoyait d'ailleurs la centralisation de toutes les archives provinciales à Paris afin qu'elles soient plus aisément anéanties si le besoin s'en faisait sentir.

Et puis ces titres féodaux sont chargés de peur, de haine, et si on ne les craint plus vraiment, on aimerait supprimer jusqu'à leur souvenir. Pour reprendre une nouvelle fois Xavier Charmes : *« Nous reprochons aux révolutionnaires d'avoir fait disparaître trop de documents quand eux mêmes tremblaient de n'en avoir pas assez brûlé »* [2].

Manuscrit du XIIe siècle de l'abbaye de Cadouin arraché aux flammes à la Révolution.
A.D. 24, Mss 168. Photo A.D. 24.

Le décret de juillet fixait un calendrier pour ces brûlements. Le 10 août, première échéance retenue, est une date forte puisqu'elle correspond au premier anniversaire du renversement de la monarchie, c'est-à-dire de la commune insurrectionnelle de Paris et de la prise des Tuileries. C'est aussi à cette date qu'est fêtée, au cours d'une cérémonie grandiose, à Paris, la Constitution de 1793. Les premiers brûlements en Dordogne ont lieu le 10 août à Brantôme [3], Cadouin [4], à Saint-Sulpice-de-Roumagnac et à Salignac [5]. Les luttes fratricides qui agitent la classe politique transparaissent dans le procès-verbal de Saint-Sulpice-de-Roumagnac : *« Tous, animés des sentiments des vrais républicains, avons juré d'exterminer tous les tyrans et de n'invoquer le repos qu'après la destruction des fédéralistes, girondins, Brissotins et autres cliques »* [6]. Dans les communes, chaque procureur veille à ce que les décrets soient appliqués. Par un arrêté du 30 octobre 1793, le département enjoint tous les directoires de district de nommer des commissaires chargés, à leur tour, de vérifier la bonne exécution des décrets par les municipalités. L'encadrement réglementaire et politique rend le processus inéluctable. Une deuxième grande série d'incendies a lieu à l'issue du délai fixé. Le 10 novembre, les citoyens s'assemblent autour des bûchers à Chassaignes [7], Montagrier [8], Négrondes [9], Périgueux [10], Quinsac [11], Razac-de-Saussignac [12]. Les procès-verbaux plus ou moins précis que nous ont laissé les rédacteurs donnent parfois un éclairage sur la façon dont s'est effectué le dépôt des titres, ainsi que sur leur nature. A Pazayac [13], le 23 brumaire (13 novembre), le commissaire, nommé pour le brûlement des titres, demande à la municipalité *« de se transporter à la maison de la citoyenne Saint-Chamans pour fouiller et enlever tous les titres féodaux et généalogiques de la dite maison pour être procédé sous deux fois vingt quatre heures au brûlement diceux en place publique »*. A Montagrier, le 13 brumaire (3 novembre), deux commissaires au triage sont envoyés dans la maison du sieur Gaultier, décédé, dont le fils, infirme et éloigné ne peut faire lui-même le triage, à l'effet de les ramener à la municipalité s'il s'en trouvait. Les cas de « perquisition » complètent le processus de dépôt volontaire. A Quinsac, le 10 novembre, le citoyen Dufraisse, homme d'affaire de Marie d'Abzac Saint-Viance remet *« une grande quantité de papiers et parchemins »* [14]. A Razac-de-Saussignac, le même jour, le citoyen Quentin, fermier du marquis de Pons, occupant le château, comparaît sur ordre de la municipalité pour déposer les titres dont il serait le dépositaire, à savoir : *« les titres féodaux ou honorifiques consistent en plusieurs volumes. Il remet aussi les cahiers arpentement qui concernent la terre de Saussignac, Puichagut et Saint-Maurice. Il sera fait un triage des arpentements (...)* [15]. Pressé de questions pour savoir s'il avait connaissance de détournement de titres, il répond *« qu'il était de sa connaissance que la citoyenne épouse Pons dans l'avant dernier voyage qu'elle fit ici en l'année (blanc) en emporta certaines*

1 - Charmes (Xavier). *Le Comité des travaux historiques et scientifiques.* Paris, 1886, t. 1, p. 90.

2 - Charmes (Xavier). Op. cit., p. 96.

3 - Labroue (Henri). *L'esprit public en Dordogne pendant la révolution.* Paris, 1911, p. 94.

4 - Sigala (Jean). *Cadouin en Périgord.* Bordeaux, 1950, p. 137.

5 - Ce jour là, dans un climat quasi insurrectionnel, des citoyens exigent de la municipalité l'application de la loi et, bravant son autorité, forcent les portes du château pour y saisir les papiers. Ils réquisitionnent ensuite les papiers du presbytère et du notaire. Le tout est brûlé, sans triage, le jour même. Le registre des délibérations a disparu. Il reste une transcription du passage qui nous intéresse dans l'ouvrage de Paul Villatte. *Histoire de Salignac.* T. 4, Brive, 1934, p. 83.

6 - Labroue (Henri), op. cit., p. 85.

7 - Dcm (Délibérations du conseil municipal) Chassaignes. A.D. 24, E-dépôt 383.

8 - Dcm Montagrier. A.D. 24, E-dépôt 938.

9 - Dcm Négrondes. A.D. 24, E-dépôt 1005.

10 - Brugière. *L'ancien et le nouveau Périgord.* XIXe siècle. A.D. 24, 1 Mi 418, folio 590.

11 - Dcm Quinsac. A.D. 24, E-dépôt 1123.

12 - Dcm Razac-de-Saussignac. A.D. 24, E-dépôt 1132.

13 - Dcm Pazayac. A.D. 24, E-dépôt 1050.

14 - Dcm Quinsac. A.D. 24, E-dépôt 1123.

15 - Dcm Razac-de-Saussignac. A.D. 24, E-dépôt 1132.

quantités sans savoir le nombre, leur genre ni teneur ; que le citoyen Poirier commis du citoyen Ramuzat intendant du citoyen Pons était aussi venu en juillet 1789 et en avait aussi emporté au nom du dit Pons (...). » Ces mesures précoces de sauvegarde en disent long sur la perception des événements par les uns ou les autres. Nous pouvons citer aussi le cas des archives des Caumont au château de La Force dont le détournement fait l'objet d'une action en justice devant le tribunal du district de Bergerac. Le 4 août 1794, cinq barriques pleines de titres féodaux sont découvertes dans une des caves du château. Les coupables, recherchés parmi les régisseurs et fermiers successifs, restent, faute de preuve, introuvables. Le procureur fondé de Caumont, Jean Lugan, notaire natif de Lauzerte, est incarcéré. Il ressort de l'enquête que, vers 1789-1790, un régisseur avait fait nuitamment partir 25 sacs d'archives par le port de Riandolle sur la Dordogne. La raison invoquée était leur protection contre des dégradations qui pouvaient survenir suite à des attroupements « *comme il s'en faisait beaucoup dans le temps* ». Ces sacs, revenus 6 mois plus tard, avaient alors peut-être fait l'objet d'une mise à l'abri dans la cave [16].

Les offices des notaires furent particulièrement surveillés et expurgés. La veuve du notaire Soulier, à Chancelade, porte des titres qui sont brûlés le 8 novembre [17]. Il en va de même pour Durand à Montazeau le 23 octobre [18], pour Mandavy à Montagrier le 3 novembre [19], pour Versaveau à Négrondes [20], pour Meyre et Grafeille à Saint-Cyprien [21].

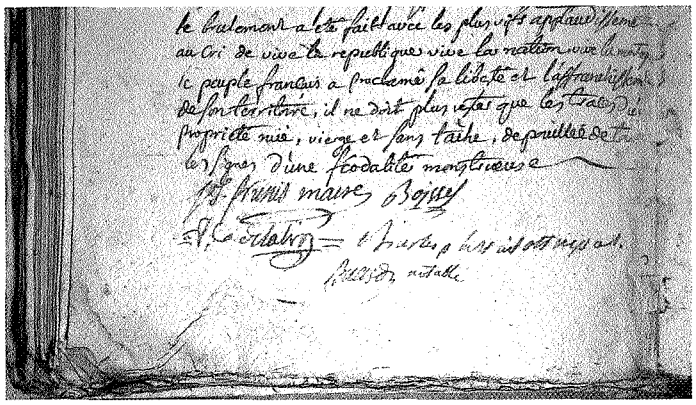

Extrait du procès-verbal du brûlement des archives de Saint-Cyprien, rédigé et signé par Prunis. 27 brumaire an 2. *A.D. 24, E-dépôt 1256. Photo A.D. 24.*

A Sarlat, le 10 frimaire (30 novembre), le procureur de la commune demande que « *les lettres de prêtrise du citoyen Villatte, et celles de tonsure et des quatre moindre du citoyen Mespecto (?) soient aussi portées dans les flammes* » [22]. Ce qui sera fait le jour même place de l'Endrevie.

Le 17 novembre, la municipalité de Saint-Cyprien détaille les archives brûlées : « *Les titres féodaux du ci-devant prieuré et chapitre de Saint-Cyprien, de la maison de Fages, La Batut, Lavergne Marqueyssac, La Caraulie de Manaurie, (illisible), Laborie du Pourteil, Lavergne médecin* » [23].

Le cas de Chancelade, pour lequel nous possédons quelques détails, nous permet de mieux cerner le déroulement de ces opérations de tri et leurs limites. Lorsque, le 24 septembre et le 7 octobre, le sieur Lamy, commissaire nommé par le district, vient procéder au triage des titres de rentes de Chancelade [24], les archives de l'abbaye n'ont pas encore été transportées au chef-lieu du district comme le prévoyait le décret du 30 juillet 1791. Nous savons, par l'inventaire qui en avait été dressé en décembre 1790 [25], qu'elles se composaient de 14 livres terriers et d'arpentements ; d'un cartulaire dont l'intérêt historique fut maintes fois souligné ; de 204 sacs contenant des baux à cens, des reconnaissances, des procédures ; d'un coffre contenant les papiers concernant le régime spirituel des chanoines ; de plusieurs livres de rentes. Le 3 octobre, Bonheur, secrétaire des archives du département, écrit au procureur général du département. Il vient d'être instruit, par Lamy, des tâches confiées aux commissaires préposés au triage des titres dans les divers dépôts appartenant à l'Etat, alors même que les archivistes du département, Prunis (en voyage) et Brugière (surchargé de travail), n'ont pas été tenus au courant. Et il s'inquiète des conséquences néfastes à l'intérêt public que pourraient avoir ces opérations si elles étaient mal conduites. Dans la réponse du 13 octobre qui lui est faite, on suggère de proposer la suspension des opérations de tri dans l'attente du retour de Prunis [26]. Le 26 octobre pourtant, le procureur général du département lit, en séance, une lettre de Prunis qui annonce qu'il a fait le triage de tous les titres féodaux et qui prie l'administration de l'instruire du jour du brûlement [27]. Le 3 novembre enfin : « *Il a été procédé au brûlement de tous les titres censuels féodaux trouvés dans les archives de la communauté de Chancelade. Ils portaient assences, reconnaissances, sacs de procès de Lisle, Bussac, Biras, Mensignac, La Chapelle-Gonaguet, Merlande, Chancelade, Marsac, Coursac, Montrem, Razac, Anesse, Beaulieu, Saint-Vincent, Cubjac, Blis et Born, Brassac, Saint-Apre, Montagrier et autres, lesquels sont au nombre de 4000 environ* » [28].

Si nous mettons en perspective les lois et la protection relative qui devait en découler (les lois de 1791 et 1792, jamais annulées, pré-

16 - A.D. 24, 15 L 38.

17 - Dcm Chancelade. A.D. 24, E-dépôt 342.

18 - Dcm Montazeau. A.D. 24, E-dépôt 944.

19 - Dcm Montagrier. A.D. 24, E-dépôt 938.

20 - Dcm Négrondes. A.D. 24, E-dépôt 1005.

21 - Dcm Saint-Cyprien. A.D. 24, E-dépôt 1256.

22 - Dcm Sarlat. A.D. 24, 1 Mi 489.

23 - Dcm Saint-Cyprien. A.D. 24, E-dépôt 1256.

24 - A.D. 24, Q 928.

25 - A.D. 24, Q 928.

26 - A.D. 24, 1 L 444.

27 - A.D. 24, 1 L 153, séance du 26 octobre 93.

28 - Dcm Chancelade. A.D. 24, E-dépôt 342.

voyaient la conservation des chartes anciennes, des cartulaires et autres « monuments historiques »), les inventaires de l'époque et la pauvreté relative des archives actuelles, force est de constater qu'il y eut des détournements volontaires ou des brûlements qui, dans le « feu de l'action », n'ont pas respecté le cadre fixé par la loi.

Il est sans doute temps de s'attarder un peu sur le personnage bien connu qu'est Joseph Prunis. Erudit chanceladais, très vite ouvert aux idées nouvelles, franc-maçon, il est nommé prieur royal de Saint-Cyprien en 1782. Il est ensuite député suppléant du clergé aux Etats-généraux et exerce diverses fonctions politiques et administratives (maire, administrateur du département, sous-préfet de Bergerac, député). Historiographe du Périgord et Censeur royal (en 1781) sous l'ancien régime, il devient commissaire général aux archives du département et historiographe du peuple car « (...) *Il est digne d'un peuple libre d'avoir enfin des historiens qui lui soient particulièrement consacrés pour célébrer ses vertus et sa victoire sur la tyrannie qui l'avait asservi. (...) Il (Prunis) continuera ses recherches (...) pour alimenter de plus en plus le génie républicain et graver en traits ineffaçables dans les jeunes cœurs l'horreur des rois et de la tyrannie* » [29]. L'archiviste du département, qui prête le serment de haine contre la royauté, dut sa longévité politique au zèle avec lequel il appliqua les lois ou, mieux, les précéda, même s'il fut davantage un humaniste teinté d'idélisme qu'un extrémiste. Zèle en effet, car, le 30 octobre 1793 est lu en séance du conseil général d'administration du département son rapport dans lequel il propose la suppression des arpentements, préservés par le décret du 17 juillet : « *Convaincu que le règne républicain doit effacer jusqu'aux derniers vestiges de la servitude féodale, que les plans et arpentages en sont des documents atroces qui outragent la liberté, et inutiles d'ailleurs pour les propriétés territoriales* » ; et arguant que « *Ma propriété doit être aussi libre que ma personne* ». En cas de litige : « *Que chaque citoyen appelle son voisin, qu'ils se transportent tous deux devant le juge de paix du canton, qu'ils plantent en sa présence des bornes pour la division et la sûreté de leurs fonds* » [30]. Les dénigrements ou les réhabilitations qui accompagnent son souvenir marquent bien les paradoxes d'un homme qui resta un homme d'action et un homme public quand bien même la vie politique se radicalisait à l'extrême.

Le 10 novembre fut la date choisie pour le brûlement des archives à Périgueux, qui eut lieu place de la Pelouse, c'est-à-dire la place Montaigne actuelle. Nous n'avons aucun relevé sur la provenance de ce qui fut consumé. Provenaient-elles du district, du département ? Il ne semble pas toutefois que les archives de la ville de Périgueux aient eu à en souffrir. Le discours prononcé par Prunis à cette occasion nous renseigne sur la quantité de documents, et reste un modèle du genre, dans lequel transparaît la personnalité paradoxale de Prunis : « (...) *Les titres féodaux qui ont été déposés au bureau des archives du département, ces titres que nous allons livrer aux flammes sont au nombre de trente mille. Du milieu de ces vastes débris, je crois entendre la voix de l'humanité souffrante, les cris plaintifs d'un peuple malheureux, secouant ses chaînes, ne pouvant les rompre. Lève toi, ô peuple infortuné, vers la statue de la liberté placée sur la Montagne pour les jours de ta gloire et de ton indépendance. Reprends ta dignité originelle. Que le signe d'Anathème imprimé sur ton front soit à jamais effacé. Trente mille monuments de ta servitude arrachés aux mains avides de tes oppresseurs sont autant de victoires remportées, autant de trophées immolés aux mânes de tes aïeux. L'amour de l'antiquité aurait peut-être fait des vœux en faveur de ces livres écrits avec tant de soin sur le plus beau vélin ; de ces recueils qu'on n'ouvre qu'avec respect, parce qu'on croit y voir l'empreinte de la figure des temps : l'histoire aurait voulu en détacher les notes qui servent à caractériser les usages anciens, les mœurs antiques, mais la plume de la féodalité en a dirigé presque tous les traits, ils doivent brûler en holocauste sur l'autel de la Liberté. Citoyens, le peuple fier de sa dignité a brisé le sceptre des tyrans qui l'avaient asservi, il a proclamé ses droits et l'affanchissement de son territoire, il ne doit plus exister que les traces d'une propriété nue, vierge et sans tâche, dépouillée de tous les signes d'une féodalité monstrueuse. (...)* » Au-devant du bûcher était placée une pique surmontée du bonnet de la liberté, soutenant une cartouche avec l'inscription suivante : « *titres fastueux, orgueilleuses prétentions, on vous rend, en ce jour, à vos principes élémentaires ; vous ne fûtes jamais qu'un éclat, qu'une vaine fumée ; et le feu qui vous consume nous éclaire* » [31]. Ces fêtes d'un genre nouveau qui jaillissent de tous côtés associent déchristianisation, célébrations des martyrs de la liberté (Marat, Le Peletier), prise de la ville de Toulon, culte de la Raison et mélangent très théâtralement des éléments tirés de la culture populaire à une nouvelle symbolique, qui se veut

29 - A.D. 24, 1 L 166, séance du 18 septembre 94.

30 - A.D. 24, 1 L 153, séance du 30 octobre 93.

31 - Brugière. *L'ancien et le nouveau Périgord.* XIXe siècle. A.D. 24, 1 Mi 418, folio 590.

édifiante. Dans l'exaltation des temps nouveaux, et dans la tradition du carnaval, on brûle beaucoup, et pas seulement les archives. Citons, pour l'anecdote, la tentative de brûlement des effigies du roi et de la reine, le 4 novembre 1792 à Brantôme [32]. Ou le brûlement de châteaux en miniature : à Périgueux le 8 juin 1794 [33] ou à Thiviers, le 18 ou 19 juin 1794 [34]. Et enfin celui d'un mannequin représentant Robespierre à Sarlat, le 27 juillet 1794 [5]. Nous citerons, comme exemple de fête remarquable, celle qui eut lieu à Issigeac le 27 octobre, à laquelle s'associa la municipalité de Monmarvès : « *(...) Les titres et papiers féodaux étaient disposés au devant de la maison commune où chacun qui passait les foulait d'un pied superbe avec indignation. Un faisceau d'outils de labourage et de culture était à côté couvert de lauriers. A l'un des bouts il était une autre pique où était attachée la déclaration des droits de l'homme. Une charrette ordinaire attelée de bœufs couronnée de laurier était le char qui devait porter les antiques marques de notre servitude. Le tas informe de papiers fut mis sur le char rustique avec mépris, un républicain debout sur le monceau tenait une girouette renversée et chantait une chanson bouvière. Chacun des vieillards les plus recommandables par son patriotisme fut chargé d'une pièce du faisceau d'outils agricoles et tous paraissaient manier avec respect ces pièces respectables qui nous procurent les véritables biens. La Société populaire et un gros détachement de la garde nationale se rendirent à quatre heures à la maison commune pour inviter la municipalité de se rendre à la place où est l'arbre de la liberté pour que le drapeau rouge s'inclina devant ce signe auguste. Cette marche faite on se rendit de nouveau à la maison commune où l'on mit sur le char ce drapeau odieux qui venait de tomber devant le signe de la liberté. Il en fut de même de l'ancien drapeau de la garde nationale attendu qu'il avait des fleurs de lys et autres marques de royauté. Il avait été dressée une pyramide où on avait pratiqué divers gradins où furent déposés les papiers. La lecture de la loi fut faite ; des discours analogues furent ajoutés. Le tout fut reçu avec les applaudissements les plus vifs et les plus prolongés. Enfin le feu s'alluma. La flamme excitée par un grand vent dévora ce monument de fraude, de concussion et de despotisme. Des cris mille fois répétés de vive la république, la liberté, l'égalité et d'extinction de la féodalité se firent entendre. Un orage des plus violents vint finir la fête. Les éclairs les plus vifs semblaient vouloir joindre les feux du ciel à ceux de la terre pour consommer ces papiers odieux et le bruit des coups multipliés du tonnerre semblaient porter plus loin les accents de joie de tous les spectateurs* » [36]. Une fête non moins remarquable eut lieu le 19 janvier 1794 au Fleix, en présence du représentant du peuple Garreau, à l'occasion de la prise de Toulon [37]. A Saint-Cyprien, dont le maire est Joseph Prunis, une fête est donnée le 9 janvier 1794 : « (...) *La reprise de Toulon sur les fiers satellites des tyrans devrait les faire frémir et électriser les âmes libres et républicaines d'un saint enthousiasme (...)* » Le plan du cortège en est le suivant : « *Un détachement de la garde nationale, à la suite du détachement le bataillon des jeunes enfants l'espoir de la patrie, huit jeunes filles chantant des hymnes patriotiques, les pères et mères des défenseurs de la patrie, quatre jeunes filles brûlant de l'encens en l'honneur de la liberté ayant des couronnes de chêne, le bataillon des vétérans, un groupe de citoyennes, une charrette attelée de bœufs avec tous les instruments de labourage et d'agriculture (...) les autorités constituées, officiers municipaux, conseil général de la commune, juge de paix, assesseurs, Société populaire, spectateurs, le tout suivi d'un âne traînant dans la boue des parchemins féodaux, fleurs de lys, girouettes (...) Allant à*

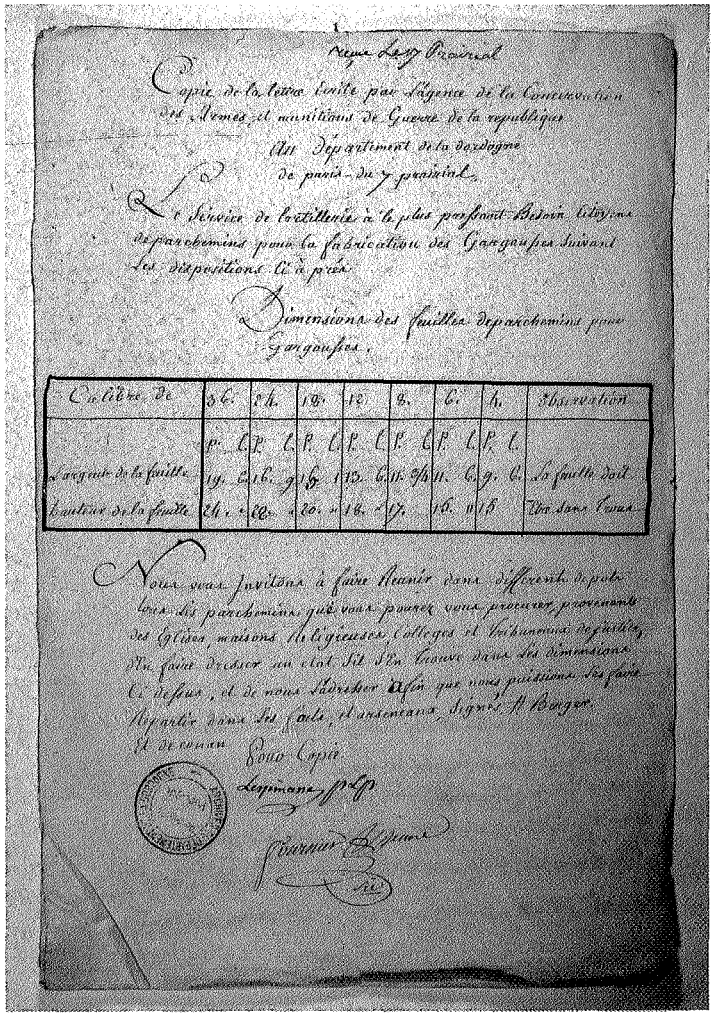

Copie de la lettre écrite par l'Agence de la Commission des Armes et munitions de Guerre de la république au Département de la Dordogne du quatre pluviôse an 2 de la République

Le Service de l'artillerie a le plus pressant besoin d'une quantité de parchemins pour la fabrication des Gargousses suivant les dispositions ci-après.

Dimensions des feuilles de parchemins pour gargousses.

Calibre de	8 L.	4 L.	12	12	6	6	4	Observation
	P. C.	P. C.	P. C.	P. C.	P. C.	P. C.	P. C.	
Largeur de la feuille	19. 6	16. 9	16.	15. 6	11. 9	11. 6	9. 6	La feuille doit
Hauteur de la feuille	24. »	20. »	20. »	16. »	17.	16. »	13	être dans l'une

Nous vous invitons à faire réunir dans différents dépôts les parchemins que vous pouvez vous procurer provenant des Eglises, maisons de bienfaisance, colleges et bibliothèques. Nous faire dresser un état fidèle des dimensions ci-dessus, et de nous l'adresser afin que nous puissions les faire répartir dans les forges d'artillerie. Signé R. Bergon.

Et de suite. Pour Copie

Lespinasse

Pour [illegible]

Récupération de parchemins pour la fabrication de cartouches. An 2.
A.D. 24, 3 L 74. Photo A.D. 24.

32 - Labroue (Henri). Op. cit., p. 196.

33 - Duverger (Michel). *Fêtes et cérémonies révolutionnaires à Périgueux. 1790-1799.* Suppl. S.H.A.P., 1989, p. 69.

34 - Labroue (Henri). op. cit., p. 104.

35 - Labroue (Henri). op. cit., p. 142.

36 - Dcm Issigeac. A.D. 24, E-dépôt 740.

37 - Dcm Le Fleix. A.D. 24, E-dépôt 664.

l'arbre de la liberté on chantera des hymnes républicains devant la statue qui y sera placée au haut de la Montagne dressée à cet effet. De là on ira au pré de Fages assister à un feu de joie pour la prise de Toulon et le succès de nos armes contre les despotes coalisés. Puis on reviendra dans le même ordre à l'arbre de la liberté. Arrête aussi que le drapeau tricolore sera arboré au haut du clocher et remplacera la croix qui s'y trouve et qui sera enlevée » [38].

Les malheurs des parchemins ne s'arrêteront pas là puisque, parallèlement, ils serviront de matière première pour l'artillerie (entre autres pour la fabrication des cartouches). Le décret du 5 janvier 1793 ordonne le tri des archives pour la fourniture de papier à l'artillerie. Prunis est nommé pour effectuer cette recherche [39]. Le 24 octobre 1794, les administrateurs du district de Périgueux font l'envoi de 5 231 feuilles de titres papiers parchemins au commissaire des armes et poudres de La Rochelle [40]. L'apaisement ne viendra qu'avec la loi du 5 brumaire an 5 (26 octobre 1796), que l'on peut considérer comme la loi de création des archives départementales. Elle ordonne la réunion, de préférence dans les mêmes édifices que ceux qui servent à l'administration du département, dans les chefs-lieux de département donc, de tous les titres et papiers appartenant à la République.

Nous citons enfin ci-après, pour mémoire, les communes concernées par des brûlements d'archives qui n'ont pas été citées dans l'article : Le Bugue [41], Montignac [42], Saint-Astier [43], Saint-Germain-du-Salembre [44], Saint-Georges-de-Montclard [45], Saint-Martial d'Artenset [46], Saint-Médard-de-Mussidan [47].

La volonté initiale des législateurs pour définir une politique de gestion et de conservation des archives fut rapidement altérée par les combats et les excès idéologiques du temps. Et les brûlements de parchemins, d'abord catalyseurs de la haine contre l'Ancien régime, furent rapidement exploités dans le cadre du programme d'éducation culturelle et morale en cours.

Bernard REVIRIEGO

38 - Dcm Saint-Cyprien. A.D. 24, E-dépôt 1256.

39 - A.D. 24, 1 L 161, séance du 8 février 93.

40 - A.D. 24, Q 913.

41 - Dcm Le Bugue. A.D. 24, E-dépôt 219, p. 133, 134 et 138.

42 - A.D. 24, 5 L 82. Déclarations du citoyen Rabanide en date du 2 frimaire an 2.

43 - Dcm Saint-Astier. A.D. 24, E-dépôt 1202, p. 40 et 52.

44 - Dcm Saint-Germain-du-Salembre. A.D. 24, E-dépôt 1347, p. 46.

45 - Dcm Saint-Georges-de-Montclard. Séance du 4 frimaire an 2. A.D. 24, E-dépôt 1332.

46 - Dcm Saint-Martial-d'Artenset. A.D. 24, 1 Mi 476, séance du 30 brumaire an 2.

47 - A.D. 24, 1 L 585. Déclaration de la citoyenne Lubersac en date du 29 floréal an 7.

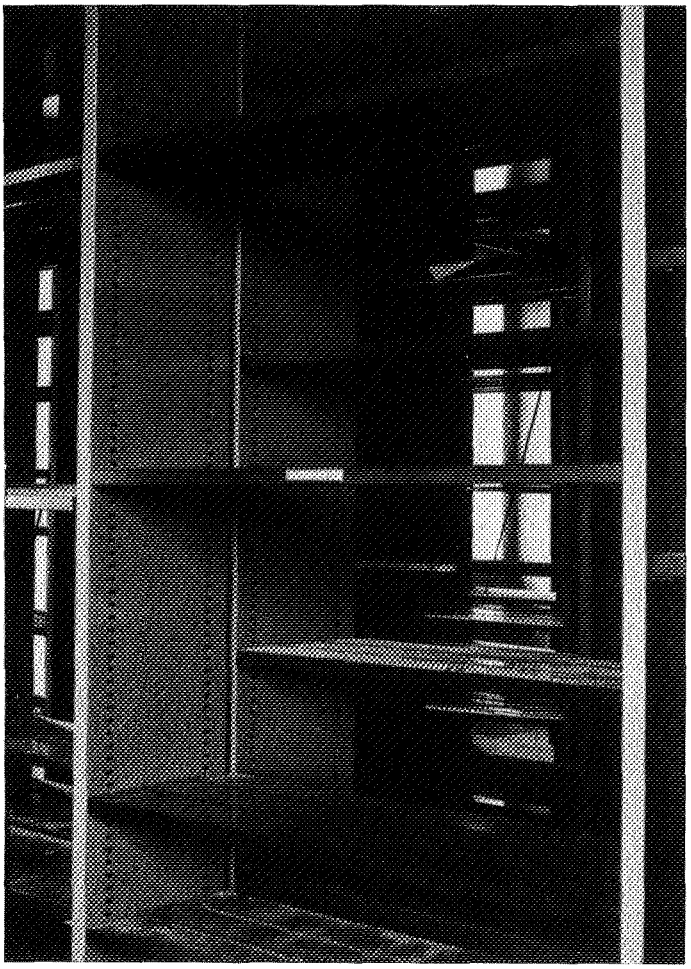

Amnésie...
Photo Thierry Boisvert.

La Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir.

Cette Société fut fondée en 1972, sous le nom de Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, pour « la recherche et la sauvegarde des vestiges du passé dans l'arrondissement de Sarlat ». Se succédèrent à la présidence le général Beaurpère et M. de Ségogne, secondés par Roger Delmas, érudit sarladais. Les premières années, la vie de la Société s'organisa autour de la création et de l'aménagement d'un musée, dans l'ancienne église des Récollets, devenue par la suite chapelle des Pénitents blancs de Sarlat. Les collections qui y sont exposées sont, pour beaucoup, des objets confiés par des particuliers ou des collectivités locales, avec, comme dominante, les arts sacrés.

En 1980, Bernard du Rousset succéda à M. de Ségogne, décédé fin 1979. Roger Delmas lui proposa la création d'un bulletin dont le premier numéro parut au deuxième trimestre 1980. Ce bulletin n'a cessé de paraître depuis cette date, à raison d'un numéro par trimestre.

La vocation de ce bulletin est de publier toutes études inédites ayant pour cadre l'arrondissement de Sarlat. En fait, la plupart de ces études sont d'ordre historique. Les auteurs trouvent leurs sources principales aux Archives départementales. Les Archives de la Dordogne possèdent une collection complète des numéros du bulletin depuis sa création.

En 1992, une convention fut signée entre la Société et la Municipalité de Sarlat. Cette dernière prenait en charge le fonctionnement du musée des Pénitents blancs, sous la direction de Mme Bénéjeam, conservateur des musées de Sarlat. Cette convention associait la ville et la Société pour la gestion et le développement scientifique du musée.

Cette association se concrétise dans certaines rubriques du bulletin consacrées *à l'art et aux musées de Sarlat.* Par exemple, de début 1992 au 2e trimestre 1993, plusieurs études se sont appliquées aux projets muséographiques : Histoire de l'Art et Patrimoine, création de l'association « animation et promotion des musées de Sarlat ». Les œuvres des sculpteurs Tournié au musée des Pénitents blancs, le projet culturel du musée de Sarlat et du Périgord Noir présenté par Mireille Bénéjeam.

■ **Chapelle-musée des Pénitents blancs à Sarlat.** *Photo Francis Guichard.*

En 1993, une commission « sites et environnement » a été créée, qui a entrepris certaines études s'appliquant aux *sites et monuments.* Dans cette rubrique s'inscrivent : les chapelles et le mobilier des Pénitents bleus (Jean-Maurice Lefort), une gravure pariétale à Prats de Carlux (Michelle Bouyssonie), les cimetières périgourdins (François Le Nail).

Dans la même période, des études ont été consacrées à *des institutions et au milieu socio-économique :* étude consacrée à la seigneurie des Berbiguières au XVIIe siècle, faisant suite à une étude de la même seigneurie aux XVe et XVIe siècles, documents sur un droit seigneurial de boucherie, sur des moulines à fer dans la région des Eyzies au XVe siècle, Instances municipales de Sarlat, de 1299 à 1789 (Louis-François Gibert), Les protestants de Villefranche-du-Périgord (Françoise Auricoste), Mariages et combinaisons matrimoniales dans la noblesse périgourdine au XVIIIe siècle (Olivier Royon).

D'autres études ont porté sur des événements ou des périodes : Une chronique du Bugue entre 1720 et 1764 avec l'archiprêtre Jean Durand de Ramefort (Jacqueline et Claude Lacombe), Le procès des chauves-souris de la grotte du Roc à Vézac (Francis Guichard).

Enfin ont été étudiés des personnages du Sarladais : des prêtres de l'époque révolutionnaire : le père François Agrafel, Antoine Delpy, guillotiné à Périgueux en 1794 (Robert Bouet), Guillaume Delfaud et sa famille, à l'occasion du bicentenaire de sa mort (L. F. Gibert), Jean-Baptiste Taillefer, frère du conventionnel (Sapin-Lignières), Joseph Joubert et le Sarladais (Roger Nouvel).

En octobre 1993, la Société compte environ 350 adhérents. Son bureau est ainsi composé :
Président : Gérard de Chaunac-Lanzac,
Vice-président chargé de la publication : Louis-François Gibert,
Secrétaire générale : Thérèse Bersoux,
Secrétaire adjointe : Françoise de Molènes-Demangeot,
Trésorière : Denyse de Blanchaud,
Trésorier adjoint : François Le Nail.
Siège social : Mairie de Sarlat.

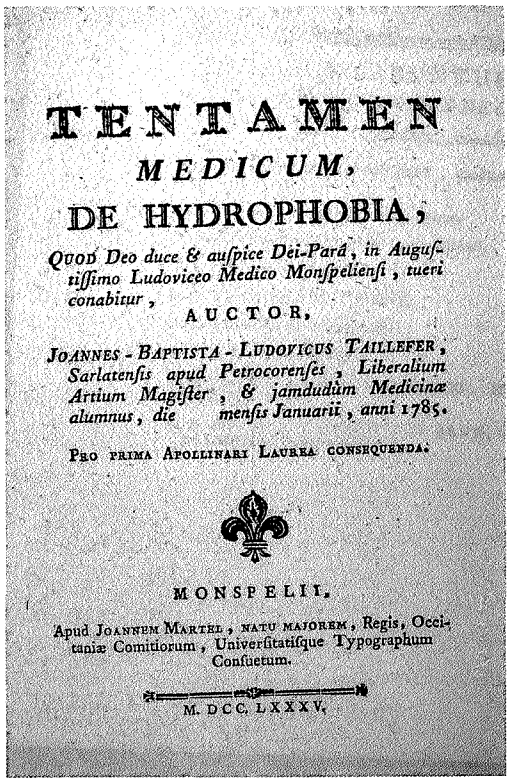
TENTAMEN
MEDICUM,
DE HYDROPHOBIA,
QUOD Deo duce & auspice Dei-Pará, in Augustissimo Ludoviceo Medico Monspeliensi, tueri conabitur,
AUCTOR,
JOANNES-BAPTISTA-LUDOVICUS TAILLEFER, Sarlatensis apud Petrocorenses, Liberalium Artium Magister, & jamdudùm Medicinæ alumnus, die mensis Januarii, anni 1785.
PRO PRIMA APOLLINARI LAUREA CONSEQUENDA.
MONSPELII,
Apud JOANNEM MARTEL, NATU MAJOREM, Regis, Occitaniæ Comitiorum, Universitatisque Typographum Consuetum.
M. DCC. LXXXV.

Jean-Baptiste Taillefer. Essai sur la rage, édité à Montpellier en 1785.
Photo A.D. 24.

Adresse : B.P. 114 24200 Sarlat.
Cotisation minimale pour 1994 : 25 F + abonnement 145 F = 170 F.

Louis-François GIBERT

FORUM

Cette rubrique vous concerne. Utilisez la pour exprimer vos idées, réactions, suggestions. Outil de communication, elle doit être un intermédiaire supplémentaire entre les lecteurs et les Archives, un moyen d'échange et de recherche à votre service.

• Je recherche le registre des délibérations du conseil général de la commune de Salignac du 7 décembre 1790 au 20 brumaire an IV (12 novembre 1795), registre de 444 pages, 20 × 32 cm, relié parchemin, coté et paraphé, écrit par le secrétaire-greffier Cessac. Vers 1930-1933, il était détenu par Mme Veuve Sarlat, à Sarlat, belle-fille du poète sarladais Ludovic Sarlat. Sa trace est perdue depuis cette époque. Ecrire à Claude Lacombe - Le Bourg - 24590 Archignac. Tél. 53.28.92.26

• Je cherche des informations sur les mentions « d'âne rouge » conservées dans les traditions populaires. Cet avatar démoniaque, qui apparaissait à ceux qui avait commerce avec le diable, se rencontre dans certaines régions françaises. Son origine se trouverait peut-être dans certains cultes orientaux. Ecrire à Monsieur Jean-Pierre Anneron - 19, rue des Belles Filles - 91580 Etrechy.

Sur les traces des pèlerins.

Parmi les documents nouvellement intégrés dans les fonds des Archives départementales de la Dordogne figure un dossier de pèlerins [1]. La rareté de ce type de document, la relative richesse de celui-ci et l'exemplarité du cas en font un témoin précieux [2].

Les certificats de santé, d'hébergement, de visite d'église et de confession ; les laissez-passer ; les images pieuses et miraculeuses ; les indulgences nous permettent de percevoir, à défaut de comprendre, un cas précis, celui d'Etienne Boret, natif de Soumensac dans le Lot-et-Garonne (à la limite sud-ouest du département de la Dordogne). Il est représentatif de ces pèlerins qui accomplissaient de grands cycles de pèlerinage dont la destination finale pouvait être Saint-Jacques-de-Compostelle ou Rome, parfois les deux.

Certificat de pèlerinage délivré à Etienne Boret *« allant à Rome »*. Saint-Jacques-de-Compostelle, le 28 juillet 1749.
A.D. 24, J 2041-17. Photo A.D. 24.

Etienne Boret a 23 ans lorsque lui est délivré, à Saint-Jacques, le 28 juillet 1749, la « Compostelle » qui mentionne qu'il se dirige vers Rome où il arrive en 1750, en pleine année jubilaire, après un détour par Rimini.

Reprenant son bâton de pèlerin il visite, le 26 avril 1753, l'abbaye du Mont-Saint-Michel et donne 12 sols pour une messe. Nous le retrouvons peu après une seconde fois, à Rome, où un laissez-passer, délivré le 8 septembre 1754 par l'ambassadeur de la république de Venise, nous apprend qu'il voyage, chose rare, avec son épouse. Un certificat sanitaire du 14 septembre le déclarant indemne de maladie et surtout de la peste, nous renseigne sur son âge, sa taille et la couleur de ses cheveux. Le 24 mars 1755 il s'en revient par Milan où il ne manque pas de faire ses dévotions, et arrive à La Daurade (Toulouse), le 22 mai 1755.

En 1761, il cède une nouvelle fois à l'appel de Saint-Jacques *« pour accomplir un vœu, s'en retournant en France par la route de Bayonne »* comme nous l'apprend le laissez-passer de 40 jours qui lui est fourni par l'ambassadeur de France à Madrid, le 17 décembre. La veille, il trouve hébergement à l'hôpital Saint-Louis de Madrid. Long détour qu'il allonge encore en rentrant par Zaragosse et Pampelune, en février 1762. Peut-être est-ce à l'aller ou bien au retour d'un autre pèlerinage à Saint-Jacques, qu'il délaisse le « camino francès » passant par Logrono, Burgos et Leon pour aller visiter les reliques très célèbres alors, de la Sainte-Croix à Oviedo et la vierge miraculeuse de Notre-Dame-de Begona à Bilbao.

Le 2 et 3 avril 1767, il se fait délivrer un certificat d'hébergement dans la paroisse Saint-Seurin à Bordeaux ainsi qu'une attestation de bonne vie et mœurs catholique, qui nous laissent dans l'ignorance de ses intentions : visite à l'église où, selon la légende de Roland, Charlemagne aurait déposé l'olifant de son compagnon ? prélude à un autre départ ?

1 - A.D. 24, J 2041. Ce dossier contient également des pièces concernant deux autres pèlerins originaires de Sainte-Marie de Provence (Jean-Barthelemi Bartholonzi et Etienne Lavanieu) qui voyagèrent ensemble en 1787 de Rome à Angoulême, en passant par Périgueux.

2 - Ce dossier a été sélectionné pour figurer dans l'exposition *« Quarante ans d'accroissement des Archives »* organisée aux Archives nationales de décembre 1993 à mars 1994.

Indulgence plénière accordée à Etienne Boret et à 12 autres personnes nommées par lui. 3 juillet 1769. *A.D. 24, J 2041-28. Photo A.D. 24.*

Enfin, en 1769 — il a 43 ans — il entame un autre cycle vers Rome. Il va se confesser à Notre-Dame-de-Lorette, près d'Ancône, le 22 juin. Le 30 juin, il est déjà à Rome où son pèlerinage lui vaut l'indulgence plénière à l'heure de la mort, ainsi qu'à 12 membres de sa famille. Le 5, allant toujours de l'avant, le légat de l'Electeur du Palatinat lui délivre, pour trois mois, un laissez-passer. Il est le 27 juillet à Bologne et se confesse dans l'église Sainte-Marie. Il en ramène une oraison utilisable contre les tremblements de terre, les éclairs et le tonnerre. De là il remonte sans doute vers le nord pour un mois et rentre en France par Briançon, le 31 août. Les visas de passage successifs égrénés sur son laissez-passer dessinent son trajet et, mieux encore, la longueur de ses étapes. Il passe à Gap le 3 septembre, Sisteron le 5, Manosque le 7, Pertuis le 10, Lambesc le 11, Saint-Rémy le 12, Beaucaire le 13, Nîmes le 16, Montpellier le 18, Pezenas le 20, Béziers le 21, Carcassonne le 25, Castelnaudary le 26 et Toulouse le 29. Il ne manque pas d'aller se recueillir devant les reliques conservées dans la basilique Saint-Sernin. Le 2 octobre, il arrive à Montauban et, après un léger retard, s'en retourne à Agen le 31 octobre, après une absence de plusieurs mois.

Nous n'apprenons rien des motivations profondes et des origines d'Etienne Boret, ni des conditions de route qu'il rencontre, mais nous devinons, ce qui n'est pas une évidence, une personnalité pieuse, attachée à fréquenter le plus grand nombre de sanctuaires de pèlerinage, profondément attirée par les vertus miraculeuses attribuées aux reliques, et prête, pour satisfaire ce désir de les approcher, à se confronter à un cheminement que l'on imagine harassant. A commencer par les tracasseries administratives dont le produit nous permet aujourd'hui de nous délecter par les informations qu'elles contiennent... Cet exemple nous prouve aussi que tous les chemins mènent à Rome, nous le savions, mais aussi à Saint-Jacques, car la notion du temps du pèlerin n'est pas la même que celle du non-pèlerin et sa logique est déterminée par des motivations profondes, multiples,... et impénétrables, comme les chemins qu'il emprunte.

Bernard REVIRIEGO

Le Conservatoire de l'Architecture a exposé aux Archives départementales, du 1er au 23 octobre dernier, une série de réalisations architecturales intitulée « espaces habités ».

Il faut remonter à la fin des années 1980 pour voir germer l'idée du « Conservatoire de l'Architecture » ; cette initiative départementale est originale en France car elle associe trois partenaires dont les missions sont distinctes.

Les **architectes** périgourdins, dont la profession, pourtant essentielle, n'est pas toujours comprise par le grand public : ils veulent réagir, mieux se faire connaître ou reconnaître en présentant leurs œuvres, leurs réalisations, leur production d'aujourd'hui.

Le **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), organisme départemental, dont la vocation est de conseiller, d'informer et d'animer une réflexion sur les thèmes de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement ; il est à l'origine du principe du conservatoire avec quelques architectes.

Le service des **Archives départementales,** qui contribue pour sa part à développer et faire vivre un fonds propre à l'architecture.

La trilogie mémoire - sensibilisation - imagination

Il est d'usage de définir un Conservatoire comme « un établissement où l'on conserve des collections et des traditions artistiques que l'on transmet »... Ce sont donc bien les mêmes objectifs qui président au Conservatoire de l'Architecture, à la différence qu'ils sont enrichis des ambitions respectives de chacun des partenaires : le service des Archives départementales conserve et stimule la mémoire, le CAUE sensibilise le public à l'architecture présente et passée et les architectes transmettent les projets qu'ils imaginent.

La mémoire d'un département, à l'instar de celle d'un homme, doit s'organiser et s'entretenir... Un fonds propre à l'architecture s'est donc institué aux Archives départementales notamment pour que le Conservatoire puisse le nourrir d'images présentes à partir d'expositions annuelles qui pourront elles-mêmes s'enrichir de documents issus de collections antérieures dont il est déjà pourvu...

Le service des Archives départementales compte également sur les manifestations régulières du Conservatoire (expositions, tables rondes, catalogues...) pour que les architectes ou leurs familles prennent conscience de l'opportunité de contribuer à la mémoire architecturale du département en l'approvisionnant de leurs propres archives.

■ **Vue de l'exposition 93.** *Photo A.D. 24.*

La sensibilisation : en toute hypothèse, sensibiliser, c'est apporter des éléments de lecture, de compréhension et de mémoire. Le Conservatoire de l'Architecture s'applique donc, en premier lieu, à organiser, sous l'impulsion du CAUE, avec l'aide du service des Archives départementales, ces expositions annuelles sur des présentations élaborées par les architectes dans le cadre d'un thème retenu ; une table ronde ouverte au public est alors animée lors de cette période pour favoriser échanges et compréhension.

Le CAUE prend enfin en charge la création, l'édition et la diffusion du catalogue donnant acte de l'exposition.

Cette vocation didactique du Conservatoire, destinée à rendre les usagers plus attentifs et plus autonomes dans leurs jugements et leurs choix, s'accompagne d'une tacite et

opportune dynamique professionnelle favorisant la prise de conscience des architectes du poids de leurs œuvres tant dans le paysage que dans la mémoire collective.

L'imagination : qu'est-ce qu'un architecte ?... Est-ce un professionnel qui dessine nos maisons et nos édifices et qui les fait réaliser ? Cette définition fréquente et caricaturale est hélas parfois vérifiée !

L'architecte est, en réalité, le mélange du poète et de l'ingénieur, de l'artiste et de l'entrepreneur, du sociologue et de l'usager... qui met au service de son « maître d'ouvrage » un savoir-faire propre assorti de savoirs. Ce savoir-faire s'exprime lors du « projet d'architecture », moment créatif total où son imagination met en « dessein » les demandes et les attentes pour mieux les servir. Les œuvres et les réalisations présentées lors des expositions du Conservatoire de l'Architecture montrent, à la faveur de leur variété, qu'il n'y a pas une imagination mais des imaginations qui sont toujours le fruit d'une rencontre et d'un parcours entre un maître d'ouvrage, un architecte et un lieu.

Histoire et architecture : patrimoine et modernité

Dans notre département si riche en patrimoine, il pourrait paraître inconvenant d'exposer aux Archives départementales, sanctuaire de la mémoire, des œuvres architecturales, que certains qualifieront de futuristes... Bien connaître le passé pour mieux comprendre le présent, nouer des liens entre les époques, est l'une des perspectives du Conservatoire. Nul ne peut empêcher l'architecture d'être témoin de son époque : ainsi, Claude Nicolas Ledoux, Paul Abadie, Viollet-le-Duc ont été des architectes modernes en leur temps et font encore l'objet de débats quant aux mutations qu'ils ont impliquées dans l'histoire de l'architecture... On se remémorera à cet égard le mot fameux de Charles Garnier, auteur de l'Opéra de Paris, qui répondit à l'empereur qui s'enquérait du style indéfinissable de l'œuvre : *« Mais sire, c'est du Napoléon III »*.

Notre département aussi illustre de son magnifique patrimoine les mutations « modernes » de son histoire : les bastides, villes neuves du moyen-âge ; la renaissance, qui a orné bien des façades ; les restructurations urbaines de l'époque Haussmanniennes etc.

Les expositions du Conservatoire aident donc à décoder les styles en favorisant une lecture historique et démontreront que modernité et harmonie ne sont pas antinomiques.

« Architecture d'Aujourd'hui, Patrimoine de Demain », intitulé de l'exposition de 1992 sur les bâtiments publics évoquait d'emblée ces réflexions...

L'exposition 1993 : Espaces habités

« ... Georges Sand dit qu'on peut classer les hommes suivant qu'ils aspirent à vivre dans une chaumière ou dans un palais. Mais la question est plus complexe : qui a château rêve chaumière, qui a chaumière rêve palais. Mieux encore, nous avons chacun nos heures de chaumière et nos heures de palais... »

Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace.*

Le Conservatoire a souhaité intéresser cette année un large public par le choix du thème de l'habitat : en effet après les bâtiments publics qui traitent de l'espace « partagé » ce thème aborde l'espace plus « personnel et intime » de nos foyers où se projettent tant de nos rêves...

L'exposition qui a réuni 30 architectes a ainsi présenté, sous forme de panneaux et de deux maquettes, un échantillonnage complet de projets et réalisations, du logement collectif à la maison individuelle en passant par l'habitat de loisirs. L'éclectisme des registres architecturaux a montré également une grande variété dans le vocabulaire ou le contexte architectural (constructions neuves, restaurations, extensions...).

La majeure partie des projets présentés a pu révéler aux visiteurs tant de multiples qualités d'espace (lumières, perceptions, matières, ambiances, couleurs...) que des qualités renouvelées d'usage (fonctionnalité, organisation, équipement, mobiliers...) qui confirment que nos architectes périgourdins sont, contrairement à l'idée reçue, à l'écoute de leurs clients !... Comme il se doit, une sélection de quelques œuvres remarquables d'autrefois, a jalonné en toute complémentarité les œuvres d'aujourd'hui (voir en quatrième de couverture). A l'occasion de cette récente exposition, le Conservatoire qui ne souhaite pas enfermer l'architecture « entre quatre murs », a ouvert cette année sa tribune aux paysagistes qui contribuent eux aussi à produire notre environnement.

Ils sont deux à avoir répondu et exposé : Pourquoi pas un conservatoire de l'architecture et du paysage ?...

Gérard DUHAMEL
Architecte - Directeur Adjoint du CAUE

Cette rubrique a pour objet, d'une part, d'établir la liste des travaux universitaires déposés, d'autre part de mentionner les ouvrages ou les articles de presse présentant un intérêt particulier pour les recherches des lecteurs.

Travaux déposés (1993)

BELINGARD (Olivier) :
Le mouvement communiste en Dordogne dans l'entre-deux-guerres 1920-1939 (Du Congrès de Tours au Pacte Germano-soviétique).
Travail d'étude et de recherche, dirigé par Bernard Lachaise et Sylvie Guillaume, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1992. - 160 p. + annexe : 32 p. (A 1750).

BUSSIERE (Jean-François) :
Une famille noble à l'époque moderne : les Chevalier.
Travail d'étude et de recherche sous la direction d'Anne-Marie Cocula-Vaillières, Université de Bordeaux III, 1990. 110 p. + 5 p. (A 1747).

DUPOUY (Sabine) :
Périgueux : septembre 1938 - septembre 1939.
Mémoire sous la direction de Jacques Valette, Université de Limoges, Lettres et Sciences Humaines, 1991-1992. 176 p. + annexe : 44 p. (A 1673).

MOUILLAC (Nathalène) :
Les églises médiévales du canton de Beaumont-du-Périgord excepté celles de la bastide et de Saint-Avit-Senieur.
Travail d'étude et de recherche en histoire de l'art et archéologie, option médiéval, sous la direction de J. Lacoste, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1992. Tome 1 : 109 p. + table des planches : 11 p. + bibliographie et index : 12 P. ; Tome 2 : planches : 74 p. (A 1706/1 et 2).

TRUEL (Thierry) :
Les gaullistes en Dordogne 1958-1981. U.N.R. - U.D.T.
Travail d'étude et de recherche sous la direction de Sylvie Guillaume et Bernard Lachaise, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, U.F.R. d'Histoire, 1992-1993. 164 p. + annexes : 80 p. (A 1748).

Dominique GRANDCOIN

TRUEL (Thierry) :
Les gaullistes en Dordogne 1958-1981. U.N.R. - U.D.T.
TER sous la direction de Sylvie Guillaume, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III et de Bernard Lachaise, maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, juin 1993. 164 p. + 80 p. d'annexes.

L'ambition initiale de Thierry Truel était vaste mais passionnante : il s'agissait d'étudier l'ascension du gaullisme sous la Cinquième République dans un département orienté à gauche depuis les années 1880. La recherche envisageait de décrire et d'expliquer comment le gaullisme était devenu, en trois décennies, une des grandes forces politiques en Dordogne. Elle partait d'une étude comparée de la situation en 1958 et de nos jours. Faiblement implanté dans les années 60 (à l'exception de Périgueux), le gaullisme semble triompher au début des années 1990 : ne compte-t-il pas quelques grandes mairies (dont Périgueux et Sarlat), de nombreux conseillers généraux et la présidence du Conseil général (1992), un sénateur (sur deux) et la totalité des députés (1993) ?

Mais traiter un tel sujet est difficile car il s'agit de l'histoire du temps présent : les archives publiques ne sont pas ouvertes et le recul manque. La presse *(Sud-Ouest, la Dordogne libre et la Dordogne de demain),* les archives privées (celles, si riches, du militant gaulliste de la première heure Jean Caley, véritable mémoire du gaullisme en Dordogne) et les entretiens (avec Raoul Rousseau, ancien leader départemental du RPF puis député UNR en 1958 ; avec M. Yves Guéna, sénateur-maire de Périgueux) ont constitué les principales sources. Face à une documentation finalement trop abondante pour une longue période chronologique, Thierry Truel a préféré s'arrêter en 1981, qui correspond à une date noire pour le gaullisme en Dordogne comme dans beaucoup de départements, mais il annonce en conclusion la « conquête » du département par le RPR (et son alliée UDF) dans les années 1980.

T. Truel organise son mémoire en trois parties : d'abord, une présentation de la mise en place et de l'organisation des différents mouvements gaullistes en Dordogne, de 1958 à 1981 ; puis, une analyse électorale du gaullisme durant la même période et, enfin, une étude du personnel politique gaulliste dans le département.

Le travail de T. Truel a le mérite de rappeler que le gaullisme n'est pas né en Dordogne avec la Cinquième République. Il montre que les artisans de l'organisation de l'UNR en 1958 et au-delà sont des anciens « piliers » du RPF sous la Quatrième République, en particulier R. Rousseau et J. Caley. Mais les moyens sont faibles et les adhérents peu nombreux. De plus, une grave crise interne en 1960 aboutit à la rupture entre les deux parlementaires UNR élus en 1958 (Rousseau et Sicard) et le gaullisme. Pourtant, fort de l'élection d'Yves Guéna en 1962, le gaullisme s'installe et se dote, en mars 1963, d'un organe de presse, un mensuel, *la Dordogne de demain.* En Dordogne, plus peut-être qu'ailleurs, l'UNR (puis UDR) ne rassemble pas tous les gaullistes et,

■ Profession de foi de la liste d'Yves Guéna « *Périgueux demain* ». Elections municipales du 21 mars 1971.
Photo A.D. 24.

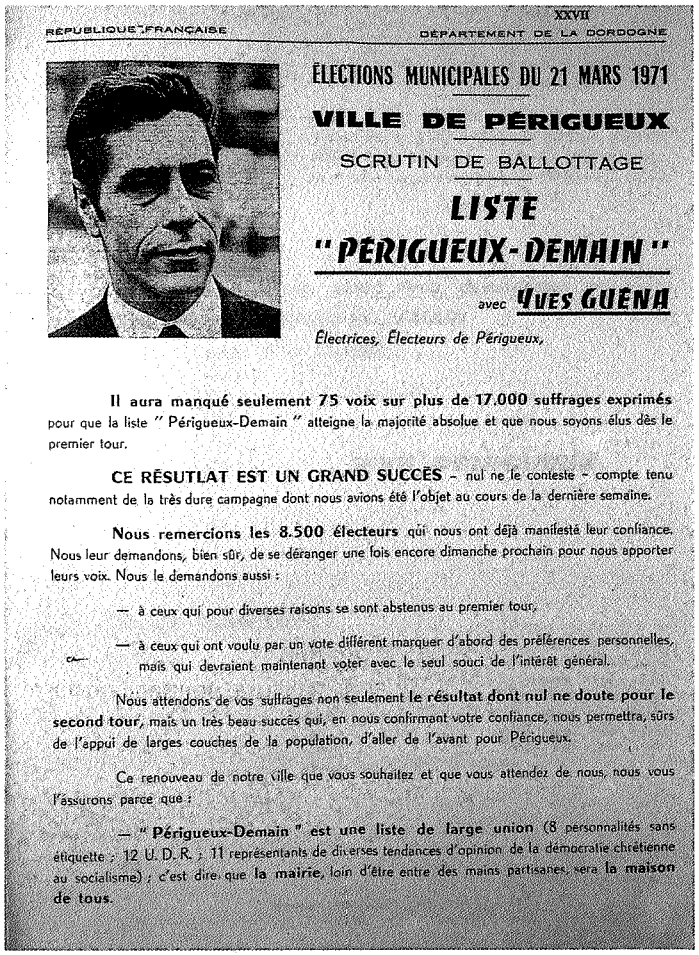
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE — XXVII

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 21 MARS 1971

VILLE DE PÉRIGUEUX

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

LISTE "PÉRIGUEUX-DEMAIN"

avec YVES GUÉNA

Électrices, Électeurs de Périgueux,

Il aura manqué seulement 75 voix sur plus de 17.000 suffrages exprimés pour que la liste " Périgueux-Demain " atteigne la majorité absolue et que nous soyons élus dès le premier tour.

CE RÉSUTLAT EST UN GRAND SUCCÈS – nul ne le conteste – compte tenu notamment de la très dure campagne dont nous avions été l'objet au cours de la dernière semaine.

Nous remercions les 8.500 électeurs qui nous ont déjà manifesté leur confiance. Nous leur demandons, bien sûr, de se déranger une fois encore dimanche prochain pour nous apporter leurs voix. Nous le demandons aussi :

— à ceux qui pour diverses raisons se sont abstenus au premier tour,

— à ceux qui ont voulu par un vote différent marquer d'abord des préférences personnelles, mais qui devraient maintenant voter avec le seul souci de l'intérêt général.

Nous attendons de vos suffrages non seulement **le résultat dont nul ne doute pour le second tour**, mais un très beau succès qui, en nous confirmant votre confiance, nous permettra, sûrs de l'appui de larges couches de la population, d'aller de l'avant pour Périgueux.

Ce renouveau de notre ville que vous souhaitez et que vous attendez de nous, nous vous l'assurons parce que :

— **" Périgueux-Demain " est une liste de large union** (8 personnalités sans étiquette ; 12 U. D. R. ; 11 représentants de diverses tendances d'opinion de la démocratie chrétienne au socialisme) ; c'est dire que **la mairie**, loin d'être entre des mains partisanes, sera **la maison de tous.**

très tôt, s'affirme « un gaullisme de gauche », symbolisé par la création du Front du Progrès en 1967 et l'Union travailliste en Dordogne en 1972. Mais ces petits partis restent très minoritaires et disparaissent vite. La majorité des gaullistes demeure fidèle à l'UDR dont Y. Guéna devient en avril 1976 secrétaire général ; presque tous suivent Y. Guéna dans le nouveau rassemblement créé par Jacques Chirac en décembre 1976, le RPR.

L'histoire électorale du gaullisme périgordin est marquée en 1958-1959 par des succès : deux députés, la mairie de Bergerac (H. Sicard) et une bonne représentation dans la municipalité Barrière à Périgueux. Mais, après la rupture entre Rousseau et Sicard et le gaullisme, l'UNR doit attendre 1962 — c'est-à-dire l'élection d'Y. Guéna comme député de Périgueux — pour renouer avec la victoire électorale. Ensuite, les élus locaux gaullistes demeurent fort rares durant les années de Gaulle : une seule mairie parmi les petites villes (Montpon pour J. Lovato 1965), un seul siège au conseil général (J. Lovato à Montpon en 1967). En 1968, le triomphe peut surprendre : les gaullistes remportent, lors des élections de juin, la totalité des sièges au Palais Bourbon (Y. Guéna, P. Janot, P. Beylot, J. Capelle). Il s'explique par le raz de marée national en faveur du gaullisme après les événements de mai. Il témoigne en Dordogne de l'efficacité de l'action menée depuis 1958 et de l'autorité acquise par Y. Guéna, un des « barons » du gaullisme au niveau national, plusieurs fois ministre à partir de 1967. Les années 70 marquent une très sensible amélioration de l'implantation locale pour les gaullistes : deux conseillers généraux en 1970, trois en 1971 et dix en 1973 ; de plus, Y. Guéna a conquis en 1971 la mairie de Périgueux. Mais les années 1970 révèlent aussi la fragilité du gaullisme dans le département : à partir de 1973, il n'y a plus qu'un député gaulliste (Y. Guéna), lui-même emporté par le triomphe de la gauche en 1981. Le gaullisme reste essentiellement urbain et fortement personnalisé autour de celui qui l'incarne dans le département depuis 1962, Y. Guéna.

La troisième partie du mémoire de T. Truel est justement centrée sur le personnel gaulliste de Dordogne et son leader Y. Guéna. C'est la moins réussie du point de vue méthodologique : mener une étude prosopographique à partir de statistiques trop réduites conduit à des analyses fausses et parfois fantaisistes ! On peut cependant retenir dans ce chapitre les notices biographiques établies sur les candidats et les responsables gaullistes entre 1958 et 1981. Bien sûr, ce « fichier » d'une centaine de noms comporte des oublis, des erreurs — notamment quelques « coquilles » — mais il a été difficile à réaliser et il est utile. Y. Guéna fait l'objet d'une étude particulière mais T. Truel n'apporte pas d'élément nouveau sur la carrière du député-maire de Périgueux.

Au total, le mémoire de T. Truel fournit un honnête travail de synthèse sur la vie du gaullisme en Dordogne de 1958 à 1981, quant à l'organisation des divers mouvements gaullistes successifs, aux résultats électoraux et aux hommes qui en ont porté les couleurs. Bien sûr, le lecteur reste un peu sur sa faim s'il souhaite une analyse qui expliquerait localement les forces profondes qui ont permis l'installation du gaullisme ou ses difficultés. Cependant, malgré de nombreuses maladresses — fréquentes chez un chercheur débutant — dans le plan et dans le style, l'ensemble de ce gros travail, mené avec beaucoup de sérieux, comble une lacune : les écrits sur l'histoire du temps présent en Dordogne sont rares (sur le gaullisme, il n'existait qu'une petite étude allant de 1958 à 1968 publiée en 1981 chez Fanlac)... Enfin, ce mémoire mérite intérêt par la richesse des annexes (entretiens avec R. Rousseau, décédé peu de temps après, et Y. Guéna, professions de foi, articles de journaux sur les élections ou les assemblées ou assises de l'UNR, des documents sur l'organisation des mouvements gaullistes périgordins dans les années 60, etc.). En les feuilletant, on revit l'ambiance politique des années 60 et 70 et on mesure, en comparant avec l'époque actuelle, de grandes continuités — notamment dans le personnel politique.

Bernard LACHAISE
Maître de Conférences d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III

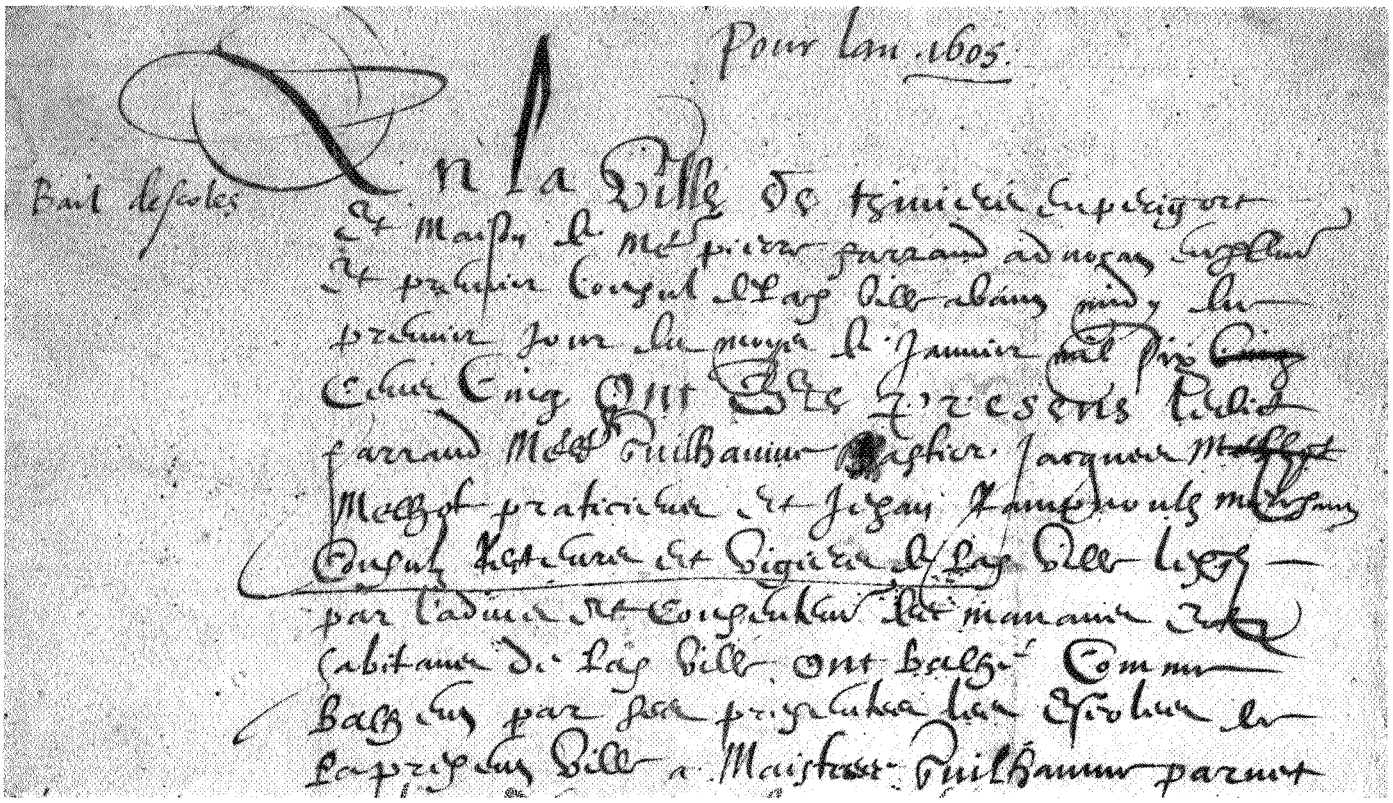

Registre de la ville de Thiviers.
A.D. 24, IV E 131/1.

Quelques éclaircissements pour lire.

— La première lettre du texte, majuscule « artistique » serait difficile à identifier si elle n'était suivie d'un **n**.

Le **v** de *ville* est aussi embelli d'un délié ornemental : c'est une majuscule.

Les difficultés commencent avec *Thiviers*. Pour ne pas relever sa plume, le scribe accroche la lettre **h** au **t** par le haut et l'incurve pour la terminer en boucle au-dessous de la ligne.

Pour le **v** on compte les jambages : deux qui pourraient aussi donner **n** ou **u**.

— La lettre **e** en deux parties est accrochée à l'**r** non roulé.

Ce texte est un peu particulier pour sa graphie qui évolue : la même lettre **e** par exemple est moderne dans *ville* (ligne 1), *présens* (ligne 5). Ailleurs, c'est la forme archaïque en deux parties ou simplifiée pour les finales .

— **s** raccourci : les deux formes existent ; le grand **s** à crosse dans *maison* (ligne 2), *six* (dernier mot, ligne 4). l's est plus modeste par sa taille dans *consul* (ligne 3), *bastier* (ligne 6).

Il est moderne dans *présens* (ligne 4).

Pour l'an 1605

1 *En la ville de Thiviers en Périgort*

2 *et maison de maistre Pierre Farraud, advocat en parlement*

3 *et premier consul de ladicte ville, avant midy du*

4 *premier jour du moys de janvier mil six*

5 *cens cinq, ont esté présens ledict*

6 *Farraud, maistres Guilhaume Bastier, Jacques*

7 *Melhot, praticiens, et Jehan Rampnoulh, merchantz*

8 *consuls, recteurs et vigiers de ladicte ville, lesquelz,*

9 *par l'advis et consentement des manans et*

10 *habitans de ladicte ville, ont balhé comme*

11 *balhent par ses présentes les escoles de*

12 *la présent ville a maistres Guilhaume Parnet...*

— **h** déchiffré dans *Thiviers* est écrit de la même façon dans *merchantz* (ligne 7), *habitans* (ligne 10).

Il est calligraphié différemment dans *Melhot* (ligne 7), où il garde une boucle inférieure qu'il perd dans *balhé* (ligne 10), *balhent* (ligne 11), *Guilhaume* (ligne 12).

— **c**, très identifiable pour les majuscules, un peu déroutant dans les mots, par sa ligature par le haut, *advocat* (ligne 2). *Jacques* (ligne 6) *escoles* (ligne 1).

— Les abréviations.

Difficulté majeure des textes des siècles précédents, leur emploi devient moins fréquent.

- *maistre* (ligne 2) : finale relevée sans lever sa plume. L'abréviation pour le pluriel (ligne 6) se termine en exposant .

- abréviation classique pour *ladite* (lignes 3, 8, 10) .

- *consentem* (ligne 9) : encore une finale relevée pour *ent.*

- *en parlement* (fin de la ligne 2). Ce mot non coupé après en, comporte l'abréviation = par, et se termine par un trait relevé qui abrège le son *ment.*

- *lesquelz* (ligne 8) - = *quelz ;* l'abréviation comporte un tilde suivi d'**l** en exposant et **z** plongeant.

Raymonde SARLAT

LE MOULIN A PAPIER DE LA CASSAGNE

Les Archives permettent parfois de redonner vie à des bâtiments disparus.

Sous la cote 2 E 1804/412, les Archives de la Dordogne conservent un arrentement rédigé au château de la Cassagne le 7 juin 1646. Il est consenti par François de Bourzolles de Caumont, seigneur de la Cassagne, à Bernard Rossac. Il porte sur un moulin bladier, malièrie (foulon) et pressoir à huile, le tout joignant, appelé « les moulins de la Doux ». Ce moulin existe encore. Les deux témoins à cet acte sont Me Jean Sclafer, juge de la Cassagne, et Jean Doublanc, clerc, demeurant alors au moulin à papier dans la paroisse de la Cassagne.

Moulins à papier au XVIIe siècle

Certains cours d'eau du Périgord ont connu, à cette époque, une importante concentration de moulins à papier comme la Couze, en Bergeracois, ou la Nauze en Belvésois [1]. A côté de ces groupements quasi industriels, il existe un certain nombre de moulins à papier isolés qui devaient répondre à des besoins locaux. Jean Lartigaut a étudié la naissance d'un moulin à papier à Groléjac en juin 1570 et établi, à la même époque, l'existence d'un moulin à papier à Carsac [2]. Notre recherche actuelle sur la seigneurie de Berbiguières au XVIIe siècle, nous a permis de rencontrer plusieurs maîtres papetiers, notamment divers membres de la famille Parre, de Saint Germain :

— Jean Parre, fils de Vinssou, en novembre 1615, est maître papetier dans la paroisse de Belvès ;

— Géraud Parre, en mai 1648 habite un moulin à papier de la paroisse de Cuzorn en Agenais ;

— Guillou Parre est maître papetier à Saint Avit en juin 1657. Deux maîtres papetiers de Groléjac sont issus de la juridiction de Berbiguières : François Cassaigne, natif de Carves, en octobre 1627 et Antoine Ramière, en juin 1667, oncle de Jean Ramière, greffier de Berbiguières [3]. Nous avons par ailleurs signalé, dans la paroisse de Daglan, le moulin à papier du Cuzoul, figurant dans un dénombrement de la seigneurie du Peyruzel de 1672 [4].

Il faut croire que l'activité papetière, à la fin du siècle, était importante dans la sénéchaussée de Sarlat. en effet, le 23 décembre 1673, François de Monzie, lieutenant particulier, faisait défense à Jaubert Geraud, marchand, et à tous autres, de « *transporter ni traduire les chiffons (matière première du papier) hors de notre ressort, à peine de 500 livres et à tous dépens* [5].

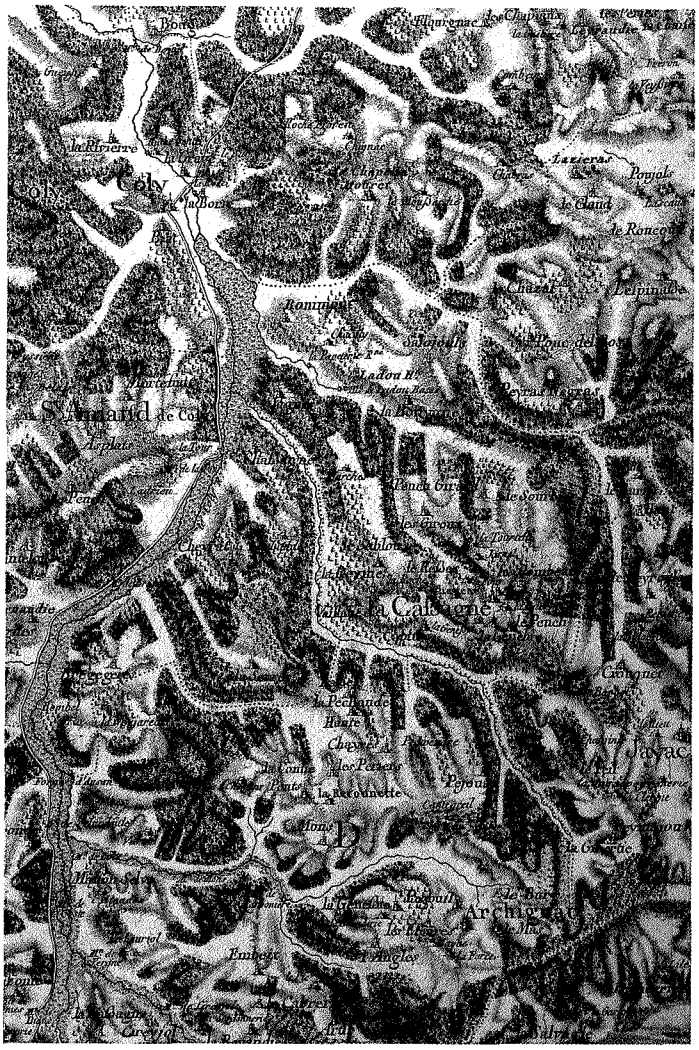

■ **Carte de Belleyme (détail). Feuille n° 23. 1765.** *A.D. 24*
Photo A.D. 24.

1 - BSHAP. *Un regard amical sur Couze en 1983 à partir d'un texte inédit de 1768.* 1983, p. 194. D. et G. Mouillac dénombrent sept moulins à Couze en 1530. BSHAP. *Notes et documents statistiques sur l'industrie en Périgord au XVIIIe et pendant les premières années du XIXe siècle.* 1912, p. 242. R. Villepelet cite, au début du XVIIIe siècle, trois moulins à Creysse, douze à Couze, divers en Belvèsois.

2 - BSHAP. *Les débuts de la papeterie de Groléjac. 1570-1576.* 1974, p. 291

3 - Arch. dép. Dordogne, 3 E 10632, 1er nov. 1615 ; 3 E 10634, 17 mai 1648 ; 3 E 10635, 8 déc. 1657 ; 3 E 1979, fol. 209 ; 3 E 10636, 6 juin 1667.

4 - Les dix moulins de Daglan, Bulletin des Amis de Sarlat n° 19, (1984), p. 65.

5 - Arch. dép. Dordogne, B 1164, pièce 77.

La seigneurie de la Cassagne

Jean Maubourguet signale la participation, dès le XIIIe siècle, de la famille d'Aïtz de la Cassagne à diverses seigneuries de la région de Salignac. Cette famille est présente au XVIe siècle en Sarladais. On trouve un François de la Cassagne curé de Groléjac et Veyrignac en 1526 ; il est curé de Beynac en 1534, official de Saintes en 1548. Le centre de gravité de la famille, semble, à cette époque, se déplacer vers le pays de Saintonge. En effet, Jean de la Cassagne, seigneur de la Cassagne, est dit également en 1548-1549, baron de Tonnay Boutonne. En juin 1548, il vend pour 5 000 livres, à pacte de rachat de dix ans, à Anne de la Mothe, veuve de Jean de Fages de Saint Cyprien, la seigneurie de Faugerolles, partie de la baronnie de Tonnay Boutonne [6]. Sans doute avait-il besoin d'argent ?

Sans doute, François de Bourzolles, seigneur de Berbiguières, en avait-il, car, en 1952, dans des actes du trésor du château de Berbiguières, il est qualifié, entre autres, de seigneur de la Cassagne. Son second mariage avec Louise de Vienne, dame lorraine, lui permet d'acquérir, vers 1600, la vicomté de Carlux. En 1613, il peut se dire seigneur de Bourzolles, vicomte de Carlux, baron de Berbiguières et de la Cassagne. Il réside en ces différents châteaux [7]. C'est à Berbiguières que le notaire La Treilhe reçoit l'acte que nous allons analyser.

Prix-fait pour l'édification du moulin à papier

Le 16 septembre 1613, François de Bourzolles contracte un prix-fait avec Jean Castagner, maître papetier, habitant *« pour le présent, au bourg de Saint Léon, juridiction de Boisse, en Périgord »* [8]. Il s'agit de Saint-Léon-d'Issigeac qui était une paroisse du diocèse de Sarlat. Castagner doit *« édifier et construire, dans la terre et seigneurie de la Cassagne, sur le ruisseau appelé de « las douch » (La Doux), et joignant autre moulin que le seigneur a sur ledit ruisseau, un moulin à papier avec une grange pour faire sécher le papier joignant ledit moulin et icelui rendre en état, dans trois mois, à faire papier bon et marchand... au regard des maîtres papetiers, sans qu'il y soit à dire aucune chose »*.

Castagner doit fournir toutes choses nécessaires comme fer, cordage, chaudière, platines, et autres ferrures de l'arbre (de transmission) et les *« malitz »* (maillets), la *« cuhe »* (?) des maillets, avec deux presses, cuve et *« trau »* (châssis de bois), l'empalement (piles) etc. Il doit rendre la grange prête à couvrir.

Le seigneur promet 300 livres et huit quartons de mixture, mesure de Bourzolles, payables au fur et à mesure de l'avancement de la besogne. Il doit fournir les bois nécessaires au moulin et à la grange, mais Castagner doit prendre ces bois dans les endroits les moins commodes des bois du seigneur. Il doit les couper, les équarrir, les scier si besoin est, mais le seigneur doit en assurer le transport et prendre en charge la couverture de la grange-séchoir. Les témoins à l'acte sont Me Jacques Bausse, receveur du seigneur pour la seigneurie de Berbiguières, et Francet del Breilh, cordonnier de ce bourg. Le 20 février 1614, Castagner qui est dit habiter le moulin à papier de la Cassagne, donnait quittance pour les 300 livres et les huit quartons de mixture.

Sans attendre, dès le 29 novembre 1613, François de Bourzolles affermait le moulin de la Cassagne et un lopin de terre et pré à proximité, pour cinq ans commençant le premier février 1614, à Jean Castagner, maître papetier et Meric Guillen, demeurant au moulin à papier de La Cassagne. La redevance annuelle est de 150 livres et six rames de papier *« du plus grand et bon qu'ils feront audit moulin »*, payables par quartier, c'est-à-dire 37 livres, 10 sous et une rame et demie (750 feuilles) tous les trois mois. Dans cet acte, Jean Castagner est dit originaire de Viel nade (?) en Limousin et Guillen de la paroisse de Carves, dans la juridiction de Berbiguières.

François de Bourzolles mourut fin 1615. Son fils, François de Bourzolles de Caumont lui succéda dans ses diverses seigneuries : Bourzolles, Carlux, Berbiguières, la Cassagne. Une sienne bâtarde se maria même, en 1643, sous le nom de Jeanne de la Cassagne. Les minutes de Jacques Bausse, notaire et ancien receveur de Berbiguières, portent, à la date du 2 août 1622, un acte par lequel François de Bourzolles de Caumont confirme une afferme de mars 1621 du moulin de las Doux à Antoine Bourman dit Touny, Pierre Mauret ainsi que Mes François et Pierre du Ressès, habitants du lieu de la Cassagne. On ne sait cependant s'il s'agit du moulin à papier ou du moulin bladier [9].

Une preuve de l'activité du moulin à papier est donnée, en octobre 1684. Le 30 de ce mois, Guillen Beaufaict, maître papetier de Ladou, paroisse de la Cassagne, vend cent charges de papier « petit comte » à François van Tongeren, marchand flamand d'Angoulême, papier livrable en la ville de Bergerac [10].

6 - J. Maubourguet. *Sarlat et le Périgord méridional,* T 1, pp. 135, 136 ; T. III, p. 115. Arch. Dordogne, Lanceplène not. à St Cyprien : 3 E 1983, fol. 71, IV, fol. 107, 109, 111, 112. Tonnay Boutonne, Charente maritime, ardt de St Jean d'Angely.

7 - Voir notre étude de la seigneurie de Berbiguières au XVIIe siècle, Bull. Soc. Art et Hist. de Sarlat. n° 51 (1992), p. 125, sq.

8 - Arch. privées de M. Esclafer de la Rode, H 303, 304, 403. Pour la technique, voir BSHAP, op. cit., 1983, p. 194.

9 - Arch. dép. Dordogne, 3 E 10632, Bausse not., à sa date.

10 - Selon Gabriel Delage. *Moulins à papier d'Angoumois, Périgord, Limousin, Paris,* 1991, référence : Arch. dép. Charente, 2 E 691. D'après cet auteur, la charge de papier correspondrait en moyenne à 150 kg *(ibid,* p. 20).

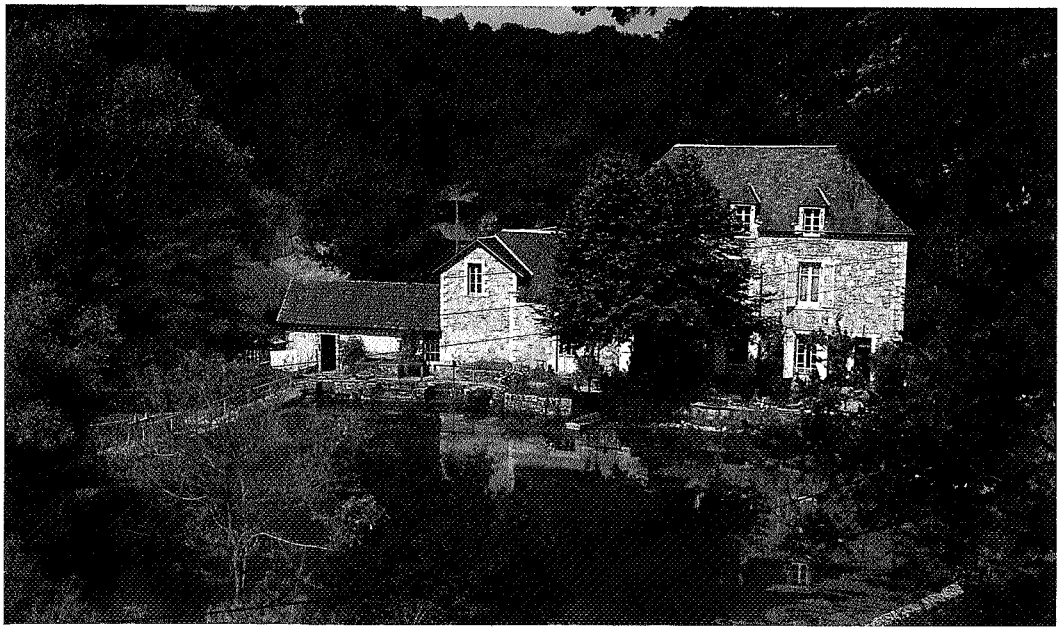

Moulin bladier et source de La Doux. *Photo Francis Guichard.*

Mort du moulin à papier

Le moulin à papier était encore habité en 1646. Peut-être serait-il possible de trouver d'autres affermes ou contrats pour la fin du XVIIe siècle. Les Archives départementales nous fournissent cependant deux témoignages de sa disparition avant la fin du XVIIIe.

La carte de Belleyme qui, pour cette région fut dressée en 1765, porte, légèrement en aval du moulin de Ladou basse, la mention : la Papeterie Rne (ruine). Enfin, une lettre du 24 frimaire an 12 (16 décembre 1803) adressée par le docteur Bertrand Mornaud, notable de Montignac, à Guillaume Delfau [11], décrit les lieux : « *Cette fontaine alimente à sa source un moulin à quatre meules et un pressoir à huile. Il existe encore une malièrie mais elle est abandonnée depuis longtemps. Elle alimentait encore une papeterie dont on voit encore les débris à deux cents toises du moulin* » (environ quatre cent mètres) [12]. Créée pour répondre à des besoins du XVIIe siècle, la papeterie ne pouvait plus lutter, ni pour la qualité, ni pour les prix de revient avec des moulins à papier qui devenaient quasi industriels. *Sic transit...*

Louis-François GIBERT

11 - Guillaume Delfau, secrétaire général du département de la Dordogne et auteur des fameux annuaire pour l'an XI et annuaire statistique pour l'an XII, du département de la Dordogne.

12 - Arch. dép. Dordogne. Mss 69. Sur le Dr Mornaud, voir abbé Marquay, Montignac-le-Comte..., Montignac 1938, reprint 1983.

ARCHIVES PRATIQUES

Lire et déchiffrer les chiffres romains.

Les chiffres romains n'offrent pas de difficultés particulières. Il faut savoir que I = 1, V = 5, X = 10, L = 50, C = 100, D = 500 et M = 1000. Pour la lecture on retranche d'un chiffre plus fort un chiffre moins fort lorsque ce dernier est placé devant, et on l'ajoute lorsqu'il est placé après. On additionne (ensemble) les chiffres de même valeur, placés les uns à côté des autres. Ainsi MDCCCXLVII, c'est-à-dire M (mille) + D (cinq cents) + CCC (trois cents) + L – X (quarante) + V (cinq) + I (un) + I (un) signifie 1847.

La difficulté vient avec certaines manières typographiques employées pour écrire ces chiffres. 1000, qui s'écrit M en chiffre romain, peut se rencontrer typographié : cIc ou CIↃ ou ∞, ce qui dessine la forme d'un M ; et 500 IↃ ou Iɔ , ce qui dessine la forme d'un D. 1624, par exemple, peut s'écrire MDCXXIV ou CIↃ.IↃ.C.XX.IV ou cIɔ Iɔcxxiv. Enfin le chiffre 1 se transcrit I, i ou j. Ainsi, 1582 peut s'écrire indifféremment MDXXCII, MCCCCCLXXXII, ∞ DXXCII, CIↃ IↃ XXCII ou cIɔ .Iɔ .xxcij, et même quelquefois M.V[c].XXC.II ; écriture dans laquelle c est multiplié par V.

La Sonothèque des Archives départementales de la Dordogne fête ses sept ans d'activité : l'âge de raison et l'heure des bilans.

DE BOUCHE A OREILLE

Lorsque, le 1er octobre 1986, la Sonothèque ouvre ses portes, sa mission est ainsi définie : collecter, répertorier et conserver les documents sonores réalisés par des particuliers, des associations ou par divers services départementaux. Ces enregistrements doivent avoir un intérêt pour l'histoire du département (musique populaire, anciens métiers, événements importants, etc.). La Sonothèque peut également créer ses propres archives en collectant elle-même des témoignages oraux ; elle mène aussi des projets d'animation liés aux recherches engagées (exposition, publication...). Chaque témoignage fait l'objet d'une étude détaillée consultable grâce à un fichier manuel : ces renseignements portent sur le lieu de l'enregistrement, la nature et le contenu de l'enquête, les personnes interrogées, etc., suivant les fichiers utilisés par la Phonothèque Nationale et les Archives Nationales.

Actuellement, la Sonothèque propose au public cent cinquante heures d'entretien concernant divers sujets notamment : l'édition musicale en Ribéracois entre 1870 et 1930, la batellerie sur les rivières Dordogne et Isle, l'évolution du métier de sage-femme, les musiciens de bal entre 1925 et 1955, etc.

Ces travaux ont permis la création d'une partithèque (5 000 partitions de musique environ) et l'accroissement de la photothèque de 1 500 clichés concernant la musique et la batellerie.

La Sonothèque a travaillé en collaboration avec de nombreux organismes [1] et elle entretient des relations avec des associations comme l'Association Française d'Archives Sonores (A.F.A.S.) et la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (F.A.M.D.T.) afin de réfléchir à l'harmonisation d'un système informatique pour le traitement documentaire des archives sonores.

Les Archives départementales ont signé une convention avec Radio-Périgueux 103 et reçoivent périodiquement une partie de ses archives sonores.

■ **Entretien avec le contrebassiste Pierre Weill dans le cadre de l'opération « Parfums de bal ». Trélissac, le 5 janvier 1993.**
Coll. part.
Photo Elizerman.

Forte de ses sept années d'expérience, la Sonothèque s'est vue confier au cours du mois de septembre dernier à Périgueux, la coordination d'un stage portant sur les aspects techniques et théoriques liés à la pratique de l'enregistrement des témoignages oraux. Ce stage, placé sous la responsabilité de l'Ecole Nationale du Patrimoine et des Archives Nationales, marque le début d'une formation que la Sonothèque proposera aux institutions et aux associations, tant au niveau départemental que national. En Dordogne, les personnes qui souhaiteraient apprendre ou se perfectionner dans ce domaine pourront avoir accès à certains stages.

Le contenu de cette formation mettra l'accent sur toutes les composantes du travail relatif à la production d'archives sonores, à savoir : le choix et l'utilisation des magnétophones et des microphones, la technique de la prise de son, la duplication et la conservation des bandes magnétiques, la rédaction d'une grille d'enquêtes, le décryptage des entretiens,

1 - Association pour la Diffusion et l'Animation Musicales en Dordogne (A.D.A.M. 24) ; Association Départementale pour le Développement Culturel (A.D.D.C.) ; Atelier Départemental de l'Audio-visuel et Communication (A.D.A.C.) ; Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention (D.D.S.P.) ; Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (D.D.J.S.) ; Musée de la batellerie de Bergerac ; Studio Saint-Amand ; France 3 (émission Thalassa) ; Radio-France Périgord.

le traitement documentaire, le problème des droits d'auteurs, etc.

Anticipant sur ces futurs stages, nous nous permettons de rappeler quelques règles essentielles de conservation : les bandes magnétiques doivent être conservées à l'abri de la lumière ; il est conseillé d'éviter les écarts trop importants de température (entre 18 et 20°) et du taux d'hygrométrie (entre 45 et 50 %). Régulièrement, il faut écouter les bandes et, si des défauts apparaissent, la duplication s'impose d'urgence.

Nous informons les détenteurs d'archives sonores que la possibilité leur est donnée de déposer une copie de celles-ci aux Archives départementales, la Sonothèque prenant en charge la réalisation, sur place, de cette duplication.

Sylvain ROUX

Parfums de bal

Nous vous rappelons que l'exposition « Parfums de bal », commandée par les Archives départementales à la photographe Elizerman, est itinérante et gratuite ; elle est composée de trente-huit portraits d'anciens musiciens de bal de la Dordogne. Une bande-son de 90 minutes contenant des extraits d'entretien de ces mêmes musiciens accompagne l'exposition.

Le catalogue « Parfums de bal » se présente en deux livrets : l'un est consacré à des photographies des années 1925 à 1955 (orchestres, salles de bal, noces, fêtes, etc.), et l'autre permet de retrouver les portraits des musiciens signés Elizerman. (Le catalogue est en vente aux Archives au prix de 90 F.). « Parfums de bal », c'est aussi un disque-compact produit par le Studio Saint-Amand ; paso doble, valse, java, tango, fox-trot, etc. sont interprétés avec fraîcheur et humour par de nombreux musiciens du projet. Un livret, illustré de photos anciennes, raconte l'histoire des bals des années 1925 à 1955. « Parfums de bal », c'est encore un film vidéo réalisé par Jean-Louis Maury, conseiller technique en audio-visuel à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. A voir prochainement...

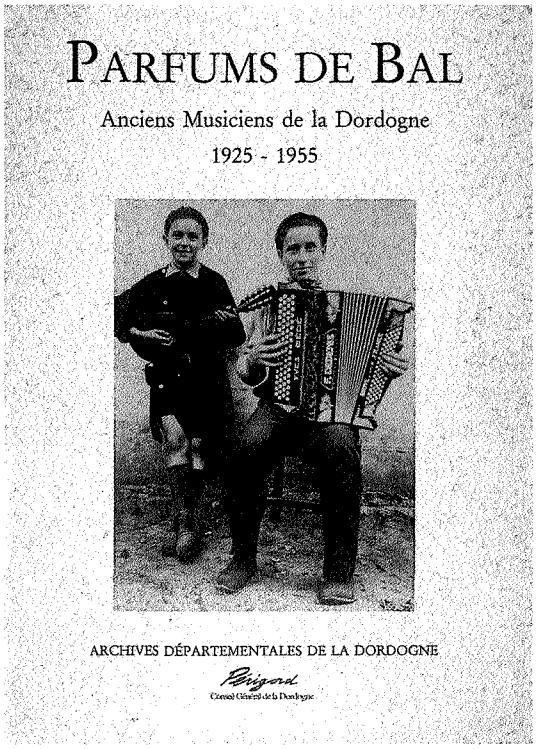

■ **Catalogue « Parfums de bal ».** *Photo A.D. 24.*

Les recherches généalogiques d'ascendance avant 1792 se poursuivent dans les registres paroissiaux (suite et fin).

Avant 1792, date de création de l'Etat Civil, les curés des paroisses étaient chargés de la tenue des registres. Ces « registres de catholicité » (cf. Mémoire de la Dordogne n° 1) comportaient les actes de baptême, de mariage (ou bénédiction nuptiale) et de sépulture (ou inhumation) dont les abréviations sont usuellement écrites B.M.S. dans tous les répertoires. Les baptêmes et les sépultures avaient alors couramment lieu un ou deux jours seulement après la naissance ou le décès, si ce n'était le jour même !

Deux séries de registres paroissiaux identiques sont conservés aux Archives sous la dénomination de « collection communale » et de « collection départementale » et peuvent être consultés librement par tous les chercheurs.

La collection communale provient des églises, puis des mairies. Les mairies actuelles de moins de 2 000 habitants sont normalement tenues de déposer leurs registres de plus de 150 ans aux Archives départementales. La collection départementale est un double provenant du greffe du Tribunal qui la verse au bout de 100 ans.

L'acte de mariage de Martial Ranouil et de Jeanne Marty, retrouvé dans le registre de Manaurie en date du 6 avril 1809, nous avait appris les âges et lieux de naissance respectifs des époux. Jean Ranouil, âgé de 35 ans, était originaire des Eyzies. Jeanne Marty, âgée de 28 ans, était native de Manaurie.

Dans les registres paroissiaux : l'acte de baptême

Deux recherches sont maintenant possibles pour rechercher l'acte de baptême de Jean Ranouil aux environs de 1774 dans les registres paroissiaux :

1. Rechercher cet acte dans la collection communale des Eyzies qui est déposée aux A.D. 24. Il faut alors demander le registre comportant les années (1765-1789) sous la cote informatisée : Dep 613.

2. Rechercher cet acte dans la collection départementale, en demandant le registre comportant les années (1754-1791), sous la cote 5 E 170/1.

Ces deux séries sont complémentaires et très utiles en cas de lacunes dans l'une ou l'autre collection. Par ailleurs, certains détails donnés dans un acte ne sont pas toujours reproduits dans l'autre. Le cas des signatures au bas des actes est, à cet égard, souvent significatif.

L'acte de baptême mentionne les noms des parents de l'enfant, des indications sur ses parrains et marraines, ainsi que leur éventuel lien de parenté avec l'enfant : un grand-parent ou un frère aîné est choisi le plus souvent. Au nouveau-né est tout simplement donné le prénom de son parrain, si c'est un garçon, ou le prénom de sa marraine, si c'est une fille. Il n'est pas rare de noter, au fil des recherches, que le parrain (ou la marraine) soit remplacé lors de la cérémonie, car il est absent pour cause d'éloignement, par exemple.

L'acte de baptême de Martial Ranouil retrouvé, dans le registre des Eyzies, le 23 décembre 1773 donne les renseignements suivants : « *Le 23 décembre 1773 a été baptisé Martial Ranouil, né la veille, fils naturel et légitime de Pierre Ranouil, journalier, et de Marie Debord, conjoints, habitant le village de Lavergne. A été son parrain, Martial Debord, grand-père maternel et sa marraine : Marie Ranouil, sa sœur, qui n'ont signé pour ne savoir...* ».

La mention d'un ondoiement peut figurer à la place du baptême et ne doit pas surprendre. Il était administré au nouveau-né en danger de mort par un laïc, souvent par la sage-femme présente lors de l'accouchement et se réduisait à l'essentiel : effusion de l'eau et paroles sacramentelles simultanées.

L'investigation dans les registres paroissiaux d'Ancien Régime est plus longue et délicate que dans les registres d'état civil, car ils

ne possèdent pas de table alphabétique annuelle ou décennale. Il faut donc lire patiemment tous les actes les uns après les autres. Bien entendu, plus la paroisse était autrefois peuplée, plus le dépouillement est long. Fort heureusement, peut-on trouver certaines années et dans certains registres, la mention en marge du nom de la personne (qui est née, qui s'est mariée ou qui est morte) ou le nom du hameau habité par elle. Ces mentions sont une véritable aubaine car elles facilitent le travail, mais il faut prendre garde aux erreurs et aux oublis !

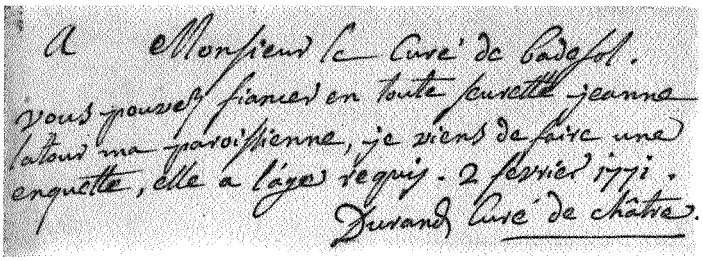
A Monsieur le Curé de Badefol.
Vous pouvez fiancer en toute sûreté Jeanne Latour ma paroissienne, je viens de faire une enquête, elle a l'âge requis. 2 février 1771.
Durand Curé de Châtres.

■ **Le curé de Châtres indique au curé de Badefols-d'Ans qu'il peut *« en toute sûreté »*, fiancer sa paroissienne, car *« elle a l'âge requis »*, c'est-à-dire au moins 15 ans.**
A.D. 24, E. dépôt Châtres 1796.

Il faut, en outre, s'habituer aux écritures des curés de campagne et s'accommoder de leur orthographe parfois fantaisiste. Les noms propres étant en effet nés du langage parlé, les rédacteurs les orthographiaient à leur guise, selon leur instruction, l'intonation et l'accent. Ainsi, un même individu pouvait au cours de sa vie, voir son nom écrit de multiples façons : né « VIGIER », il se mariait « VIGUIER » et mourrait « VIGUIÉ » !

Pour remonter dans l'ascendance Ranouil, il s'agit maintenant de localiser l'acte de mariage de Pierre Ranouil et de Marie Debord, parents de Martial. Cet acte doit être recherché avant 1773, en priorité dans les registres des Eyzies, puis dans les paroisses voisines, sans omettre de relever les baptêmes d'enfants qui ont pu naître avant Martial. La collection communale de Fleurac déposée aux Archives (ou la collection départementale (5 E 181/2) consultée au choix), apporte finalement la réponse : l'union eut lieu le 28 janvier 1764 à Fleurac.

Dans les registres paroissiaux : l'acte de bénédiction nuptiale (mariage)

Cet acte précise l'âge des époux ou indique s'ils sont majeurs ou mineurs, la majorité étant alors acquise à l'âge de 25 ans. Une situation de veuvage peut être mentionnée, ainsi que la filiation des mariés et les noms et professions des quatre témoins.

A ces mentions principales, peuvent se greffer des notes très intéressantes concernant une dispense de ban ou de parenté. Cette dernière était généralement accordée par l'évêque, moyennant une taxe, pour autoriser une union entre parents à un degré normalement interdit par le droit canon. Ces dispenses sont malheureusement extrêmement difficiles à retrouver.

L'acte de bénédiction nuptiale donne les indications suivantes : *« Ce jourd'hui 28 ème janvier 1764, après les fiançailles et la publication des bans de mariage entre Pierre Ranouil, majeur, fils naturel et légitime de feu François Ranouil et de Toinette Lacoste, habitant du village de Faye, paroisse de Marquay et Marie Debord, majeure, veuve de Girou Lacombe, habitante du bourg, présente paroisse, et vu le consentement de Monsieur le curé de Marquay, leur ai donné la bénédiction nuptiale, en présence de Guillaume Granger, Jean Dutrieu, Guillaume Sarette et Pierre Lachaud, qui n'ont signé pour ne savoir de ce enquis par moi. »*

L'investigation se poursuit d'acte en acte et de paroisse en paroisse pour remonter le temps. Il apparaît ici que Pierre Ranouil est né avant 1739, très sûrement à Marquay et que son père est décédé avant janvier 1764.

■ **Relation de l'invention du ballon aérostatique de Montgolfier dans le registre paroissial de Bourrou. 1784.**
A.D. 24, E-dépôt 196, folio 175. Photo A.D. 24.

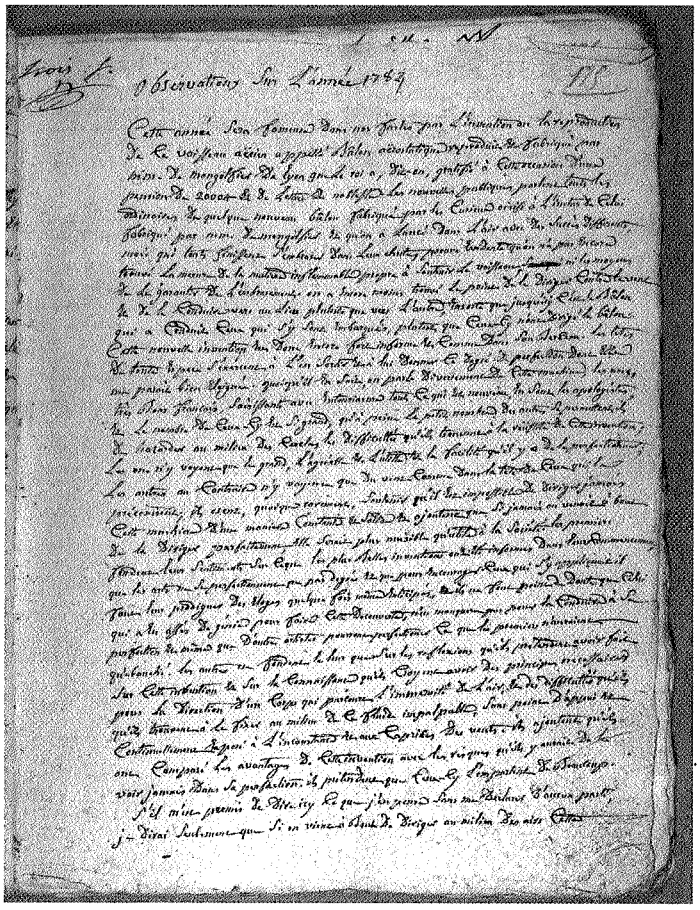
Observations sur l'année 1784

Dans les registres paroissiaux : l'acte de sépulture (inhumation)

L'acte de sépulture est souvent assez sommaire, car il contient très rarement des

Scènes de vie quotidienne en Dordogne. Extrait de *« Voyage dans les départements de la France »* par La Vallée et Brion. 1797.
A.D. 24, Bib.AA 25. Photo A.D. 24.

indications sur la filiation, ce qui complique considérablement la recherche. D'autre part, il faut se méfier de l'âge qui est prêté au défunt et qui peut varier à 7 ou 8 ans près !

L'acte de sépulture de François Ranouil trouvé le 18 juin 1757 dans le registre de Marquay, de la collection communale déposée aux Archives ou de la collection départementale (5 E 251/1) donne les renseignements suivants : *« Le 18 juin 1757 a été mis en terre François Ranouil, laboureur, décédé la veille au village de Lavergne de cette paroisse, à l'âge de 49 ans, époux de Toinette Lacoste. L'enterrement fait en présence de Pierre Ranouil, son fils et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer. »*

Ignorant les noms de ses parents, il faudra être très prudent pour la recherche de son acte de baptême, qui pourrait avoir lieu à Marquay vers 1708. Il faudra faire divers recoupements et s'aider des quelques éléments fiables connus : le nom du hameau (Lavergne), les indications portées sur les lieux d'habitation des parrains et marraines de ses enfants, etc.

Cet acte de sépulture du milieu du XVIIIe siècle va nous permettre de faire un bond à l'époque du règne de Louis XIV. De fils en père, et de génération en génération, si les recherches ne sont pas stoppées par des lacunes dans les registres, trois ou quatre générations de plus pourront être connues, en atteignant les années 1630-40 !

La recherche généalogique la plus simple (en ligne agnatique ou directe) ou la plus longue (recherches de tous les quartiers) est une enquête passionnante qui suppose toujours logique, perspicacité et persévérance. Les divers recoupements et déductions permettent de retrouver des ancêtres toujours dignes d'intérêt.

Mais une recherche d'ascendance n'est pas exhaustive si elle se limite à l'étude de l'état civil récent et ancien et à une simple énumération de noms et de dates.

Cette recherche de base peut et doit, en effet, servir de support à une meilleure connaissance de l'histoire familiale et de l'Histoire en général, que bien d'autres fonds et séries conservés aux Archives départementales peuvent révéler à tout chercheur passionné.

Martine DUHAMEL
Généalogiste professionnelle

Etat d'accroissement des collections des Archives départementales :

1) DONS :

- Prospectus publicitaires récupérés en 1992 [Don de M. Bousquet]. J 2121.
- Notice dactylographiée explicative de la carte géologique de Bergerac (1911) ; règlement du service vicinal, cantonniers (s.d.), extrait du Recueil des actes administratifs ; police des chemins de fer (1846). [Don des Archives de la Haute-Vienne]. J 2123.
- Cahier de corrigés de thèmes et versions latines (1887-88). [Don de la librairie Millescamps]. J 2125.
- Ordonnance du roi portant nomination au canonicat de l'église cathédrale de Périgueux de l'abbé Ducheyron du Pavillon (1841). J 2126.
- « Son et Lumière en pays de Dronne-Double », contes et récits du Château bastide de Saint-Aulaye : 1 cassette, 1 texte manuscrit, 1 programme, 4 affiches (1993). [Don de M. Caignard]. J 2129, Fi.
- Livre de comptes de la famille Mougnaud, de La Roche-Chalais, factures, correspondance (1911-14). [Don de M. Bordes]. J 2130.
- « Quinze ans de musique à Périgueux » : recueil de programmes, de coupures de presse, de photos (1924-1941). [Don de M. Javerzat]. J 2131.
- Affiche de vente aux enchères publiques de peupliers sur les routes nationales 89 et 139 (1878). Fi.
- Plans levés par M. G. Ponceau et notes explicatives. [Don de M. Grillon]. 9 Fi.
- Lot de cartes postales de la Dordogne. [Don A.D. Seine-Maritime]. 2 Fi.
- Cartes postales de la Dordogne : Les Eyzies, fouilles de O. Hauser. [Don A.D. Sarthe]. 2 Fi.
- Carte de la Dordogne de l'époque révolutionnaire avec indication des districts. Contour couleur. [Don de la Librairie Millescamps]. Fi.

Représentation de Lakmé à Périgueux. Programme et photo d'artiste. 1927.
A.D. 24, J 2131. Photo A.D. 24.

2) ACHATS :

- Certificat d'amnistie pour Géraud Laborie-Campagne, originaire de Sarlat (An XI). J 2124.
- Parchemin concernant la vente d'un bien dans la juridiction de Gardonne par B. de Larmandie à G. d'Alba (1596). J 2127.
- Dossier de parchemins concernant la région de Berbiguières (XIVe-XVIIIe siècles). J 2128.
- Lot de cartes postales de la Dordogne. 2 Fi.
- Album de 11 photographies concernant la construction du chemin de fer de Ribérac à Périgueux et de Siorac à Sarlat (1876-82). Fi.
- Revues d'architecture : *« La construction moderne »* (1927) ; *« L'architecture pour tous »*, (1882, 1884). *« Monographies de bâtiments modernes »* (1908). Fi.

3) DOCUMENTATION / ARCHIVES [1] :

- Tableau généalogique de la famille Mousnier, de Busserolles. [Don de M. Mousnier]. Doc. Arch. 7.
- Etude sur la famille Combret de Marcillac. [Don de M. Truel]. Doc. Arch. 8.
- Relevé des registres paroissiaux de Coly. [Don de M. Tardy de Montagnac]. Doc. Arch. 9.
- Relevé des registres paroissiaux et d'état civil de Coulaures et de St-Germain-des-Prés - 1ère partie. [Don de M. Tallet]. Doc. Arch. 10.
- Certificat de bonne conduite et congé de libération pour Jean Coulaud, grenadier au 99e Régiment de lignes (1856). [Don de M. Vessat]. Doc. Arch. 11.

Jacqueline FAURE

1 - Série nouvelle constituée par les dons de documents sous forme de photocopies.

ENQUÊTES, STATISTIQUES ET HISTOIRE LOCALE AVANT 1852

Sensiblement différentes de la statistique contemporaine, marquées par le contexte dans lequel elles se sont développées, les formes anciennes de l'enquête représentent une source importante de l'histoire locale.

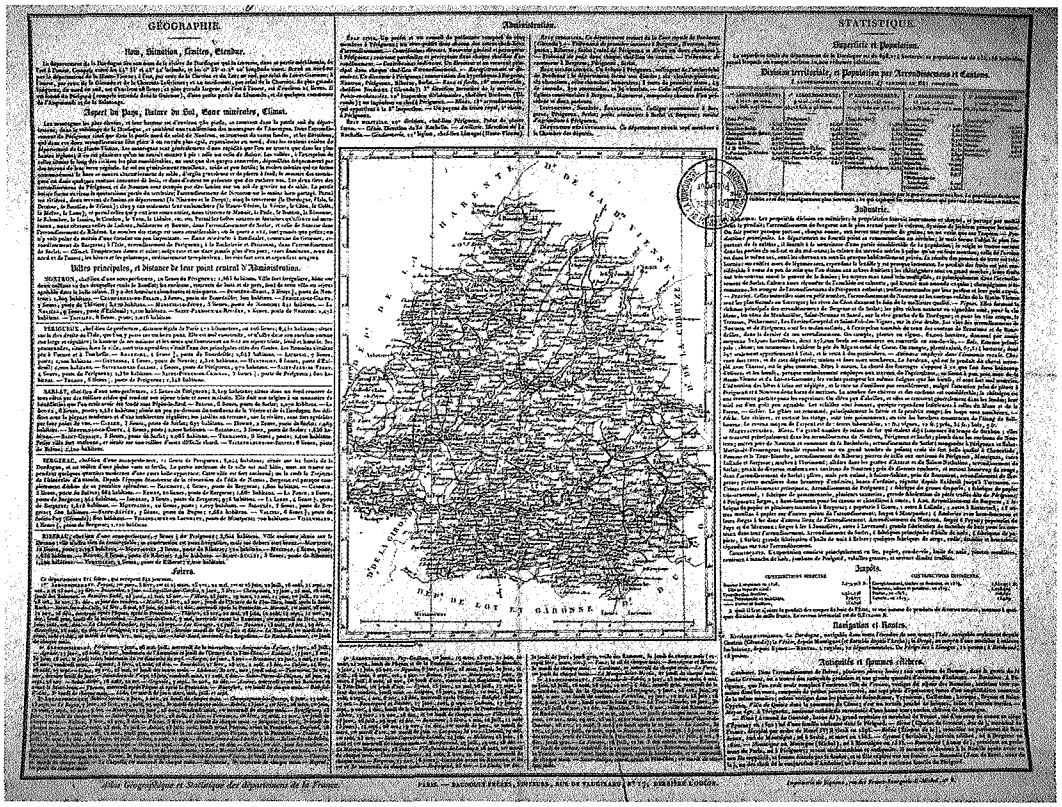

Tableau géographique et statistique du département de la Dordogne. Vers 1826.
A.D. 24, 1 Fi Dordogne 15-1.
Photo A.D. 24.

En 1833 est créé en France le Service Central de la Statistique. Dès 1836, il lance une vaste enquête agricole dont les résultats ne devaient être recueillis qu'en 1840. Après ce galop d'essai peu convaincant, la statistique agricole de 1852 [1] marque véritablement le début de l'ère statistique : la machine est désormais au point qui fournit aux responsables puis au public des informations précises et fiables...

Bien avant cette date, les balbutiements de la statistique se traduisent par des tentatives nombreuses menées à l'échelle d'un état, d'une région, d'une entité politique ou autre. Même imparfaites, elles représentent une source historique de tout premier ordre.

Si les recensements sont relativement fréquents depuis le Moyen-âge [2], c'est au XVIIe siècle, alors que l'état moderne se met en place et renforce ses structures, que naissent les premières enquêtes, formes initiales de l'outil statistique qui va se forger durant le XIXe siècle. L'objectif est clair : il s'agit de mieux connaître l'état d'une province, d'un diocèse, du royaume ; il répond toujours à une nécessité administrative : rendre l'impôt plus efficace, comptabiliser les hommes disponibles pour la guerre... Déjà, en 1576, Jean Bodin, analysant les avantages d'un recensement, écrivait : « *Premièrement, quant aux personnes on savait et le nombre, et l'âge et la qualité ; et combien on en pourrait tirer, fut pour aller à la guerre, ou pour demeurer, soit pour envoyer aux colonies, fut pour employer aux labeurs et corvées...* » [3]. Et longtemps, ce caractère oblitéra toute tentative de questionnement précis, en raison de la méfiance des populations qui multiplient les conduites de fuite, enveloppant leurs réponses d'un flou volontaire et protecteur !

1 - Demonet M. : *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIXe siècle. L'enquête de 1852.* Paris : Editions de l'E.P.H.E.S.S., 1991.

2 - XIIIe siècle. Les plus anciens remontant à l'antiquité.

3 - Bodin J. : *Les six livres de la République.* Paris : Jean du Puys, 1576.

Après une tentative incertaine et de toute manière avortée sous Richelieu [4], en 1634, les premières enquêtes vont se développer en France à la fin du siècle, à l'initiative du surintendant d'Effiat, de Colbert, et surtout de Vauban [5]. A la même époque, les autres royaumes européens connaissent des mouvements semblables et, déjà, la statistique allemande se signale par ses méthodes novatrices. C'est elle qui développa la forme organisée de *l'enquête ou statistique descriptive,* faisant une large place au discours mais avec un souci de classement, de systématisation, tandis que la France multipliait les descriptions empiriques, parfois juxtaposées, mais non combinées avec des précisions numériques. D'autres (l'Angleterre en particulier) empruntaient le chemin de la recherche d'informations chiffrées, inventant ce qu'on appellera *l'arithmétique politique.* Celle-ci se proposait par de savants et parfois aventureux calculs, de compenser la rareté des données quantitatives en pratiquant des estimations. La statistique actuelle est l'épigone lointain de ces deux formes originelles...

Le XVIIIe siècle va bien plus encore multiplier les chantiers tandis que les enquêtes et statistiques deviennent des instruments de gouvernement. Largement impulsée par Orry, Bertin ou Terray, la statistique française se développe. Le projet le plus vaste est la grande enquête du contrôleur général Philibert Orry, en 1745, qui demande aux intendants de répondre à huit questions sur la *situation des peuples de leur département,* sollicitant de ces intermédiaires zélés informations chiffrées et appréciations, qu'il fit harmoniser par un académicien avant de les transmettre à la Cour [6]. L'Espagne de Philippe IV réalise, en 1753, le projet le plus ambitieux, à l'initiative d'un ministre *afrancesado,* le marquis de La Ensenada. Il s'agissait, à travers un questionnaire paroissial extrêmement précis et détaillé, de parvenir à établir, dans l'espace géographique et juridique des deux Castilles, une contribution unique basée sur le cadastre, en lieu et place d'impôts nombreux et peu rentables [7]. Rêve caressé un instant par Bertin, lorsqu'il fut renversé par la rébellion parlementaire en 1763...

Dans le même temps, les champs offerts à l'enquête se diversifient. A côté des vastes projets d'Orry ou de Bertin (1762) visant à l'exhaustivité, se développent des enquêtes particulières répondant aux besoins de plus en plus pressants de données chiffrées, impossibles à recueillir globalement et qu'on essayait d'approcher par des sondages intermittents et limités à un sujet : population, mines (1741), métallurgie (1772), papeteries (1701), tanneries (1733), agriculture (1716-1717), bacs et péages (1731), moulins (1718), mendicité (1724), etc. Naissent aussi, à l'initiative de responsables locaux, intendants ou évêques, curieux de mieux saisir la réalité de leur circonscription, des enquêtes menées dans le cadre d'une généralité, d'une subdélégation, d'un diocèse.

Concernant le Périgord, ces sources existent, du moins en partie, disponibles aux Archives nationales, aux Archives départemen-

4 - D'après J. Caillet : *L'administration de la France sous le ministère de Richelieu,* t. 1. Paris, 1861. On en a conservé des éléments de réponse pour l'Auvergne.

5 - Gille B. : *Les sources statistiques de l'histoire de France, du XVIIe siècle à 1870.* Genève-Paris : Droz, Minard, 1964.

6 - Délaissés par ses successeurs, les résultats seront retrouvés... en 1954 par de Daimville, in *Population,* 1952, pp. 49-68.

7 - Amalric J.-P. : *Peuplement, paysage, production en Vieille Castille au XVIIIe siècle.* Toulouse : Université Toulouse-Le Mirail, 1990, et Matilla Tascon A. : La unica contribucion y el catastro de La Ensenada. Madrid : 1947.

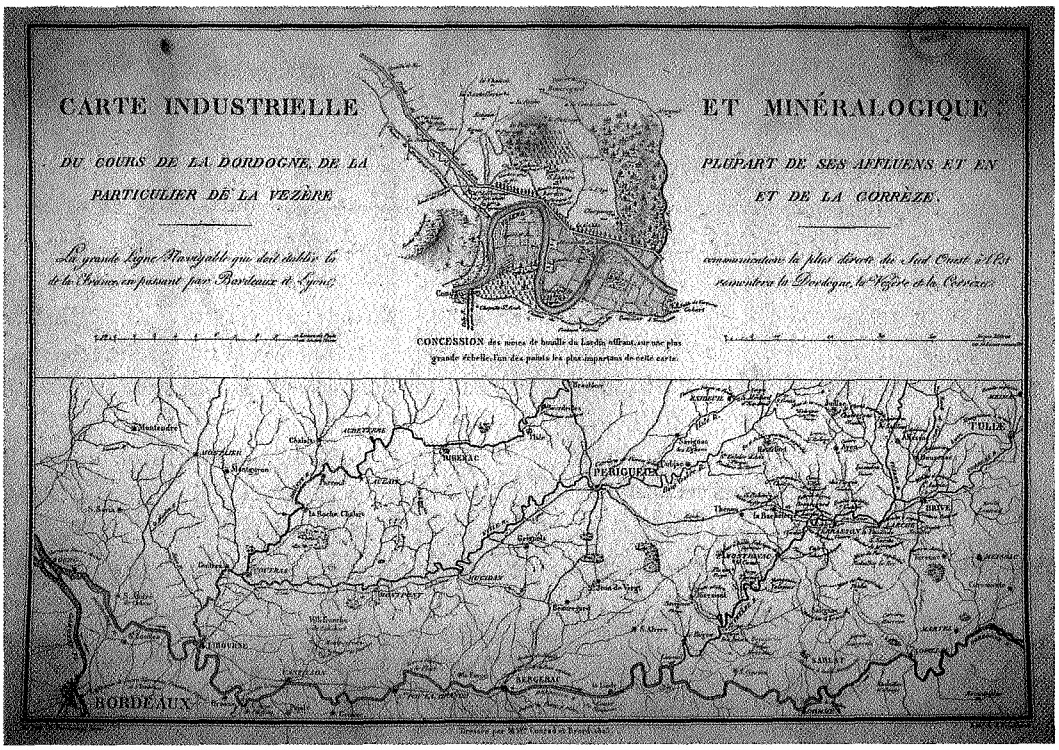

Carte industrielle et minéralogique d'une partie de la Dordogne, par Conrad et Brard. 1825.
A.D. 24, 1 Fi Dordogne 14.
Photo A.D. 24.

tales de la Gironde (fonds de l'Intendance) et de la Dordogne (série C) [8]. Elles émanent toutes du pouvoir souverain ou de ses représentants. Certaines ont fait l'objet d'études et de publications (voir encadré en fin d'article).

Avec la Révolution, la statistique entre dans une nouvelle ère et change de conceptions. Son ambition est à la mesure de l'époque : explorer la société française, vite et sous tous ses aspects ! Aussi, les années 1789 à 1794 voient naître tant de projets que l'administration locale, déjà submergée de problèmes, eut beaucoup de mal à y faire face. Parmi ceux-ci il faut citer :

- l'enquête du Comité de Division (1790),
- l'enquête de Delessart et Roland (1791-92),
- les *questions sur lesquelles les communes de la République sont priées de fournir des solutions au ministre de l'intérieur* (fin 1792),
- la statistique industrielle des districts (juillet 1794).

Le Directoire, le Consulat puis l'Empire sont à l'origine de projets encore plus nombreux et énormes. Ils s'inspirent bien sûr de penseurs nationaux (en particulier Quesnay, dont la pensée avait déjà influencé Bertin...) mais surtout de la statistique allemande descriptive qui se fixe pour objectif de dresser des inventaires organisés et exhaustifs, sans se préoccuper de chiffrage. Franchissant le Rhin, elle s'impose en France au moment même où les armées françaises envahissent l'Allemagne. Et, l'enquête de fructidor an 3 (1795) s'organise déjà selon six rubriques qui guideront les productions ultérieures : agriculture ; richesse minérale et pêche ; sciences, arts, fabriques et manufactures ; commerces, finances et domaines nationaux ; population ; étudiés dans un cadre départemental. Les exigences scientifiques de François de Neufchâteau puis Chaptal (ministres de l'intérieur du Directoire et du Consulat), les réseaux qu'ils mettent en place dans tout le territoire permettent à la statistique de franchir un nouveau pas. C'est à Chaptal que l'on doit la création en l'an 9 (1801), sous l'égide de Lucien Bonaparte, du **Bureau de la statistique de la République** confié à Duquesnoy, expert en statistiques germaniques et qui allait inventer la *Statistique des préfets* (an 10 et 11).

La circulaire de fructidor an 9 amorce le projet. Il s'agit pour chaque préfet de collecter systématiquement les informations pour renseigner cinq grandes rubriques : présentation générale (topographie, nature des sols, météorologie, maladies répandues chez les hommes et les animaux), population, état des citoyens, agriculture, industrie. Il se veut rigoureux, scientifique, (Chaptal est un chimiste de renom), et uniforme tant dans la collecte que dans les réponses escomptées, afin d'en permettre un traitement national. Conscient de la démesure du projet, le ministre multiplie les circulaires, expliquant qu'il s'agit avant tout d'intégrer une démarche de pensée, des modes de classement, et que « *le silence vaut mille fois mieux que l'erreur* ».

La Statistique des Préfets, « répétition générale de la statistique nationale... a permis de discerner ce qu'il fallait faire et ce qu'il fallait éviter » [9]. Les mémoires rédigés par les services des préfectures ne purent être harmonisés mais, synthétisés, furent imprimés et publiés. Celui de la Dordogne, dû au secrétaire général Delfau se signale comme l'un des plus remarquables par sa grande qualité et son souci d'exhaustivité. Il fut édité par l'imprimeur périgourdin Dupont. [10]

Ce foisonnement statistique se lit dans le fonds d'archives de la Dordogne. Les séries L (administration et tribunaux de l'époque révolutionnaire), M (administration générale, à partir de 1800) [11] et Z (fonds des sous-préfectures, à partir de 1800) ont conservé les productions, particulièrement nombreuses dans la série M (6 M 510 à 530). On peut y découvrir autant que les résultats des enquêtes et réponses des responsables sollicités, les règlements et recommandations nombreux adressés par Paris. Jean Lassaigne a publié dans le bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, en 1957, la *Statistique de l'arrondissement de Bergerac d'après un rapport inédit de Maine de Biran (1806)* [12]. Il s'agit des réponses apportées par le sous-préfet de Bergerac aux demandes du préfet Rivet, pour l'an 12 et l'an 14, et qui sont conservées à la bibliothèque de l'Institut. Marquées de l'esprit du philosophe, elles vont souvent bien au-delà de la simple statistique...

La production la plus riche reste celle de Delfau, qui donna lieu à deux publications sous forme d'Annuaire, pour l'an 11 et l'an 12. Conçu comme un almanach destiné à un large public, il aborde en quelques 390 pages tous les sujets que l'on retrouvera quelques années plus tard, mais allégés et simplifiés, dans les *Calendriers du département de la Dordogne,* [13] publications annuelles et populaires. C'est une somme de références qui est proposée au lecteur : calendrier, précis statistique du département, précis statistique des cinq arrondisse-

8 - A.D.D. : Mémoires descriptifs des subdélégations de Nontron, Périgueux et Sainte-Foy, 1760 ; 1 C 2. Réponses des bourgs d'Augignac et Bussière à un questionnaire diffusé par la subdélégation de Nontron ; 1 C 4. Description de la subdélégation de Bergerac ; 2 C 1. Etat des paroisses où existent des forges à fer et à canons, subdélégations de Nontron, 1766 ; 2 C 19. Description de la subdélégation de Sarlat ; 2 C 26. Etat des paroisses de la subdélégation de Thiviers ; 2 C 32.

9 - Le Bras H. : *La statistique générale de la France ;* in Les lieux de mémoire. La nation, t. 2. Paris : Gallimard, 1986, p. 329.

10 - A.D.D., 6 M 525 à 527 et PO 1/9 (annuaire).

11 - A.D.D., 2 L 77, 6 L 49 et 7 L 41, 2 Z 163 à 173, 4 Z 129 à 132.

12 - B.S.H.A.P., 1957, pp. 23-28 et 59-62. Le document se trouve dans le fonds Naville, politique et administration, XV-2134.

13 - A.D.D., PO 1/10 à PO 1/114.

ments, état politique du département, force armée dans le département, instruction publique, établissements de bienfaisance et de sûreté publique, économie rurale, commerce, navigation, routes, événements dans le département, nécrologie, état civil et population, tableau topographique et historique des principales villes et bourgs du département, tableau des maires, avis aux fonctionnaires et aux citoyens.

La comparaison s'impose avec la *Topographie du département de la Dordogne ci-devant Périgord,* rédigée deux ans plus tôt par le marquis de Fayolle [14] (et publiée en 1933). Les deux hommes constatent les faiblesses de l'agriculture périgourdine, leurs analyses se complètent plus qu'elles ne se répètent : Fayolle, aristocrate éclairé, est très critique quant au rôle de la Révolution et noircit le tableau qu'il propose du monde rural périgourdin mais s'interroge sur les structures agraires ; Delfau, plus sévère que son prédécesseur sur les dégâts provoqués par la culture du maïs, reste silencieux sur l'organisation foncière et ses conséquences sur l'agriculture périgourdine, il propose une vue descriptive plus qu'un essai d'explication.

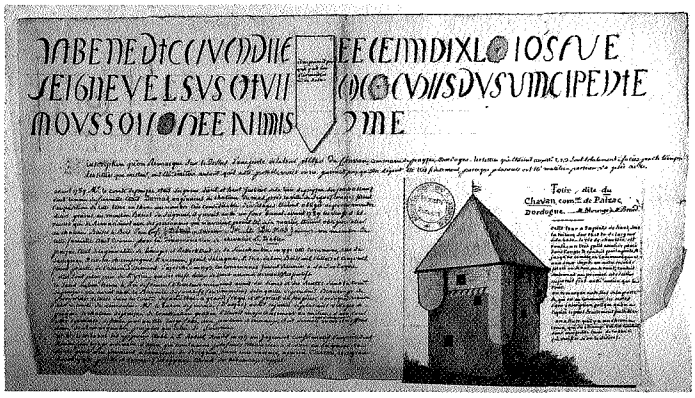

■ Relevé, adressé à Brard, de la tour, dite du Chavan, et de son inscription. Commune de Payzac. S.d.
A.D. 24, Mss 136. Photo A.D. 24.

Après 1806, le temps des grandes enquêtes est achevé [15] : l'Empire a d'autres soucis et les statistiques ont fourni les résultats que l'on attendait d'elles : montrer une France plus forte, plus riche qu'elle ne l'était sous l'Ancien Régime. Avec la Restauration, ce silence se confirme, le nouveau régime considérant la statistique comme la création d'une époque qu'on espère révolue. Fait significatif, les services administratifs qui en étaient chargés disparaissent pratiquement des ministères. Pourtant, l'impulsion donnée pendant plus de vingt ans, les progrès accomplis dans la recherche de méthodes scientifiques se traduisent par la permanence d'un intérêt pour la chose statistique et la multiplication d'initiatives privées et locales, à défaut de vaste projet national.

Ainsi, le préfet de la Seine, le comte Chabrol, fait paraître des *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine,* en 1821, 1823, 1826 et 1829, tandis que naissent ici et là des sociétés statistiques. Les années 30 voient s'épanouir un genre nouveau, la statistique morale, auquel Villeneuve-Bargemont et le Docteur Villermé [16] donneront ses lettres de noblesses. Son objet est la mise en évidence d'un problème social grave (misère, prostitution, criminalité) par l'étude de ses différentes composantes.

En 1833, Thiers, ministre de l'intérieur, chargé de l'économie et du commerce, plaide avec succès pour le retour à une statistique nationale. Il obtient gain de cause et après quelques difficultés la *Statistique Générale de la France* voit le jour, créée par son successeur. Elle est confiée à Moreau de Jonnès. Ce service va, pendant 110 ans, organiser et centraliser les informations démographiques, économiques et sociales, puis laisser la place, en 1945, à l'I.N.S.E.E.

La Monarchie de Juillet est aussi à créditer du lancement, à partir de 1836, des recensements quinquennaux qui fonctionnent régulièrement jusqu'en 1936, avec, dès la première édition, un formulaire unique pour l'établissement des listes nominatives à l'échelle nationale. Ils sont significatifs du tournant pris désormais par la statistique : les formes quantifiables s'imposent au détriment des formes descriptives, lesquelles, faute d'un outillage rigoureux et d'une réflexion novatrice, sont désormais incapables de répondre aux attentes de l'époque. La statistique descriptive disparaît, *sans guère laisser de traces, sauf sa dénomination dont s'emparèrent sans aucun scrupule ses ennemis, les arithméticiens politiques.* [17]

Réalisée en 1835, à l'initiative du Préfet de la Dordogne Auguste Romieu, l'enquête départementale de 1835 appelée *enquête Brard* [18] du nom du savant (ingénieur géologue, ancien élève de l'école des mines, directeur des mines du Lardin) qui en dirigea l'élaboration, est un excellent exemple local de statistique descriptive. Elle n'est pas le seul, puisque les archives diocésaines comme les archives départementales conservent des enquêtes pastorales [19] du même type. Moins systématiques et précises que l'*enquête Brard,* beaucoup plus lacunaires, elles présentent un moindre intérêt, même si elles peuvent parfois utilement compléter celle-ci.

Pensée selon le modèle allemand, l'*enquête Brard,* devait s'organiser en sept grandes rubriques visant à présenter un panorama exhaustif du Périgord de 1835. Pour saisir cette réalité, Cyprien Brard avait mobilisé les don-

14 - A.D.D., 2 J 871.

15 - Excepté l'*Etat de l'Empire,* dressé en 1811 dans un contexte de crise aiguë.

16 - Villeneuve-Bargemont J.-P. : *Economie politique chrétienne ou Recherches sur les causes du paupérisme* (1834). Villermé L.-R. : *Notes sur la mortalité parmi les forçats du bagne de Rochefort* (1831).

17 - Dupâquier J. et M. : *Histoire de la démographie.* Paris : Perrin, 1985, p. 112.

18 - A.D.D., 6 M 531 à 547.

19 - A.D.D., V 275 à 279 (année 1836) et archives de l'évêché de Périgueux, série C (années 1835 à 1840).

nées disponibles (travaux d'érudits, documents administratifs,...) et fait appel à des personnes-ressources aptes par leur expérience ou leur spécialisation à renseigner tel ou tel chapitre. Il avait surtout élaboré une grille d'enquête de 127 questions adressée aux 582 maires du département. Celle-ci devait permettre pour l'essentiel l'approche de la vie agricole. Il se signale par la précision et la justesse des termes, le souci de débusquer l'information.

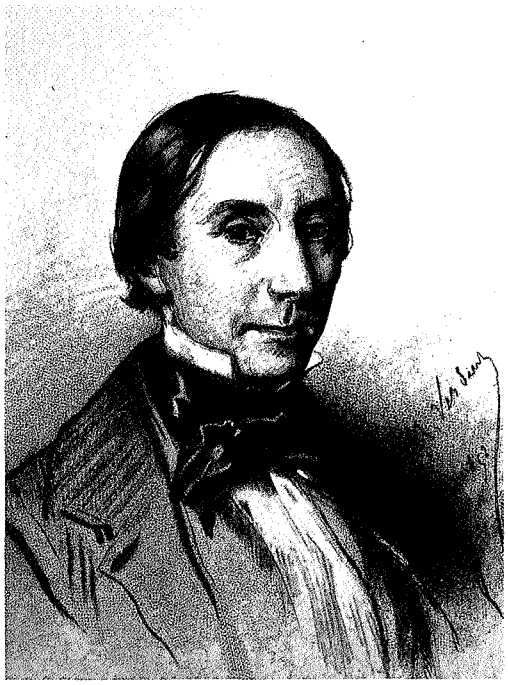

Portrait du préfet Romieu. 1852.
A.D. 24, 2 J 1283. Photo A.D. 24.

Le projet, sans doute trop ambitieux pour un homme seul, surchargé de soucis et de santé fragile, ne put être mené à son terme. Brard s'éteignit à Saint-Lazare, le 28 novembre 1838, et aucun des successeurs pressentis par le préfet Romieu n'accepta de reprendre le chantier inachevé. Si l'on excepte quelques éléments de synthèse, rédigés pour l'essentiel par Brard lui-même, ne restent de cette tentative que les réponses des maires. Quinze grands volumes qui, malgré des lacunes, des imperfections et parfois des libellés sibyllins, donnent, d'un point de vue essentiellement descriptif, une vision unique de la Dordogne sous la Monarchie de juillet. Tel était l'objectif de Cyprien Brard qui écrivait : « *les choses étant là, il faut bien les dire telles qu'elles sont afin qu'on sache dans l'avenir à quel degré nous en étions encore dans le premier tiers du XIXe siècle* ». [20]

Contemporaine du recensement et de la statistique agricole de 1836, l'*enquête Brard* clôt en quelque sorte l'histoire de la statistique descriptive en Dordogne. Sans équivalent direct [21], puisque initiée localement par le préfet Romieu, elle représente pour le Périgord, une source ethno-historique de tout premier plan.

Au terme de ce tour d'horizon, il faut s'interroger sur l'intérêt de ces sources. Se pose bien sûr le problème de la fiabilité, surtout lorsqu'il s'agit de données chiffrées, et de la nécessité évidente de croiser les informations et de les mettre en perspective. Cela étant, l'outil est fondamental pour la connaissance des sociétés passées. Il permet, au-delà de la description des faits, une mise en évidence des continuités et des discontinuités d'un phénomène à l'échelle d'une entité géographique. Une fois pris en compte les impératifs de l'initiateur, les limites inhérentes à la forme du document, qui interviennent comme autant de filtres entre une réalité et sa représentation, il offre des moyens d'analyse et une approche explicative de tel ou tel aspect de l'histoire économique et sociale.

Même lorsqu'elles négligent, comme l'*enquête Brard*, l'aspect quantitatif, les enquêtes descriptives participent de l'explication de phénomènes que l'histoire quantitative ne peut prétendre à elle seule fournir, en traitant en particulier toutes les variables exogènes à celle-ci : faits et hommes exceptionnels, pratiques isolées, etc. Elles nous renseignent aussi sur l'état d'esprit et les modes de pensée de leurs initiateurs, de leurs concepteurs et de leurs réalisateurs, et, plus largement, sur les préoccupations d'une époque.

20 - Combet M. et Moretti A.-S. : *Point de vue sur l'agriculture en Dordogne au XIXe siècle.* Bordeaux : I.N.S.E.E. - Vues sur l'économie d'Aquitaine, N° 45, fév. 1992, pp. 14-20. id. : 1835, *la Dordogne de Cyprien Brard.* à paraître.

21 - Elle n'est pas pour autant unique. En 1837, François Vatar de Jouannet, ami de Cyprien Brard, publiera sa statistique de la Gironde.

Note bibliographique :

— DUPÂQUIER J. et M. : *Histoire de la démographie,* Paris : Perrin, 1985.

— GILLE B. : *Les sources statistiques de l'histoire de France, du XVIIe siècle à 1870.* Genève - Paris : Droz, Minard, 1964.

— LE BRAS H. : *La statistique générale de la France ;* in Les lieux de mémoire. La nation. t. 2, Paris : Gallimard, 1986, pp. 317-353.

— *Pour une histoire de la statistique.* 2 vol. Paris : I.N.S.E.E., 1977.

— HIGOUNET-NADAL A. : *Un dénombrement des paroisses et des feux de la sénéchaussée de Périgord en 1365.* Paris : B.C.T.H., 1962-1965, pp. 307-345.

— Abbé DELPEYRAT : *Statistique historique de Montpont à la fin du XVIe siècle.* Périgueux : B.S.H.A.P., 1874, pp. 134-139.

— VILLEPELET R. : *Notes et documents statistiques sur l'industrie en Périgord au XVIIIe siècle et pendant les premières années du XIXe siècle.* Périgueux : B.S.H.A.P., 1912, pp. 241 - 262 et 309 - 341.

— Abbé BELLET : *Documents statistiques sur la généralité de Bordeaux au XVIIIe siècle (1730-1732).* Archives historiques de la Gironde, t. 48, pp. 1-139.

— CHARRIER G. : *Jurades de la ville de Bergerac, t. 13.* Bergerac : Imprimerie générale du Sud-Ouest, 1941. Réponses locales à une enquête demandée par le subdélégué en 1780, publiées en introduction aux Jurades.

Michel COMBET
Professeur I.U.F.M. d'Aquitaine
Antenne de Périgueux

A L'ÉCOLE

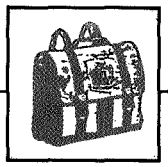

Chaque année, la direction des Archives nationales, par l'intermédiaire des Archives départementales, organise un concours destiné à familiariser le public scolaire avec les documents de nature diverse qui constituent la mémoire de nos départements.

Ce concours donne l'occasion d'organiser une exposition préparée et mise en place par les professeurs du Service Educatif et le personnel des Archives départementales. En 1990-91, l'exposition sur le thème de l'eau avait déjà suscité un intérêt qui ne s'était pas limité au public scolaire. L'année 1992-1993 a valu à notre département l'attribution du 1er prix, dans la catégorie « Lycées », à deux élèves du Lycée Maine-de-Biran, de Bergerac. Deux autres établissements, le lycée Laure-Gatet et l'Ecole européenne de Valojoulx remettaient, de leur côté, un travail.

Le sujet retenu en 92-93, « Les épidémies, du milieu du XIVe siècle à 1962 » (voir l'article paru à ce sujet dans le n° 2) apparaît particulièrement porteur. L'exposition attira un nombre important de classes et d'élèves (350), dont certain(e)s effectuèrent plusieurs passages.

Les futurs lauréats avaient choisi de traiter, à l'intérieur du thème général, « l'épidémie de grippe à Bergerac en 1918-1919 ». Outre la documentation trouvée aux Archives, et, en particulier, le journal « Justice » [1], ils s'appuyèrent sur le témoignage oral d'un ancien employé de la poudrerie. Ils enregistrèrent également le texte d'un sketch, dû à Paul Loubradou, qui évoque les différents « types » sociaux face à l'épidémie.

Au-delà de cette coopération, les futurs lauréats bénéficièrent du fait que leur professeur était l'auteur d'un TER (Bordeaux III) sur la société bergeracoise à la fin de la première guerre mondiale.

Le thème retenu pour l'année 1993-94 (remise des travaux aux Archives départementales avant le 24 avril 1994) est : « Les immigrés en France : vers 1500-1960 ». Il s'agit, au travers d'un cas précis (une famille, un quartier, un groupe), de montrer comment la France a accueilli les immigrés. De l'assimilation complète à la non-intégration, en passant par la permanence de certaines traditions, on insistera sur les facteurs qui favorisent l'intégration (école, association, activité professionnelle, syndicalisme, etc.)

Bernard DÉMÉNÉ
Service Educatif
des Archives départementales de la Dordogne

1 - Créé par le syndicat de la poudrerie, qu'animait Paul Loubradou, élu député de Bergerac en 1936. Le personnel de cet établissement fut particulièrement éprouvé par l'épidémie.

Du 15 juillet au 10 septembre 1993, les Archives départementales se sont associées au dixième anniversaire de la création de Lascaux II en accueillant les travaux de Monique Peytral. Les relevés, effectués durant près de dix ans dans la grotte originelle, fragment par fragment, côtoyaient les reconstitutions, en grandeur nature, du bestiaire.

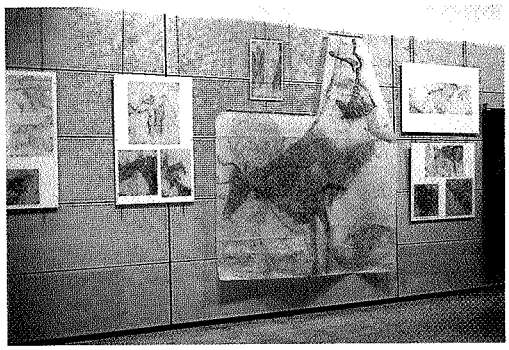

Quelques calques de Monique Peytral.
Photo A.D. 24

Récemment acquises par le Conseil Général, certaines de ces études, qui ont servi à l'élaboration du fac-similé, constituent une mémoire fidèle de l'original et une œuvre de création puissante. Des photos et des textes permettaient de mieux comprendre la démarche et les techniques qui firent de Lascaux II un modèle du genre. Les œuvres personnelles ultérieures de l'artiste, influencées par l'expérience de Lascaux, complétaient cette rétrospective.

Le 26 octobre au soir, les Archives, avec le concours des Editions Fanlac, innovaient : elles recevaient Bernard Lachaise, auteur d'une biographie récente sur Yvon Delbos (Ed. Fanlac, 1993), et organisaient, à cette occasion, une conférence-débat, avec la participation de MM. Alain-Paul Bonnet, Pierre Chaussade et Gérard Fayolle. Lieu de mémoire, les Archives sont aussi le lieu privilégié où peuvent se rencontrer, sous le signe de l'histoire, les acteurs-témoins de la vie politique et les chercheurs. Une exposition, du 26 octobre au 5 novembre, retraçait la vie d'Yvon Delbos, dans son contexte familial et politique, de 1885 à 1956.

Vue de l'assistance.
Photo A.D. 24.

Pour la deuxième année consécutive, le C.A.U.E., les Architectes de la Dordogne investissaient la salle d'exposition. Lire, dans ce numéro, l'article de Gérard Duhamel sur le Conservatoire de l'architecture.

Rétrospective toujours, celles qu'organisaient l'A.D.D.C. et la Bibliothèque départementale de Prêt autour de l'opération « Par les Villages 92-93 ». Le thème de cette manifestation, qui, durant neuf mois, a concerné une trentaine de communes, était le Voyage des Saltimbanques dans les villages de Dordogne. Du 9 au 26 novembre une exposition, conçue pour être itinérante, intégrait, dans une mise en scène de grande qualité, photos, affiches, costumes, éléments de décor, mais aussi espace de lecture ou atelier de maquillages.

***« Par les villages »* aux Archives.**
Photo A.D. 24.

A VOIR A VOIR A VOIR

Enfin, vous avez jusqu'au 20 janvier 1994 pour découvrir l'exposition retraçant les cinquante ans (1943-1993) d'histoire des Editions Fanlac. L'intégralité de la production est présentée dans une mise en scène qui souligne ses différents aspects littéraire, poétique ou historique, ainsi que la qualité du travail d'imprimerie et d'illustration. Un catalogue complet de tous les ouvrages édités depuis 1943, illustré, enrichi d'un index et d'un historique de la maison d'édition, accompagne l'exposition.

Jusqu'au 20 janvier 1994

Le Père Antoine Teyssandier, chanoine régulier de Chancelade.

Le père Antoine Teyssandier était uniquement connu jusqu'à ce jour comme l'auteur d'un « *Mémoire sur l'état de l'Abbaye de Chancelade et la succession de ses abbés* » imprimé en deux livraisons de la Revue Mabillon par les soins du chanoine J.B. Mayjonade et qui a fait l'objet, en 1927, d'un tiré à part peu répandu [1]. La lecture de ces pages a maintes fois piqué ma curiosité et m'a incité récemment à réunir quelques renseignements sur le personnage et son caractère.

Rédigeant sa propre notice biographique, le Père A. Teyssandier notait qu'il était natif de Fonmoure, omettant de préciser la paroisse alors qu'il mentionnait généralement celle-ci dans les lignes qu'il consacrait à ses confrères. Comment ne pas voir en cela un attachement viscéral, bien compréhensible d'ailleurs, pour son hameau natal ? Pourtant je n'ai su trouver dans les registres paroissiaux de Saint-Séverin d'Estissac, vers 1685, date probable de sa naissance, trace de celle-ci [2].

Je suivrai A. Dujarric-Descombes précisant, dans une note de l'édition Mayjonade, que l'enfant vint au monde dans une famille bourgeoise et que son frère se destina au notariat [3]. Quant au jeune Antoine, comment connut-il Chancelade et décida-t-il d'y entrer, il ne l'a pas précisé. On sait seulement qu'il alla frapper à la porte de l'abbaye où il prit l'habit avant d'y prononcer ses vœux solennels, le 28 mars 1702 ; il avait alors dix-sept ans.

Il dut être un élève sérieux puisqu'il devint lui-même professeur par la suite. Quel était l'enseignement alors dispensé à Chancelade ? Il est facile de le concevoir lorsqu'on lit que Alain de Solminihac tint à enseigner personnellement les sciences ecclésiastiques aux premiers disciples de la réforme. Le Père Pierre André, limousin, qui avait déjà fait ses études avant d'entrer dans la congrégation, fut son successeur de longues années durant. On sait de lui « *qu'il avait fait une étude singulière des ouvrages de Saint-Augustin qu'il possédait parfaitement* » et qu'« *il mourut en enseignant la théologie à Chancelade le 24 décembre 1688* ».

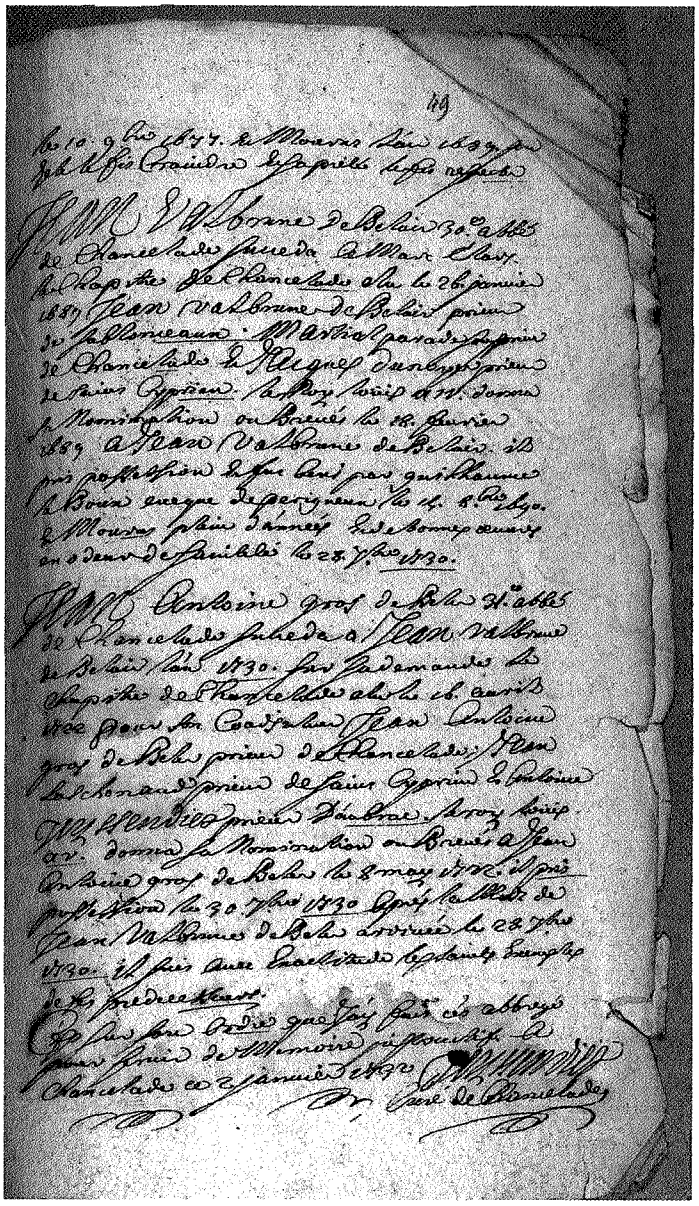

■ ***« Mémoire sur l'abbaye de Chancelade »*, écrit par le chanoine A. Teyssandier. 1732.** *A.D. 24, 2 J 935. Photo A.D. 24.*

Ce ne fut donc pas lui qui eut à former le jeune frère Antoine. Ce pourrait être vraisemblablement le Père Léonard Roche, périgourdin, docteur de Sorbonne, qui « *aimait surtout la Somme de Saint Thomas. Son travail était infa-*

1 - Le manuscrit original, après être passé entre les mains de plusieurs érudits périgourdins, est conservé aux Archives départementales sous la cote 2 J 935. L'édition Mayjonade contient plusieurs fautes, erreurs et omissions. Une nouvelle édition serait donc souhaitable si l'on songe que ce manuscrit est une des rares sources de l'histoire de Chancelade.

2 - Mayjonade a donné par erreur Saint-Jean-d'Estissac ; or Fonmoure est bien un lieu-dit de Saint-Séverin.

3 - Les Archives départementales conservent en effet des minutes d'un Teyssandier, notaire à Sourzac et Saint-Séverin-d'Estissac à cette époque.

tigable, sa modestie édifiante, sa fuite du monde continuelle ; on l'a vu jusque dans sa vieillesse occupé à lire, à prier ou à écrire, ne se couchant qu'à dix heures du soir et se faisant éveiller à une heure après minuit ». Il est évident que de tels éloges peuvent être décernés seulement à quelqu'un que l'on a bien connu et beaucoup admiré [4].

Quoiqu'il en soit, devenu professeur à son tour, le Père A. Teyssandier sut conserver, en ces temps de fortes querelles doctrinales, la ligne de ses aînés. Il en portait d'ailleurs lui-même un témoignage lorsqu'il écrivait les phrases suivantes : « *C'est une vérité certaine qu'il n'y a point d'ordre où il y ait plus de subordination au Pape. La déférence aux évêques, l'obéissance à l'Eglise s'y sont conservés et s'y conservent mieux que dans aucun corps. Aucun religieux ou autre ne s'est jamais déclaré janséniste ni quesneliste et on n'a jamais vu de leur part aucun appel au futur concile* » [5]. C'était écarter en quelques termes péremptoires, dans la fidélité à Alain de Solminihac, tout soupçon non seulement de jansénisme sous ses diverses formes mais encore de richérisme et de gallicanisme [6].

Comme d'autres Chanceladais ayant exercé la charge de professeur, le Père A. Teyssandier fut promu à des fonctions de supériorat. L'assemblée générale de la congrégation, formée du prieur et d'un délégué de chaque maison, se tenait tous les trois ans et c'est elle qui nommait et déplaçait les supérieurs. C'est ainsi que le Père A. Teyssandier fut envoyé à la Domerie d'Aubrac [7] en qualité de sous-prieur. De là, il passa comme prieur à Sablonceaux [8] puis revint à Aubrac mais cette fois-ci comme prieur. Il s'était déjà fait remarquer dans ces charges successives lorsque son abbé, Jean Valbrune de Belair, se sentant atteint par l'âge, décida de demander au Roi un coadjuteur.

Par un arrêt du Grand Conseil en date du 6 janvier 1630, le chapitre de Chancelade avait jadis reçu le privilège de présenter trois noms de chanoines réguliers au Roi ; parmi ceux-ci le monarque pouvait faire son propre choix. Le 16 avril 1722 [9], les Pères capitulants élirent « *d'une commune voix* » le Père Jean-Antoine Gros de Beler et, puisqu'il fallait présenter deux autres noms, cooptèrent le Père Jean Lachenaud, prieur de Saint-Cyprien et le Père A. Teyssandier, prieur d'Aubrac ; celui-ci avait alors 37 ans. L'assemblée générale, tenue le 20 avril 1722, nomma à nouveau le Père A. Teyssandier, prieur de Sablonceaux. Il fut renouvelé par la suite dans cette charge par les assemblées générales du 26 avril 1725 et du 12 avril 1728 [9].

Il avait déjà fait la preuve de ses talents d'administrateur à Aubrac. Il avait fait « *transporter le grand autel, faire les deux vitraux et l'œil-de-bœuf qui est sur l'autel* » et bâtir une sacristie. Ces travaux avaient occasionné des dettes qu'il avouait honnêtement avoir laissé éponger en partie par ses successeurs. Les embarras d'argent du prieuré découlaient, en outre, des procès que celui-ci avait à soutenir et que le prieur résumait dans son « *Mémoire* » en parfaite connaissance des dossiers.

Il en fut de même à Sablonceaux où le prieur eut « *de grandes discussions avec ses abbés* » commandataires. Ici encore toutefois, le prieur se fit remarquer par ses dons d'organisateur et de bâtisseur. C'est durant son priorat que furent construits « *le dortoir, le réfectoire, la crédence, le vestibule, le sallon, la chambre aprez, le sallon d'entrée, la petite salle à manger, le degré du dortoir, le degré de l'église, le chaufoir, la lingerie, la couturerie, le corps de logis ou galerie des lieux, le chœur et le rétable de l'église* ». Ces travaux, commencés le 3 mars 1723, furent terminés le 17 mars 1731. Ils n'allèrent pas sans causer quelque dérangement dans la vie régulière durant ces huit années. L'assemblée générale du 26 avril 1725, par exemple, constatant que les constructions de Sablonceaux étaient assez avancées, décida d'y envoyer quatre étudiants de philosophie. Et celle du 12 avril 1728 enjoignit au prieur, dès son retour à Sablonceaux, d'y rétablir les mâtines, suspendues par la construction du corps de logis [10].

C'est encore sous le prieurat du Père A. Teyssandier que les 6 et 26 mars 1723, le chapitre de Sablonceaux édicta une décision importante concernant les bénéficiers. Et l'assemblée générale de Chancelade, le 26 avril 1725, adopta celle-ci en ces termes : « *de besoin il ne sera payé aucune pension à aucun des bénéficiers qui sont actuellement ou qui seront dans la suite résidens dans quelqu'une des maisons de ladite congrégation mais qu'il leur sera fourni le nécessaire pour la nourriture et entretien come aux autres religieux quon payera les charges régales quon fournira a leur voyage necessaire quon aidera et faira laumone aux pauvres de leur paroisse dans la necesité à condition quils vivront dans la soumission a leurs supperieurs come les autres religieux pour tout ce qui ne regarde pas le service de leur paroisse* » [11].

4 - Le Père Léonard Roche fut aussi maître des novices, sous-prieur, prieur de Chancelade. Il pourrait donc aussi avoir formé le frère Antoine à la vie spirituelle. Il fut en outre l'auteur de la Vie du Père Jean Garat et décéda prieur de Sablonceaux, le 23 janvier 1723.

5 - Ces lignes, pourtant importantes à nos yeux, n'ont pas été reproduites dans l'édition Mayjonade. Oubli ou omission volontaire ? On connait un autre exemple d'omission importante dans la transcription d'un manuscrit par le même éditeur.

6 - Est-il besoin de rappeler que A. de Solminihac s'était fait lui-même le dénonciateur de déviations doctrinales pour lesquelles il avait une profonde aversion ?

7 - La Domerie d'Aubrac, au diocèse de Rodez, avait été rattachée à la congrégation de Chancelade à la suite de négociations tenues en 1697. Les Archives départementales de l'Aveyron conservent un fonds coté 60 M sur la Domerie. Il mériterait d'être exploité en ce qui concerne les rapports avec Chancelade.

8 - Sablonceaux, en Saintonge, fut réformée par Chancelade dès 1633 ; la note précédente vaut pour cette abbaye et ses archives.

9 - Toutes les nominations sont tirées du « *Livre des délibérations capitulaires de l'abbaye de Notre-Dame-de-Chancelade des chanoines réguliers de Saint-Augustin-en-Périgord* », conservé aux Archives départementales de la Dordogne, cote 3 H 2. Réservé en principe aux délibérations du chapitre de l'abbaye, notamment à celles concernant les prises d'habit et les admissions à la profession, ce registre contient en outre de trop succints comptes-rendus d'assemblées générales.

10 - Livre des délibérations capitulaires..., aux dates indiquées. On a plusieurs autres exemples de cours ainsi professés dans les prieurés. Cette disposition dépendait de la présence dans ceux-ci d'un professeur capable. En l'occurrence ce fut peut-être le cas du Père A. Teyssandier lui-même ; il ne l'a pas précisé.

11 - Livre des délibérations capitulaires... Cette décision importante trahit un certain laxisme survenu au sein de la congrégation en ce qui regarde la possession de bénéfices et le vœu de pauvreté. Il semble d'ailleurs que le prieuré de Sablonceaux soit visé en premier lieu, mais il semble aussi que son chapitre ait été le premier à redresser la situation.

Abbaye de Chancelade, l'église et le logis de l'abbé.
Coll. part.

Le Père A. Teyssandier prit la route pour rejoindre Chancelade et participer à l'assemblée générale du 9 avril 1731 où son mandat ne fut pas renouvelé. Quelques jours plus tard, le 13 avril, il assistait aux funérailles d'un confrère, ancien prieur de Monsanson en Saintonge. C'est de ce jour-là qu'il data sa prise de possession de la paroisse de Beauronne ; il avait 46 ans.

Cette nomination à une cure n'était pas une disgrâce, loin de là. Il allait désormais vivre aux côtés de l'Abbé Gros de Beler qui avait pris lui-même possession du siège abbatial, vacant par décès du titulaire survenu le 28 septembre 1730. Ce nouvel abbé estimait le Père A. Teyssandier et le chargea d'écrire un résumé de l'histoire de Chancelade depuis la fondation, en en faisant ressortir les personnages notables, abbés ou simples religieux.

Le Père A. Teyssandier s'adonna donc de suite à un double travail : la gestion de sa paroisse et la rédaction de son « *Mémoire* » qu'il termina le 2 janvier 1732. Il est possible qu'il l'ait entrepris longtemps auparavant ; rien n'empêche toutefois qu'il ait pu le rédiger en quelques mois. Il existait encore, en effet, à Chancelade, malgré le sac de septembre 1575, nombre de documents, disparus depuis lors dans l'autodafé révolutionnaire. Le Cartulaire d'abord, dont le Père A. Teyssandier cite quelques folios, une douzaine de livres terriers comme ceux de Joujay, de Queroy, de Terrade ou de Degueren qu'il mentionne également, sans parler des liasses de documents numérotées et réparties en des sacs cotés, semble-t-il, par prieurés-cures dépendant de l'abbaye.

On doit se demander si le compilateur avait lui-même consulté directement ces pièces : il y fallait une certaine initiation à la paléographie. Or, l'expérience apprend que les écritures de certaines périodes et de certains scribes réclament une patience à toute épreuve. Mais, si le Père A. Teyssandier n'avait ni cette patience ni cette initiation, bien qu'il fût frère de tabellion, il pouvait se servir d'un « *Répertoire* » confectionné jadis, sur l'ordre de A. de Solminihac, par le Père Jean Garat que l'on a dit doué pour ce travail. De ce « *Répertoire* » nous connaissons seulement l'existence car il a disparu lui aussi. Il faut regretter la perte d'un tel monument qui comprenait au moins 2 052 pages, même si certaines étaient blanches !

Quoiqu'il en soit, le Père A. Teyssandier s'est honorablement tiré de sa tâche qui demeure actuellement, dans l'attente d'une reconstitution même partielle du Cartulaire, dans l'espoir d'une analyse du registre des délibérations capitulaires de 1721 à 1728 et de la publication de glanes recueillis ici et là, la seule source où puiser une documentation suivie sur Chancelade. A ce titre cette œuvre est bien, comme l'avait souhaité son auteur, un « *mémoire instructif* » même s'il n'est qu'un résumé.

La partie la plus irremplaçable est l'énumération que le Père A. Teyssandier fait des personnages marquants de sa congrégation sur près d'un siècle. Les Vies de A. de Solminihac et de Jean Garat nous en avaient fait connaître quelques-uns. L'auteur du « *Mémoire* » qui avait encore sous les yeux les anciens registres capitulaires [12] — disparus eux aussi jusqu'à 1718 — augmente cette liste même s'il se limite à citer seulement ceux qui se sont distingués — c'est le terme même qu'il stéréotype — par leur érudition, leur science, leur piété, leurs vertus, leur sens des affaires, etc., ou toutes ces qualités réunies en un seul homme. Il nous présente ainsi une galerie d'une cinquantaine de chanoines réguliers parmi lesquels il est bien

12 - Cette utilisation de registres par le P. A. Teyssandier est évidente ; les confrères dont il parle sont cités d'après leur année de profession.

obligé de se peindre lui-même, à plusieurs reprises, en le faisant à la troisième personne. C'est peu pour un siècle si l'on observe que, plus tard, de 1721 à 1788, il y eut 225 professions.

En ce qui concerne l'administration de sa paroisse, il tint les registres avec rigueur et y introduisit quelques notes qui jettent quelque lueur sur sa gestion. Il inscrivit scrupuleusement les sommes reçues pour des funérailles ou certains dons manuels comme celui de cette veuve Capette (ne pas confondre !) qui lui offrit, en 1732, une trentaine de livres pour achat d'ornements liturgiques. Il arrêta ses comptes depuis sa prise de possession jusqu'au 17 juillet 1735 où fut élu un syndic fabricien puis, au-delà jusqu'au 17 juillet 1746 où, après quinze années d'exercice jour pour jour, il relevait avoir reçu 124 livres 15 sols, avoir donné lui-même 343 livres six sols et que, toutes dépenses notées, il lui restait 218 livres onze sols.

C'est qu'il avait deux églises à entretenir et à décorer. Il lui fallut réparer la couverture de celle de Beauronne ainsi que son carrelage sans parler des petites réparations courantes comme loquet de porte, etc. Cet édifice comprenait trois autels : celui de Notre-Dame eut des vitraux, des rideaux, un devant d'autel peint ; celui de Saint-Jean reçut un tableau de cet apôtre ; celui de Saint-Roch eut sa couverture d'autel comme les deux autres. Le curé dut en outre assurer une fermeture sérieuse au cimetière de la paroisse.

Il eut à faire de même pour le cimetière de Saint-Jean. Quant à l'église du même nom, il la fit aussi recouvrir, crépir et blanchir, y fit placer un rétable, des balustres, des placards de sacristie. Il acheta pour elle chandeliers et grande croix sans oublier d'en faire réparer la cloche. Pour ses deux églises, il acquit livres liturgiques, ornements et fit relier un « *Rituel* » à Cahors, etc.

Comme tous les curés de cette époque, il eut à veiller au bien public. Il notait, par exemple, avoir donné plus de 100 livres pour l'entretien du pont de la Beauronne. Le 24 mars 1732, il signalait une epizootie dont il faut lui laisser en entier la curieuse description : « *Le 22 mars 1732 est apparu une espèce de peste dans les bœufs de la paroisse. Le mal a commencé par Beauronne et se prend à la langue comme une*

Abbaye de Vertheuil sur Gironde qui est aussi rattachée à la congrégation de Chancelade.
Coll. part.

espèce de pustule blanche. On racle le mal avec une pièce d'argent jusqu'à ce que le sang en sorte et ensuite on y met du sel, du vinaigre, du poireau et d'autres herbes corrosives pour dessécher, faisant la triple expérience du Poitou, de l'Aunis et de plusieurs lieux du voisinage. Le mal a consumé en peu de temps la langue du bœuf et il en meurt pour l'ordinaire si on n'y apporte promptement le remède dont on vient de parler. Le 23 du présent mois, je bénis les bœufs de la paroisse à la sortie de vêpre à Beauronne. Le 24ème, je dis une messe en l'honneur de Saint-Roch et je bénis les bœufs qu'on n'avait pu emmener la veille. Je bénis aussi du sel et des herbes qu'on m'a présentés. Jusqu'à présent le mal n'a pas augmenté et aucun bœuf de ceux qui ont été attaqués ne donne lieu de craindre. Il faut espérer que Dieu arrêtera sa colère. A Chancelade, le 24 mars 1732 ».

La minutie du Père A. Teyssandier se manifeste encore dans le domaine pastoral. Dès la première année, il relevait des statistiques : 39 baptêmes pour 32 décès ; six ans plus tard, 36 baptêmes pour 34 décès. En 1732, il mentionnait 650 communions pascales ; en 1734, 627. On regrette de ne pas avoir davantage de notations de ce genre pour d'autres paroisses. Ses notes vont ainsi jusqu'au 15 décembre 1746. Que lui advint-il alors ? Une lettre écrite par le Père Desplaces, religieux grand carme et sacristain de La Châtre et datée du 21 décembre 1748 parle d'une « infirmité » du Père A. Teyssandier [13]. Celui-ci signait encore le 18 avril 1749 dans le Registre des délibérations capitulaires. Il décéda quelques mois plus tard, le 7 juillet 1749, à 64 ans et fut inhumé dès le lendemain dans l'église abbatiale.

Un neveu, Pierre, fils de Jérôme Teyssandier et de Peyronne Laporte, né à Fonmoure lui aussi, avait été admis au noviciat de Chancelade le 10 juillet 1729 à 19 ans ; il avait été admis à la profession, l'année suivante, le 22 octobre 1730. Louis-Antoine Teyssandier qui entre à seize ans, en 1732, et fut admis à la profession le 21 février 1733 était-il aussi un de ses neveux ? Les registres de Saint-Séverin d'Estissac manquent pour les dates probables de leur naissance [14].

■ **Costume des chanoines réguliers de Chancelade. XVIIe siècle.** *Collection de l'évêché de Périgueux. Photo A.D. 24.*

Du « *Mémoire* » du Père A. Teyssandier et de ses notes, il ressort le portrait d'un religieux, pieux, très attaché à sa congrégation où il voit des saints qu'il souhaite imiter. Louant ses confrères doués pour l'administration, il en présente lui-même les qualités par son sens de l'ordre allant jusqu'à la méticulosité. En tant que pasteur, il paraît assez strict notant sans état d'âme le nombre de ses paroissiens « *déffilés* » à la communion pascale ou tel enterrement effectué en un jardin et non en terre bénite pour défaut de sacrement. Mais, ce faisant, il ne déroge pas aux coutumes ecclésiastiques de ce temps de Contre-Réforme et sa physionomie, telle qu'elle nous apparaît, ne présente rien de plus original que celle d'un bon curé de son époque [15].

Louis GRILLON

13 - Lettre adressée au Père Ferbos, sous-prieur de Chancelade. A.D. 3 H 10.

14 - « *Livre des délibérations capitulaires* »...

15 - C'est un devoir pour moi de remercier M. B. Reviriego pour son aide dans la préparation de ces lignes.

Renouer les fils du temps. Interview de Guy Frysou.

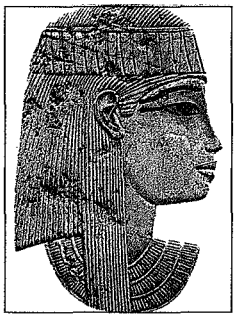
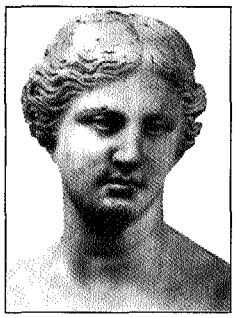

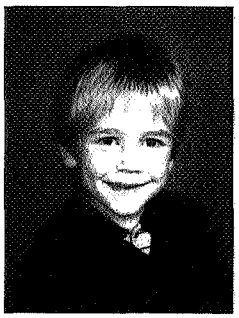

Bernard Reviriego : Pouvez-vous vous présenter à vos lecteurs ?

Guy Frysou : Je suis professeur de français latin grec agrégé de grammaire au lycée Bertran de Born. J'ai fait mes études à Lille, puisque j'étais né à Roubaix et que j'ai vécu mon enfance dans le Pas-de-Calais.

B.R. : Quelle est la nature de vos recherches ?

G.F. : Elles sont d'ordre généalogique. Le fait d'avoir épousé une périgourdine, Béatrice Thibaud, m'a donné l'occasion de connaître le Périgord et, aussi, de me retrouver des racines.

B.R. : Quel est le champ géographique de vos recherches et quels résultats avez-vous atteints à ce jour ?

G.F. : Cette recherche a commencé autour d'Excideuil, puisque ma femme est née à Saint-Martial-d'Albarède. Son père était de Coulaures et sa mère de Clermont-d'Excideuil (pays de Geoffroy de Vigeois). On n'avait aucun renseignement sur sa famille, au-delà de l'identité de ses grands-parents. Les recherches que je mène depuis huit ou neuf ans dans toutes les séries des archives et le hasard ont fait que l'on a retrouvé, en remontant une des branches, une certaine Marguerite de Villedon qui descendait de seigneurs Angoumois. A partir de ces Villedon, j'ai pu remonter une branche extrêmement loin, et de façon passionnante puisqu'elle m'a fait rencontrer les familles de toute l'Europe princière. A partir de ce moment-là, non seulement j'ai continué, bien évidemment, à fouiller les éléments du terroir périgourdin, mais j'ai rencontré aussi, d'une façon un peu familière et un peu plus étonnante, la grande Histoire. Et cela m'a amené à remonter les origines de la famille jusqu'à l'Antiquité et Héraclès.

Syvlain Roux : Quelles sont les grandes étapes de vos trouvailles au niveau de la recherche ?

G.F. : Je parlais des Villedon. On a suffisamment d'éléments pour savoir qu'ils sont alliés avec les Lamotte-Fouquet et que ces Lamotte-Fouquet venaient eux-mêmes de la région de la Charente. Grâce aux Archives de la Charente où des études ont été faites, on remonte ainsi de familles en familles jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de documents écrits, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de témoignages. Quelquefois, il est possible de remonter ainsi jusqu'à des familles très anciennes, jusqu'à Charlemagne. On ne remontera pas très loin la généalogie de Charlemagne (on commencera peut-être avec l'histoire des Francs). Mais, en retombant sur une femme en 1050, Anne de Kiev, et en suivant à la fois les traces historiques et les traces mythologiques, on peut remonter jusqu'à l'antiquité, à travers tous les peuples qui ont habité le bassin méditerranéen depuis, disons, le XVIIIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours.

B.R. : Comment conciliez-vous la tradition orale et les sources écrites, et quelle argumentation proposez-vous pour remonter ainsi à des périodes aussi éloignées ?

G.F. : Je ne me suis pas aventuré dans l'étude de l'historicité des mythes sans avoir, disons, un recul critique. J'ai fait mon mémoire de maîtrise sur l'évolution de la mythologie à Sparte, au VIIIe siècle avant Jésus-Christ, donc dans la période archaïque. Je voulais voir comment un mythe pouvait être éventuellement « trafiqué » à des fins de propagande, et comment, malgré tout, on pouvait retrouver des éléments, sans mensonge historique, qu'il n'était pas possible de remettre en question. Je me suis donc toujours intéressé à la partie historique des mythes. Il reste à retrouver par l'archéologie, ou en confrontant avec d'autres sources, des sources orientales par exemple, la validité des affirmations mythiques. Il se trouve que la mythologie d'Héraclès, dont je parlais tout à l'heure, est parfaitement solide et établie dès le VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Elle ne variera pas, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. On trouve une filiation entre Héraclès et Alexandre le Grand, c'est-à-dire son père, Philippe de Macédoine, attestée de façon tout à fait rigoureuse, et apparemment sans variation, par des historiens anciens. Il resterait à savoir sur quoi effectivement ils s'appuyaient pour donner cette filiation. Mais l'histoire était née à cette époque, avec ses méthodes critiques.

S.R. : Donc vous prétendez que la famille de votre femme remonte jusqu'à Héraclès. C'est votre idée. Vous la soutenez vraiment ?

G.F. : Aux peuples dont son mythe évoque l'histoire, oui. C'est vrai que mon histoire peut paraître complètement subjective, et je la revendique comme telle. Je ne cherche pas à faire une histoire propagandiste ou idéologique ; c'est l'histoire vue d'un petit coin du terroir, celle de mes enfants. Mais disons que je suis assez fasciné par cette remontée dans l'espace et dans le temps. Au fond, je pense quelquefois que j'ai une vision à l'inverse de l'échelle de Jacob. Jacob avait vu toutes les générations se profiler dans l'avenir et moi je les vois, depuis la petite pointe de diamant qu'est ma femme ou que sont mes enfants, se profiler, dans le passé, à travers le temps ou l'espace européen jusqu'à ce lieu tout à fait ponctuel qu'est La Valade à Clermont-d'Excideuil. On rejoint à la fois le particulier et l'universel, l'immense et le discret.

B.R. : Existe-t-il sur ce sujet une école de pensées ou est-ce un travail de franc-tireur ?

G.F. : C'est un travail de franc-tireur. C'est vrai, je m'y amuse. J'ai la chance de ne pas avoir de patron universitaire, je travaille tout à fait avec mon libre arbitre, mais avec mon libre arbitre d'honnête homme. Je crois que je suis sérieux, très consciencieux. J'essaie donc de faire reculer les limites de l'Histoire. Il y a beaucoup de sources nouvelles qui se sont offertes au chercheur d'aujourd'hui. Je pense aux fouilles archéologiques récentes qui renouvellent complètement le stock de documents historiques par rapport à celui dont disposait le chercheur du XIXe siècle.

B.R. : Pouvez-vous nous donner quelques références bibliographiques sur le sujet ?

G.F. : Il existe des livres qui nous donnent des points d'ancrage pour cette période de l'histoire. Je pense à *« Nos ancêtres de l'Antiquité »* de Christian Settipani (Ed. Christian) qui s'appuie sur des travaux universitaires et donne beaucoup de tableaux généalogiques. Grâce à ce livre, on peut trouver la filiation entre Héraclès et la petite fille née à Saint-Martial. Pour la généalogie d'Héraclès je m'appuie aussi sur la *« Mythologie »* de Grimal ou les travaux de Robert Graves (Ed. Pluriel) qui fournit une mythologie très fouillée, basée uniquement sur des sources antiques. On peut se référer utilement aussi aux *« Peuples de la mer »*, paru en 1981 (Coll. Histoire Clio), pour la chronologie, les mouvements de population à la protohistoire, etc. Je dois aussi beaucoup à Régine Pernoud et à Jean Favier.

S.R. : Comment expliquez-vous cet engouement pour la généalogie depuis plusieurs années ?

G.F. : Je crois qu'il y a une recherche de nos racines aujourd'hui. Si je prends ma propre existence, je constate que ma grand-mère était une Bretonne qui avait épousé un Flamand. Ma mère est née à Tourcoing, et elle a épousé donc un Roubaisien qui était lui-même un petit-fils de Belges. C'est dire que j'ai une famille complètement éclatée. Je crois que l'on a de plus en plus le sentiment de perdre ses racines avec tous ces gens qui ont quitté le terroir au début du siècle. Pour ma part, je découvre dans le Périgord un lieu où, au fond je me « greffe » d'une certaine manière, grâce à ma femme et à mes enfants.

B.R. : Il y a les racines chez les Héllènes...

G.F. : Oui. Ma formation d'helléniste fait que je pouvais que m'enthousiasmer de trouver des racines chez les Grecs et de retrouver dans l'histoire de ma propre famille celle que j'ai aimée

dans mon enfance et que je me plais à enseigner à mes élèves.

B.R. : Est-ce que vous pouvez nous donner votre sentiment, pour clore cet entretien, sur les archives et leur fonctionnement ?

G.F. : J'ai commencé à faire mes recherches aux anciennes Archives et j'aimais beaucoup l'atmosphère qui y régnait. Elle était tout à fait conviviale et monacale en même temps. Mais aujourd'hui, je suis ravi de travailler dans les nouveaux locaux. Je retrouve un petit peu l'Histoire comme une muse. On oublie un petit peu que Clio, c'est une muse, on en fait plutôt maintenant un personnage qui nous incite à faire surtout des tableaux, des schémas. Mais il y a aussi toute une part d'inspiration, de contemplations, de plaisir de la découverte. Et le plaisir de construire. C'est presque architectural ce que je réalise, avec cette espèce de pyramide, ou de labyrinthe, qui me permet de suivre les voies du temps, par des chemins qui semblent être liés au hasard : celui de la découverte d'un petit document que je trouve et qui se révèle être justement une piste ouverte sur les temps les plus reculés. Cela me faisait penser à un mineur qui fouille. Alors le lieu des archives ici est quand même plus lumineux qu'auparavant. J'ai moins l'impression d'être à la mine maintenant, c'est un univers plus ensoleillé, plus gai. Au fond, les Archives sont vraiment le lieu de la réconciliation de tout ce que je suis, de tous les aspects de ma personnalité, et cela reste un lieu monacal d'une certaine manière. Mais enfin, je suis un moine joyeux...

ARCHIVES PRATIQUES

Le tableau qui suit permet de retrouver les équivalences entre le calendrier grégorien et le calendrier républicain.

Année républicaine		I	II	III*	IV	V	VI	VII*	VIII	IX	X	XI*	XII	XIII	XIV
Année grégorienne		1792	1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805
1er vendémiaire	septembre	22	22	22	23	22	22	22	23	23	23	23	24	23	23
1er brumaire	octobre	22	22	22	23	22	22	22	23	23	23	23	24	23	23
1er frimaire	novembre	21	21	21	22	21	21	21	22	22	22	22	23	22	22
1er nivôse	décembre	21	21	21	22	21	21	21	22	22	22	22	23	22	22
Année grégorienne		1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806[1]
1er pluviôse	janvier	20	20	20	21	20	20	20	21	21	21	21	22	21	
1er ventôse	février	19	19	19	20	19	19	19	20	20	20	20	21	20	
1er germinal	mars	21	21	21	21	21	21	21	22	22	22	22	22	22	
1er floréal	avril	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	
1er prairial	mai	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	
1er messidor	juin	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	
1er thermidor	juillet	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	
1er fructidor	août	18	18	18	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	

Les années bissextiles sont signalées par un astérisque*.

1. Le calendrier grégorien fut rétabli le 1er janvier 1806.

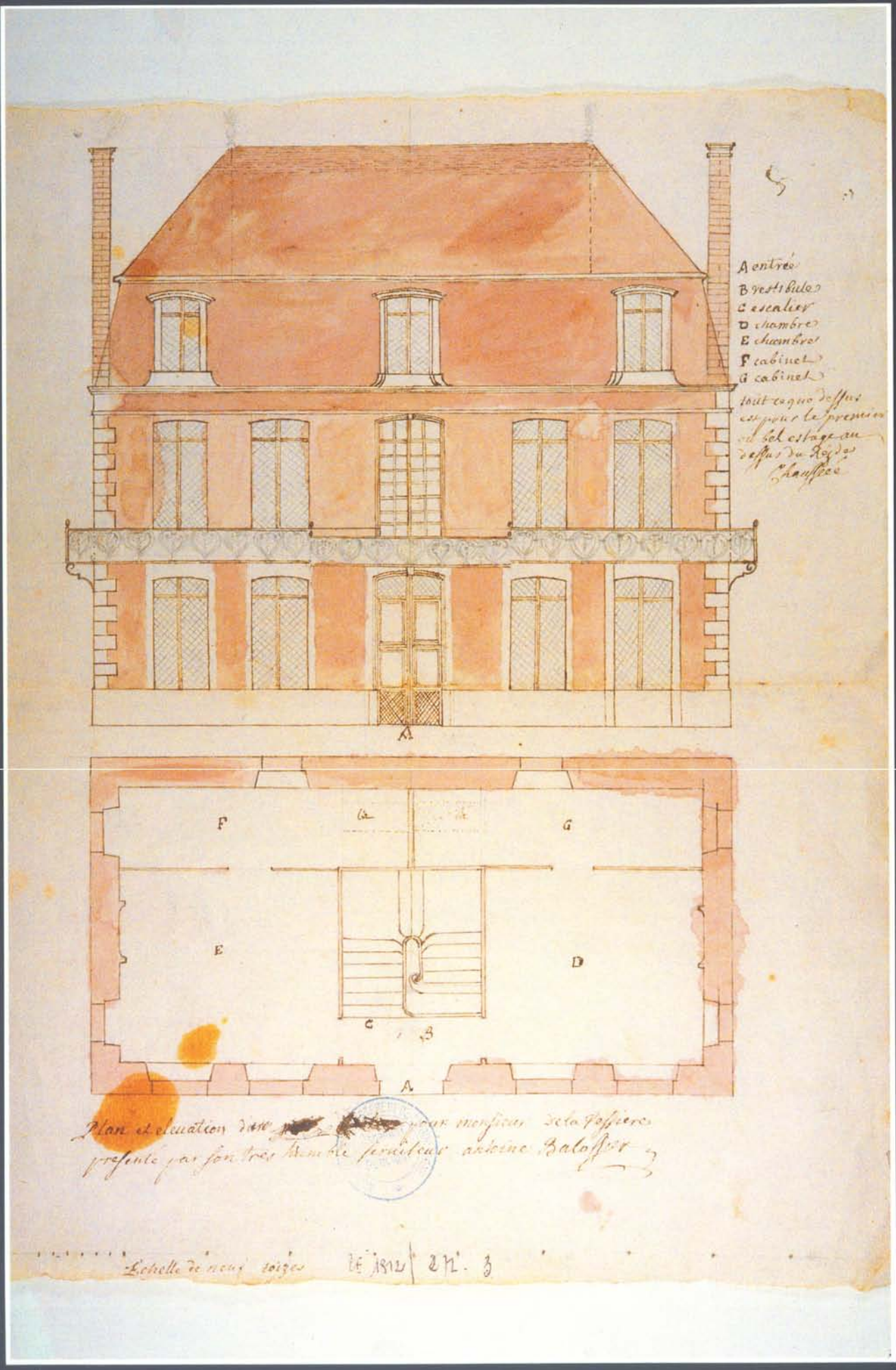

IMPRIMERIE FANLAC